

M. Bellemare l'emporte dans Johnson

par François Barbeau

Le chef intérimaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, a été élu avec une majorité de 1,052 voix hier soir dans l'élection partielle de la circonscription de Johnson.

Ainsi renait à l'Assemblée nationale ce parti que les dernières élections avaient fait disparaître de la scène politique. Les résultats complets donnaient à M. Bellemare 7,811 voix contre 6,759 pour le libéral sortant, M. Jean-Claude Boutin, 4,139 pour le candidat du PQ, M. Jean-Denis Bachand, et 287 au créditiste indépendant, M. Gabriel Lacasse.

"C'est la victoire de la démocratie sur le patronage", a déclaré M. Bellemare, tandis que M. Boutin, dont la démission de l'Assemblée nationale à la suite des accusations portées contre lui par le PQ avait provoqué la tenue de l'élection, a affirmé que ces accusations n'avaient pas joué un rôle important dans la campagne électorale.

Pourtant, il avait été le premier à dire qu'il portait sa cause devant ses électeurs, qui en deviendraient les juges. De toute façon, l'Assemblée nationale n'a pas fini d'entendre parler de lui, puisque le premier geste de M. Bellemare à Québec sera de réclamer qu'une commission parlementaire étudie "l'affaire Boutin" pour la tirer au clair.

Son deuxième geste sera de demander la tenue d'une enquête royale sur les frais astronomiques du projet de développement de la baie James et son troisième de chercher à savoir combien le gouvernement a consacré d'argent à paver les routes du comté durant la campagne.

Le Parti québécois a recueilli 537 voix de plus qu'aux dernières élections. C'est donc chez les libéraux mécontents et chez les créditistes que M. Bellemare est allé chercher son appui.

Une fois sa victoire acquise, il a donné l'accolade à son adversaire du PQ, M. Bachand, qu'il a croisé chez le président d'élection. Interrogé sur ce geste, M. Bellemare n'a pu s'empêcher de dire qu'il n'était pas contre "les fréquentations honnêtes", mais qu'il n'aimait pas les mariages illicites. Il a précisé qu'il avait donné l'accolade à M. Bachand parce que ce dernier avait fait une campagne propre et honnête.

Il a eu cependant des mots aigre-doux à l'égard du "vieux chef du PQ (prononcer requiou), à qui il a reproché de ne pas avoir eu le courage de poser sa candidature dans Johnson à l'annonce des élections. "Mais la Providence est bonne pour lui, il lui reste encore un peu de bon jugement".

Le seul candidat unioniste à siéger à l'Assemblée nationale prêchera l'unité dans la diversité, et tentera de rapprocher les divers membres des partis d'opposition. Il entend aussi redonner aux débats le caractère de gentillesse qu'ils ont perdu.

Le nouveau député a promis des surprises à l'Assemblée nationale, des surprises qui vont prouver "qu'un gouvernement trop fort s'affaiblit lui-même". Ses 28 années d'expérience à Québec, d'abord comme député puis comme ministre, ont fait de lui un parlementaire chevronné.

procédurier accompli et maître de la répartition.

Agé de 62 ans, M. Bellemare avait quitté la politique en 1970 pour des raisons de santé. En décidant le 4 août de poser sa candidature dans Johnson, il jouait le sort de l'Union nationale. Sa défaite aurait encore humilié ce parti durement éprouvé. Sa victoire laisse présager des jours meilleurs pour l'U.N.

Le premier ministre, M. Bourassa, voit dans le choix des électeurs de Johnson une victoire personnelle de M. Bellemare.

Voir page 6: Bellemare



Robert Samson

Devant le commissaire Samson contredit sa première version des faits

par Pierre O'Neill

L'agent Robert Samson, de la Gendarmerie royale du Canada, avait fait des aveux complets à des policiers de la Communauté urbaine de Montréal concernant sa participation à l'explosion d'une bombe, le 26 juillet, à la résidence du président de la société Steinberg, M. Melvyn Dobrin, au 407 de la rue Lazard, à Ville Mont-Royal.

Témoignant hier à l'enquête du commissaire aux incendies, Cyrille Delage, le sergent détective Howard Langlais, de la

CUM, a donné un compte rendu de l'interrogatoire auquel fut soumis l'agent Robert Samson sur son lit d'hôpital, le 29 juillet.

Selon les rapports policiers, l'agent Samson avait alors admis avoir reçu la somme de \$1,000 d'un dénommé Louis pour aller déposer une bombe à la résidence de M. Dobrin. Il aurait même admis qu'il n'en était pas à sa première offense et avait même souligné aux policiers sa situation financière précaire.

Premier témoin à comparaître à l'enquête qui se poursuit aujourd'hui aux quartiers généraux de Parthenais, l'agent Robert Samson a nié avoir confessé aux policiers sa participation à l'explosion de Ville Mont-Royal. Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Jacques Dagenais, l'agent Samson a expliqué s'être rendu rue Lazard, dans la nuit du 25 au 26 juillet, à la suite d'un appel téléphonique anonyme lui promettant d'intéressantes informations.

Membre des services de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada, l'agent Samson a fait valoir qu'il avait accepté l'invitation de l'informateur anonyme et s'est fait conduire en taxi, rue Lazard, dans l'espoir d'y trouver un "contact" valable. Selon son témoignage devant le commissaire Delage, il a marché sur la rue Lazard, n'a vu personne et a décidé de s'avancer dans une cour intérieure dont la porte était entrouverte. Sur un petit mur de pierre, il aurait alors aperçu un sac de toile et c'est au moment où il s'en approchait pour savoir ce qu'il contenait que la bombe lui a explosé en pleine figure.

D'après les rapports policiers, l'agent Samson avait même fourni, au cours de l'interrogatoire du 29 juillet, des détails précis sur la fabrication et la composition de la bombe. Il aurait ainsi déclaré aux enquêteurs que la bombe qu'il avait déposée était faite de trois bâtons de dynamite, d'une minuterie de marque West-

Voir page 6: Robert Samson

Le conflit de la CTCUM

La CSN demande à Québec la nomination d'un médiateur

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a demandé hier au premier ministre de nommer un médiateur dans le conflit qui perturbe le transport en commun sur l'île de Montréal.

La centrale syndicale demande également au gouvernement de faire en sorte que le recours aux injonctions soit interdit dans le domaine des relations de travail.

À la première demande, M. Robert Bourassa a fait valoir que la CTCUM

ne l'avait pas entérinée et qu'il voulait en plus consulter son ministre du Travail sur le sujet. Le premier ministre doit faire connaître sa réponse au cours de la journée.

Quant à la seconde revendication, M. Pepin n'attendait pas de réponse immédiate mais il espère que le gouvernement l'étudiera avec attention.

Seul le président de la CSN a fait rapport de son entretien avec le chef du gouvernement, entretien qui a duré près d'une heure et qu'il avait lui-même sollicité en marge du conflit qui oppose les 1,600 employés de garage et d'entretien du transport (CSN) et la CTCUM.

M. Pepin a fait valoir que le gouvernement du Québec subventionne le transport en commun à Montréal à coups de millions, ce qui devrait lui donner le droit d'intervenir, même si la CUM ne le lui demande pas. De plus, le président syndical a souligné la gravité du conflit, à la veille de la rentrée des classes, et ses répercussions sur le climat social, à l'appui de sa demande d'intervention gouvernementale.

M. Pepin n'a pas discuté de sa demande au préalable avec le président de la CUM, M. Lawrence Hanigan, non plus qu'avec M. Cournoyer. Ce dernier n'était pas présent à la rencontre avec M. Bourassa, "ce qui ne me dérangeait pas, d'ailleurs", a laissé tomber M. Pepin, faisant état des relations tendues avec le ministre du Travail, M. Cournoyer s'était excusé, alléguant que l'étude du conflit de la United Aircraft le retenait à Montréal.

Rejoint par LE DEVOIR, le ministre du Travail a dit qu'il ne saurait recommander la nomination d'un médiateur à

Voir page 6: Un médiateur

peut susciter des chances réelles de règlement du conflit. Or ce n'est pas le cas, selon M. Cournoyer.

La CUM se refuse obstinément à rouvrir la convention collective en cours des grévistes, ce qui rejoint l'attitude constante de la Ville envers les pompiers

ou les chauffeurs d'autobus, par exemple. Si elle acceptait un médiateur, cela signifierait pour elle un revirement de position auquel elle se refuse.

La CTCUM a fait savoir au ministre qu'il peut bien nommer un médiateur, s'il

La protection policière n'a pas suffi à rétablir tout le service

par Bernard Descôteaux

Malgré la protection policière, les autobus de la CTCUM n'ont pas pu circuler librement hier, et tout le secteur nord-est de Montréal a été privé de transport en commun, en raison du refus des chauffeurs d'autobus des garages Saint-Michel et Legendre de franchir les lignes de piquetage, trouvant la protection policière insuffisante.

Cette décision des chauffeurs a paralysé 30 des 130 circuits d'autobus de la CTCUM, et on peut s'attendre à une situation semblable aujourd'hui puisque les 1,600 employés d'entretien et de garage, en grève depuis 22 jours, entendent toujours poursuivre le piquetage massif aux entrées et sorties des 10 garages de la commission de transport.

Mardi, les Montréalais avaient été privés de tout transport en commun, à la suite de la décision des chauffeurs de respecter les piquets de grève, se disant menacés par les grévistes. La CTCUM avait cependant pu conclure une entente au cours de la journée avec les dirigeants syndicaux des chauffeurs, leur garantissant une protection adéquate tant aux entrées et sorties des garages que sur la route ou à bord des autobus. La CTCUM avait alors annoncé une reprise du service pour hier matin, tout en limitant les heures de service des autobus de 5 heures 30 à 22 heures 30.

Selon les termes de l'entente intervenue, les chauffeurs se sont tous présentés à leur travail, hier matin, et le service a repris à l'exception des garages Saint-Michel et Legendre.

À ce dernier garage, situé rue Legendre et boulevard Saint-Laurent, aucun des 191 autobus qui y sont stationnés n'a été mis en circulation, les chauffeurs demandant à recevoir une meilleure protection des policiers. À Saint-Michel, quelques autobus sont sortis, mais les chauffeurs les ont presque aussitôt ramenés à leur point de départ, affirmant avoir été menacés par les grévistes.

Ces deux garages desservent tout le secteur situé au nord de la rue Jean-Talon. Pour les autres secteurs de Montréal, la CTCUM affirme que tout s'est déroulé normalement, ce qui a évité les embouteillages monstres survenus mardi dans le

centre-ville aux heures de pointe.

Un porte-parole de la CTCUM a assuré cependant, qu'en dépit de ces incidents, il n'était pas question d'interrompre le service d'autobus pour le moment, et que les chauffeurs devraient se présenter normalement à leur poste. Il a indiqué toutefois que le service serait suspendu pour la fin de semaine, de vendredi soir à mardi matin, ceci pour permettre aux cadres assurant les réparations mécaniques de reprendre leur souffle et de maintenir le plus grand nombre de véhicules en état de fonctionner, tout comme au cours des deux week-ends précédents.

On a indiqué aussi que la CTCUM refu-

serait de payer la journée de travail des chauffeurs du garage Legendre qui ont refusé de briser les lignes de piquetage. Cependant, à la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, on déclarait que des négociations se sont poursuivies à ce sujet, hier.

Il semble que le refus de la CTCUM de payer les chauffeurs du garage Legendre peut constituer une arme à deux tranchants, risquant d'irriter les chauffeurs qui ont travaillé ou de provoquer les chauffeurs non payés.

Le porte-parole de la fraternité affirme que l'ensemble des chauffeurs continuera à faire l'impossible pour être au travail, et on parle de service à assurer au public. Quant au piquetage, on dit qu'il n'y a généralement pas de menaces physiques à l'endroit des chauffeurs mais plutôt des menaces morales.

Quant aux employés d'entretien et de garage, la politique de piquetage massif demeure en vigueur malgré la présence des policiers. Aujourd'hui, le piquetage sera cependant limité à la matinée puisqu'une importante assemblée syndicale se tiendra au début de l'après-midi, à la salle Le Plateau, rue Calixa-Lavallée.

Cette réunion veut permettre aux syndiqués de faire le point sur l'action entreprise depuis le 7 août. Le président du syndicat, M. Jacques Beaudoin, nous a déclaré qu'il n'y aurait aucune recommandation proposée par l'exécutif que ce soit pour mettre fin ou poursuivre la grève. À ce sujet, dit-il, nous exécuterons le mandat que nous recevons de nos membres.

Selon diverses informations, il semble assuré qu'il n'est pas question pour les grévistes de retourner au travail, et il est possible qu'on envisage un durcissement du conflit. Pour le moment, on espère toujours pouvoir réussir à convaincre la CTCUM de la nécessité de négocier la question de l'indexation des salaires.

Relativement aux sentences imposées par le juge Huggess pour les accusations d'outrage au tribunal, le syndicat n'a pas encore décidé si on en appellerait de la décision du juge. Il se peut que l'assemblée de cet après-midi le décide.

Voir page 6: Les autobus



Gerald Ford

Nixon? On n'éventre pas un pendu

Plutôt qu'un contrôle, Ford invite l'Américain à se serrer la ceinture

WASHINGTON (d'après AP et AFP) — Le président Gerald Ford a réaffirmé hier lors de sa première conférence de presse qu'il n'y aura pas de contrôle des prix et des salaires dans un avenir prévisible et il a demandé aux Américains de "se serrer la ceinture" pour lutter contre l'inflation qui est "l'ennemi public numéro un".

D'autre part, le président Ford a refusé de dire ce qu'il ferait si Richard Nixon était poursuivi devant les tribunaux. Il serait inapproprié de prendre tout engagement que ce soit jusqu'à ce qu'une action en justice soit ouverte contre l'ancien président, a répondu M. Ford, en réaffirmant que la décision devait être la sienne en dernier ressort, puisqu'il avait le droit

de pardon. Mais M. Ford a ajouté qu'il était d'accord avec M. Rockefeller quand il avait dit que M. Nixon avait déjà été pendu et qu'il n'était pas nécessaire de l'éventrer et de l'écarter.

Le président Gerald Ford a montré à la fois prudence et autorité dans sa première conférence de presse, mais des changements par rapport à la politique de M. Nixon sont déjà visibles.

M. Ford a reconnu qu'il existait des différences de position entre le département d'Etat et le département de la Défense concernant les prochaines négociations SALT, mais il s'est déclaré convaincu qu'elles pourraient être réglées avant que le secrétaire d'Etat, M. Henry Kissinger

rencontre les représentants du gouvernement soviétique, au mois d'octobre. Un accord "bien négocié et efficace sur la limitation des armes nucléaires" est dans l'intérêt de tous, a affirmé M. Ford.

M. Ford s'est déclaré prêt à changer l'attitude américaine envers Cuba (et à renoncer aux sanctions) si Cuba modifiait sa politique envers les Etats-Unis et les pays d'Amérique latine. Mais les sanctions ont été prises par l'Organisation des Etats américains, et les Etats-Unis n'agissent que de concert avec ces Etats, a dit M. Ford.

Le président Ford a estimé "sage" la décision de construire une base navale américaine à Diego Garcia, dans la région

Voir page 6: Gerald Ford

PROCHE-ORIENT

Paris lève l'embargo sur les armements

PARIS (d'après l'AFP) — Le gouvernement français a levé hier l'embargo sur les armements à destination des pays du Moyen-Orient. Les ventes de matériel militaire "pourront désormais être autorisées, après un examen cas par cas", a déclaré le porte-parole gouvernemental, André Rossi, à l'issue du conseil des ministres.

Cette décision met fin à une politique instaurée par le général de Gaulle le 5

juin 1967, date même du déclenchement de la guerre des Six jours entre Israël et les Arabes.

En Israël, en l'absence de réaction officielle, les milieux politiques estiment que, dans les circonstances présentes et compte tenu de la reconversion de l'équipement de l'armée israélienne, la décision française sert beaucoup plus les intérêts des pays arabes que ceux d'Israël. En effet, ces milieux soulignent que l'exis-

tence de fait d'un "marché commun arabe des armes" et les moyens financiers énormes dont disposent les pays arabes, permettront à ceux-ci de passer des commandes d'équipement militaire qui dépasseront de très loin les achats qu'Israël pourrait éventuellement effectuer. On se montre néanmoins satisfait du caractère sélectif des ventes en espérant que "la France tiendra compte de la nécessité de préserver l'équilibre des forces

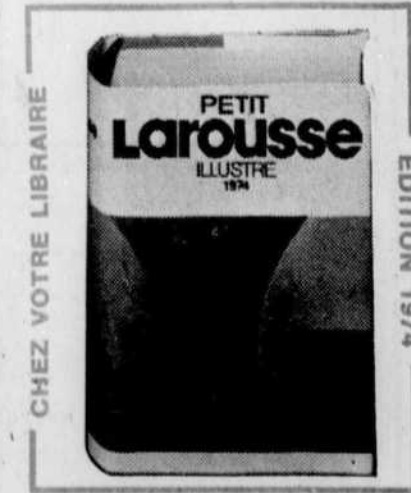
au Proche-Orient".

Au Caire, où l'on n'attend qu'une réaction officielle prudente, car il s'agit d'un domaine couvert par le secret militaire, les milieux compétents font observer que la décision française vient aider opportunément le président Sadate dans sa volonté manifestée depuis deux ans de diversifier les sources d'armement. On craint cependant, dans les mêmes mi-

Voir page 6: Embargo levé



Voyez votre guide de VOYAGES et TOURISME Pages 10 et 11



CHEZ VOTRE LIBRAIRE

PETIT Larousse ILLUSTRÉ 1974

ÉDITION 1974

Le prix des oeufs monte en raison du manque de mécanisme de surveillance

Ce sont les gouvernements qui sont responsables de la hausse du prix des oeufs, puisque ce sont eux qui ont mis sur pied les régies de commercialisation des oeufs sans prévoir de mécanismes de surveillance.

C'est l'accusation que portait hier la présidente de la Commission de surveillance des prix des produits alimentaires, Mme Beryl Plumptre, qui rendait compte des conclusions du second rapport de la Commission sur le prix des oeufs.

La formule de Régie de commercialisation des oeufs a surtout profité aux gros aviculteurs. Pour le producteur moyen et le consommateur, cette formule n'a pas donné les succès escomptés et elle a entraîné un gaspillage des ressources productives.

Les gouvernements, de l'avis de Mme Plumptre, pourraient absorber les pertes financières qu'auraient à subir certains aviculteurs à la suite des réductions nécessaires des prix qui précéderaient la mise sur pied d'une méthode plus réaliste de commercialisation des oeufs.

A long terme, la Commission que préside Mme Plumptre propose un programme de supplément des revenus pour venir en aide aux producteurs dont le revenu est insuffisant.

Mme Plumptre, qui parlait devant les membres de la Fédération canadienne des aviculteurs, a noté d'autre part qu'il était injustifiable que les prix des aliments augmentent à un point tel que le consommateur le moins nanti ne puisse se nourrir convenablement.

Il est injustifiable aussi, a poursuivi Mme Plumptre, que le producteur ne fasse pas un profit raisonnable sur son investissement. Il ne faudrait pas que le consommateur s'attende à manger à prix modique aux dé-

pens d'un producteur qui cherche à gagner sa vie, menacé constamment de la faillite.

D'autre part, les aliments sont essentiels à notre survie et il ne faudrait pas permettre que des gens en surestiment les coûts ou qu'ils brandissent la menace d'une pénurie pour faire grimper les prix à un point tel que les Canadiens ne pourrions plus se nourrir convenablement.

La Commission, a-t-elle rappelé, s'est intéressée depuis sa création, en 1973, aux effets des prix des aliments sur les consommateurs à faibles revenus. "Les aliments de base, le

pain, le lait, les oeufs et les viandes, y compris le poulet, ont retenu notre attention puisqu'ils constituent le régime alimentaire de base des Canadiens, a poursuivi Mme Plumptre. Quand les Canadiens ne peuvent plus se procurer ces aliments, cela signifie que nous sommes en pleine crise."

Revenant sur la question des oeufs, elle a recommandé que le gouvernement fédéral s'attaque résolument à favoriser un libre échange entre les provinces, tout en supprimant les barrières commerciales qui existent entre elles et qui expliquent les variations considérables entre les prix des oeufs.



Les municipalités du Québec veulent sortir de leur "tutelle camouflée"

Le prochain congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec entend faire sortir les municipalités "de la tutelle camouflée dans laquelle elles vivent", a déclaré hier le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne.

À cette fin, les quelque 1200 délégués déjà inscrits élaboreront, dans six ateliers de travail, des programmes et des stratégies de négociations auprès du gouvernement fédéral et provincial dans les domaines suivants: la fiscalité, les relations ouvrières, les loisirs, les lois municipales et l'assainissement des eaux.

Près de 200 municipalités seront représentées au congrès, qui durera trois jours, du 17 au 20 septembre prochain. Les rapports qui seront préparés, au lieu d'être présentés directe-

ment aux gouvernements, seront d'abord soumis par les maires à l'attention de conseils municipaux. "Ainsi le gouvernement ne pourra pas rejeter nos propositions en alléguant qu'elles ne reflètent pas les aspirations des populations", a expliqué le maire de Saint-Hubert, M. Aldas Boileau, chargé de la préparation du congrès.

Ce que les municipalités veulent, ce n'est pas l'autonomie, selon le maire Lamontagne, mais bien la reconnaissance par les deux niveaux de gouvernement des droits des municipali-

tés. Le maire de Québec, au cours de son exposé, a reproché au gouvernement provincial son retard à adopter le programme fédéral-provincial d'aide aux municipalités dans les domaines de l'habitation.

Trois conférenciers s'adresseront aux délégués durant le congrès. Il s'agit de l'ex-ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, du nouveau ministre fédéral de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvé, et de son collègue québécois, M. Victor Goldbloom.

La solidarité fera revivre Montréal à l'heure du 11 septembre

À l'approche du premier anniversaire de la mort de Salvador Allende et de l'avènement d'un régime militaire au Chili, le 11 septembre, les activités seront nombreuses dans la métropole, tendant pour la plupart à exprimer la solidarité avec les travailleurs chiliens.

Mardi prochain, 3 septembre, le comité Québec-Chili a prévu une conférence de presse marquant l'ouverture de la semaine internationale de solidarité avec le Chili de la Unidad Popular. Le lendemain, le conseil québécois pour la paix présente à la presse la coordonnatrice de la gauche chilienne et le même soir (mercredi) au Plateau, soirée politico-culturelle avec, notamment, la projection du film "Allende".

Le jeudi, 5 septembre, s'ouvre à la cinémathèque québécoise, 1700 rue Saint-Denis, la semaine du cinéma chilien — la projection d'au moins sept documentaires est prévue ainsi que la tenue de forums. Le Vidéographe de la rue Saint-Denis alternera sa présentation entre des documents sur le Chili et des montages militants sur les questions proprement québécoises. Le 5 également, les Éditions du Jour lancent un ouvrage d'Ovide Bastien: "Chili, le coup divin".

Le samedi, 7, à la Cinémathèque toujours, il y aura table ronde sur l'impérialisme et répartition des participants en ateliers.

Le lendemain, dimanche, 8 septembre, service oecuménique tenu en la salle Saint-Pierre-Apôtre (angle Dorchester et Visitation) "en hommage aux assassinés par la dictature".

L'on sait que l'Eglise chilienne est fort divisée sur la question de la junte du général Pinochet; un communiqué émis le 19 août au nom de tous les évêques chiliens faisait savoir qu'aucune cérémonie religieuse ne marquerait, le 11 septembre, l'anniversaire du changement de régime. Hier toutefois, l'évêque de Valparaíso disait son intention de célébrer une messe d'actions de grâce, affirmant que les forces armées avaient, en septembre 1973, tenu compte du bien du Chili et "sauvé" la liberté. En avril, la conférence épiscopale chilienne avait pour sa part publié un document où elle s'inquiétait des obstacles à la "réconciliation" des Chiliens.

À Longueuil, le 9 septembre (889, rue Saint-Hélène) il y aura projection de films sur le Chili, suivie d'échanges de vues. Le 10 septembre, à Pointe-Saint-Charles, une assemblée du même genre se tiendra au 2356 de la Centre tandis qu'au café Campus sera reconstituée une boîte à chansons chilienne, la Pena.

Tous ces préparatifs culmineront, le 11 septembre, en une manifestation "pour dénoncer la complicité du Canada avec la junte militaire et manifester la solidarité du peuple québécois envers le peuple chilien". Cette manifestation doit se tenir en face de l'immeuble CIL, rue Dorchester (un tract accuse cette firme de "fournir des munitions aux militaires fascistes").

le panier à provision

Quelques aubaines, alors que sucre et huiles... "décollent" pour des sommets

par Renée Rowan

Nous aimerions bien changer de refrain, mais les prix du sucre, des huiles et des corps gras continuent toujours de monter, pour atteindre des sommets encore jamais égalés.

Le prix courant de 100 livres de sucre était vendredi dernier de \$42,50, contre \$14,30 à pareille date l'an dernier. Hier, il atteignait — le coût des sacs d'emballage compris — \$44,40, ce qui signifie une augmentation de \$1,90 en quelques jours à peine.

Une fois sur les tablettes du supermarché, le sac de 10 livres, que vous aviez payé la semaine dernière \$4,19, coûtait hier \$4,49. Le sac de 5 livres est passé de \$2,19 à \$2,29.

Parce que les pays producteurs retiennent les livraisons dans le but de faire monter les prix, les approvisionnements de sucre sur le marché international sont extrêmement limités.

On rapporte que le département de l'Agriculture des États-Unis se propose de supprimer les contingents d'importation avant le 31 décembre 1974, date d'expiration de l'Acte. Cette mesure serait prise pour éviter des achats massifs par les consommateurs américains. Il semble par contre exister actuellement aux États-Unis une résistance d'achat au niveau des prix courants.

La hausse du marché serait en outre attribuable à l'annonce d'un accord commercial conclu entre le Brésil et la Chine et portant sur une vente de 200,000 tonnes de sucre par année pour une période allant de 3 à 5 ans.

Les prix courants sont en fait payés par des opérateurs américains pour du sucre du Brésil et de l'Amérique centrale et, la semaine dernière, des intérêts du Royaume-Uni se sont portés acquéreurs de 100,000 tonnes de sucre philippin, livraison immédiate, pour une destination inconnue.

Parallèlement, les prix des huiles et des corps gras ne cessent, eux aussi, de grimper. Ainsi, par exemple, la bouteille de 32 onces d'huile d'arachide Planters, qui coûtait en janvier dernier \$1,19, coûte maintenant \$2,09; l'huile de maïs Mazola est passée de \$1,11 à \$1,65 tandis que la livre de graisse végétale Crisco, que l'on payait 60 cents au début de l'année, se vendait hier, chez Steinberg, 81 cents.

Le prix des huiles brutes — soya ou maïs — qui servent à la fabrication des huiles à salade et des margarines, ont plus que doublé et même triplé dans certains cas. Ce que les fabricants payaient il y a 2 ans 16 cents la livre environ, passait l'an dernier à 23 cents la livre et coûte aujourd'hui 47 cents.

Pourquoi cette hausse? Cela serait dû à divers facteurs, dont celui de mauvaises récoltes aux États-Unis et le jeu de l'offre et de la demande.

Il ne faudra donc pas s'étonner si, par ricochet, au cours des prochains mois, une foule de produits alimentaires d'usage courant — comme les huiles à salade, les mayonnaises, les margarines, les graisses végétales — verront leurs prix continuer de monter en flèche. Ainsi, par exemple, le pot de beurre d'arachide de marque Kraft, 16 onces, qui coûtait 71 cents en janvier, se vend maintenant 83 cents. Le même pot de marque York est passé de 71 à 84 cents.

Allô! c'est nous la famille Beausoleil

La compagnie Mattel a plus d'un tour dans son sac. Après la poupée Barbie qui connut un succès sans précédent, c'est aujourd'hui "la famille Beausoleil", la plus nouvelle, la plus heureuse des petites familles de Mattel... papa Steve, maman Stéphanie et bébé Sweets"... n'est-ce pas mignon?

Non seulement "vend-on" la famille Beausoleil dans les magasins de jouets, mais voilà que la compagnie Kellogg's s'en sert pour la promotion de certains de ses produits.

Il suffit, vous dit-elle, de remplir le coupon sur les boîtes de Sugar Frosted Flakes, Sugar Pops ou Cocoa Krispie (c'était avant la Loi 22) pour participer à ce nouveau concours où les enfants peuvent gagner 500 grands prix: la famille Beausoleil, leur maison de 4 pièces meublées et deux livres pleins de suggestions sur la façon de leur fabriquer toutes sortes d'accessoires amusants avec peu de choses.

Ces accessoires amusants, dit encore la publicité imprimée au dos des boîtes de céréales on peut aussi les

fabriquer "avec des ensembles d'artisanat disponibles dans les magasins de jouets à travers le Canada."

Et c'est ainsi que mine de rien, cette publicité insidieuse entraîne les enfants à acheter encore et encore. Il est facile d'imaginer que la fillette qui n'aura pas gagné insistera pour aller au magasin acheter sa "petite famille heureuse".

Quand donc le gouvernement adoptera-t-il de véritables mesures pour mettre fin à la publicité destinée aux enfants?

Les aubaines de la semaine

Pour le long congé de la Fête du Travail, pour les derniers pique-niques et randonnées à la campagne, presque tous les marchés d'alimentation ont mis en vedette le poulet, la dinde et le jambon.

La fesse de jambon, prête-à-manger cote 85 cents la livre chez Steinberg. Au marché Union, la dinde congelée, C.O.V. Canada Utilité, 6 à 10 livres, ne coûte que 53 cents la livre. C'est un achat dont il faut profiter.

Chez Dominion, nous avons noté en spécial des poulets Bar-B-Q, catégorie A, congelés, de 4 à 5 livres, à 55 cents la livre. La jeune dinde fraîche, chez Warshaw, coûte 59 cents la livre tandis que le jambon fumé, sans peau et sans gras, prêt-à-manger, est offert à 79 cents la livre.

C'est le temps de profiter de tous les légumes de la production locale: concombres, choux, céleri, laitue, tomates sont à leur meilleur et à des prix abordables. Le maïs en épis, offert presque partout entre 75 et 79 cents la douzaine, ne coûte que 59 cents au marché Union. Clôturez la saison d'été par une joyeuse épuluche.

Au comptoir des fruits, pêches, poires et prunes constituent des achats intéressants. Le prix des pêches est plus bas que la semaine dernière (de \$1,79, il est passé à \$1,49 presque partout). Recherchez la variété Elberta. Le goût est bon et le fruit se conserve bien. Autre offre intéressante: les oranges Valencia Sunkist, de bonne grosseur, juteuses, à 89 cents la douzaine chez Dominion. Elles sont excellentes.

université concordia

Musique, Cinéma, Anglais et Gestion hôtelière

Le service de l'Éducation permanente de Sir George Williams offre les programmes suivants dans les deux langues:

- des cours de musique susceptibles de répondre aux besoins des amateurs de musique à tous les niveaux

- quatre cours de cinéma, dont l'un sur le cinéma québécois, seront donnés par Jean-Pierre Tadros, critique de cinéma au Devoir.

L'Éducation permanente offre également:

- l'anglais, le soir - programme comportant trois niveaux: élémentaire, intermédiaire et avancé

- gestion hôtelière - programme s'adressant à toute personne désireuse de recevoir une formation en gestion des hôtels, restaurants, cafétérias, etc. (Ce programme est offert en anglais seulement)

Pour tous renseignements sur l'un ou l'autre de ces cours, veuillez téléphoner à 879-2865 ou écrire à

Continuing Education
Sir George Williams
1455 Blvd. de Maisonneuve, O.
Montréal H3G 1M8

LOI ÉLECTORALE DU CANADA

Circonscription de Dollard

SOMMAIRE DU RAPPORT DES DÉPENSES D'ÉLECTION

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (8) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui au nom de Me JEAN-PIERRE GOYER, l'un des candidats à la dernière élection d'un député à la Chambre des communes du Canada tenue dans la circonscription susmentionnée, rapport qui est déposé à mon bureau et qui peut, moyennant paiement d'un droit de vingt cents, y être inspecté, et des extraits peuvent en être pris, en tout temps raisonnable, dans les six mois qui suivent le 15ième jour d'août 1974, jour auquel ledit relevé m'a été fourni.

Fait à SAINT-LAURENT ce 15ième jour d'août 1974.

AIMÉ CARON
Président d'élection

Sommaire du rapport des dépenses d'élection de
Me JEAN-PIERRE GOYER

RECETTES	SOMMES	Nombre de personnes de qui reçues
Recettes, contributions, etc.	\$20,280.00	
Contributions promises et non versées, etc.		
Total	\$20,280.00	
PAIEMENTS	SOMMES	Nombre de personnes payées
Dépenses personnelles du candidat		
Frais de port	\$ 2,491.25	
Télégrammes		
Menus dépenses	\$ 790.77	
Location de locaux		
Services	\$ 3,928.38	
Frais de voyage et location de voitures		
Articles fournis	\$ 1,625.74	
Publicité	\$11,443.86	
Total	\$20,280.00	
CRÉANCES NON CONTESTÉES ET RETARDÉES		
CRÉANCES CONTESTÉES		

Fait à Saint-Laurent ce 15ième jour d'août 1974.

Paul Tardif
Agent officiel

Voici le scotch qui prend les devants au Québec! St-Léger.



Léger, clair et sec, c'est le scotch de qualité au goût des Québécois.

Représenté par Les Importations Durand Ltée, une division de LA DISTILLERIE MEAGHER LIMITEE



services d'éducation des adultes

C.S.R. Chambly • Téléphone : 670-3130
C.S.R. Chomedey de Laval • 693-8316
Comm. des Écoles Cath. de Montréal • 273-0481
C.S.R. Deux-Montagnes • 473-4884
C.S.R. Duvernay • 324-8420
C.S.R. Honoré-Mercier • 348-4951
C.S.R. Lanaudière • 756-0511
C.S.R. Laurentides • 326-0333
C.S.R. La Grosse • 581-9871
C.S.R. Jérôme-Le Royer • 842-8520
C.S.R. Lignery • 859-9181

C.S.R. Mollleur • 372-0221
C.S.R. Mille-lacs • 625-1881 ou 1882
Comm. Scolaire Saint-Sauveur • 637-3741
C.S.R. Ste-Croix • 748-7847
C.S.R. Sorel-Tracy • 371-2000
C.S.R. Veillonville-Sauvages • 485-8311
Comm. des Écoles Cath. de Verdun • 769-2771
C.S.R. Yamaska • 773-8401
C.S.R. Yerville • 428-4871
C.S.R. d'Avignon • 283-5555
C.S.R. Lake-Sheep Baldwin-Cartier • 697-1990

Consultez les services d'éducation des adultes de votre commission scolaire

Construction

Respect du décret et formation d'un comité d'experts, dit l'ACM

par Gilles Francoeur

L'Association de la construction de Montréal a demandé hier au cabinet provincial "de forcer la FTQ-Construction à respecter la loi et le décret et à accepter d'autre part la formation d'un comité d'experts impartiaux" qui auraient pour tâche d'examiner le problème posé par les demandes d'indexation des salaires dans l'industrie de la construction.

"Sans cette intervention, poursuit le communiqué de l'ACM, l'industrie de la construction va continuer à passer sous le contrôle des fiers-à-bras de la FTQ-Construction et, à l'instar de la Baie James, ce sont les contribuables québécois qui subiront les conséquences désastreuses" de ce conflit.

Quelques noms ont été avancés dans les milieux de la construction pour former ce comité. Trois noms retiennent généralement l'attention: il s'agit de M. Yves Guérard, économiste; de Claude Ryan, directeur du Devoir et de M. Jean Gerin-Lajoie, le directeur provincial des métaux (FTQ).

L'ACM a par ailleurs décidé hier de remettre en cause le principe de sa participation aux prochaines négociations en vue du renouvellement du décret en vigueur dans la construction jusqu'en mai 1976.

L'association justifie ses doutes quant à la nécessité de ces négociations en constatant que "le décret n'est plus respecté par personne" et qu'il en sera de même la prochaine fois.

Elle cite en guise d'exemple la volonté affichée par la FTQ-Construction de ne pas se satisfaire des conditions de travail prévues par le décret provincial. Elle s'en prend aussi à la "complaisance" du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, qui aurait avoué à quelques représentants de l'ACM "son impuissance" à régler désormais le conflit de la construction.

Au cours d'une réunion à Montréal, au début de la semaine, le ministre aurait déclaré aux représentants de l'ACM que s'ils acceptaient la formation d'un comité d'experts indépendants, lui-même se fe-

rait un devoir de faire accepter cette formule par la FTQ-Construction. L'ACM qui affirme être d'accord avec cette proposition, ajoute que selon ses renseignements, le ministre n'a pu convaincre les leaders de la FTQ-Construction.

Quant au ministre du Travail, M. Cournoyer, il a affirmé au Devoir qu'il avait promis de convaincre la FTQ-Construction à condition que la formule soit acceptée non seulement par l'ACM mais par la majorité des associations patronales.

Selon une source patronale digne de foi, l'ACM pourrait difficilement rallier

les autres associations patronales à la formule d'un comité d'experts parce qu'elle est à peu près la seule à être sérieusement menacée par les ralentissements de travail. Et encore, il ne s'agirait que d'une partie de ses membres, soit les plus importants entrepreneurs.

Les autres associations ne voient pas d'un bon oeil la mise sur pied d'un comité d'experts qui ne pourrait faire des concessions aux syndicats. Elles préfèrent donc le statu quo, quitte à ce que une bonne partie de leurs membres accorde en cachette les 50 cents exigés pour compenser les effets du coût de la vie.

Les cols blancs doivent se prononcer aujourd'hui sur de nouvelles offres

La Ville de Montréal et la Communauté urbaine de Montréal ont fait une nouvelle offre à leurs 5.000 cols blancs avec qui elles négocient, depuis plusieurs mois, le renouvellement des clauses monétaires de la convention collective pour 1974.

Ce groupe de fonctionnaires sera appelé à accepter ou à refuser ces nouvelles offres au cours d'une assemblée générale, ce soir, à 17 heures 30, au Centre Maison-neuve, 3.000, rue Viau. Le conseil syndical du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, qui s'est réuni hier soir, fera une recommandation au sujet de ces offres.

La dernière proposition de Montréal, qui négocie également au nom de la CUM, avait été faite au début du mois de mai dernier. Elle comportait une augmentation de l'ordre de 9 pour cent environ, mais elle avait été refusée massivement par les fonctionnaires qui exi-

geaient une augmentation de plus de 11 pour cent, ainsi qu'une clause d'indexation des salaires au coût de la vie.

Les négociations avaient été rompues après ce dernier refus, et tout au cours du mois de mai et du mois de juin on a pu assister à de nombreuses manifestations des cols blancs lors d'assemblées du conseil municipal ou autour de l'hôtel de ville. On a aussi harcelé les conseillers municipaux par des appels téléphoniques pour tenter d'obtenir leur appui.

On ne sait pas si la présente offre de l'administration municipale, faite la semaine dernière, sera jugée acceptable. On pense cependant qu'il s'agit d'un compromis qui pourrait mettre un terme au conflit. Il faut noter que la présente convention des cols blancs se termine en novembre, et que le syndicat des cols blancs doit se préparer à cette prochaine négociation.

RCA Victor de Cowansville serait victime du transistor

Fermera, fermera pas? La question est dans l'air à Cowansville depuis déjà quelques mois, faisant l'objet des conversations de tavernes comme des conciliabules entre les édiles municipaux: jusqu'à quand l'usine de fabrication de lampes de la RCA Victor tiendra-t-elle le coup? Car plus aucun doute n'est laissé, l'usine n'est plus rentable et ses quelque 300 employés pourraient éventuellement être mis à pied, selon les informations recueillies par LE DEVOIR.

C'est l'utilisation généralisée des transistors dans la confection des postes radio et de télévision, plutôt que des lampes électroniques, combinée à la forte expor-

tation par le Japon de ces mêmes ampoules, qui a plongé l'usine de la RCA Victor de Cowansville dans les eaux troubles de la production déficitaire. Un porte-parole de la compagnie nous a même laissé entendre qu'il en coûterait aujourd'hui 40% meilleur marché d'importer les ampoules du pays du soleil levant, que de les fabriquer sur place. On comprend donc que l'avenir de l'usine des Cantons de l'Est soit loin d'être assuré.

Implantée à Cowansville en 1961, l'usine fabrique annuellement deux millions de lampes électroniques de toutes sortes, pour la radio et la télévision. Dans l'immédiat, on prévoit réduire la production à 1.200.000 unités par année, dans une

tentative pour éponger les déficits importants qu'a occasionné le niveau de production actuel. Et on cherche activement une solution de rechange, au moins partielle. Car il est clair que l'usine, pour retrouver le chemin de la rentabilité et maintenir au travail tout son personnel, devra se trouver une autre vocation au sein de l'industrie électronique.

Or, il n'est pas du tout assuré que cette reconversion soit possible sans une transformation importante des installations de production. On ne passe pas facilement de l'usinage de lampes électroniques à la fabrication entre la compagnie RCA Victor et les organismes gouvernementaux bailleurs de fonds, des deux paliers de décisions, sont d'ailleurs en cours depuis quelque temps pour tenter de donner un nouveau souffle de vie à l'usine de Cowansville.

À la mairie de Cowansville, on n'a pas voulu se prononcer quant à une fermeture éventuelle de l'usine. On nous a affirmé que si l'usine devait fermer, la mise à pied de ses quelque 300 travailleurs ne réduirait la main-d'oeuvre active de la municipalité que dans une proportion d'environ 6%. L'avenir économique de la petite ville n'en serait donc pas compromis. D'autant plus que la Buckmills, une entreprise textile qui est l'un des plus gros employeurs de la ville, annonçait la semaine dernière des investissements de \$6 millions pour l'agrandissement de ses facilités de production.

Nouveau débat au conseil sur les installations olympiques

Les installations olympiques pour les Jeux de Montréal, en 1976, feront de nouveau l'objet d'un débat au conseil municipal: lors de la prochaine assemblée, les conseillers auront à approuver un plan d'ensemble pour la "Cité olympique".

Le contenu de ce plan, tant pour les détails que pour les grandes lignes, ne sera révélé que lors de la réunion du conseil qui se tiendra le 6 septembre, à 9 heures 30. Interrogé à ce sujet, le président du comité exécutif de Montréal, M.



Bell Canada et la Société pour vaincre la pollution (SVP) ont ouvert 41 dépôts à Montréal où les abonnés au téléphone sont invités à déposer leurs vieux annuaires. Ces derniers seront recyclés pour éviter le gaspillage et la pollution. À Verdun, le centre de dépôt est situé au 1125 de la rue Church. À Saint-Laurent, le dépôt est situé au 2205 de la Côte Vertu; à Anjou au 8250 du boulevard Métropolitain. Bell Canada et SVP publient les adresses des autres dépôts dans les journaux. (Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Ralentissements à La Presse: une édition au lieu de trois

Les membres des neuf syndicats de la FTQ du quotidien La Presse ont décidé hier pour la deuxième journée consécutive de ralentir le rythme de leur travail pour protester contre la lenteur des négociations en cours.

Le ralentissement, qui était surtout visible chez les membres de l'Union typographique internationale, a eu pour résultat de réduire de trois à une le nombre d'éditions du quotidien de la rue Saint-Jacques.

Un porte-parole de La Presse a qualifié de "sabotage" la tactique syndicale, qui pourrait être à nouveau utilisée aujourd'hui. Ce porte-parole, M. Fernand Roy, a souhaité que les rencontres prévues avec les conciliateurs du ministère du Travail soient avancées de quelques jours. Les prochaines rencontres devaient se dérouler le 14 septembre prochain, soit à peine deux semaines avant l'acquisition du droit de grève par quelques-uns des 14 syndicats de l'entreprise.

Dans un article non signé publié à la première page, M. Roy déclare que La Presse a présenté des offres globales et non finales et que la parole appartient désormais aux syndicats. Selon La Presse Canadienne, M. Roy a aussi déclaré que la direction du quotidien n'a pas l'intention de bouger avant d'avoir pris connaissance du rapport des deux conciliateurs provinciaux.

Il a été impossible de connaître hier la version des syndicats. Toutefois, selon une source bien informée, le front commun qui regroupe les cinq syndicats de la CSN et les neuf affiliés à la FTQ, doit se réunir ce soir pour établir sa stratégie et fournir une explication à ces ralentissements de travail.

Les deux centrales syndicales, qui ont évité jusqu'à présent de prendre position

sur la négociation en cours depuis près d'un an, pourraient bien rompre leur silence d'ici la fin de semaine.

Les conventions collectives des 1.500 employés de La Presse ont expiré le 15 décembre dernier.

M. L'Ecuyer promet un service de sécurité de qualité uniforme

Le nouveau président du Conseil de sécurité de la Communauté urbaine de Montréal entend assurer un service de sécurité de qualité uniforme dans toutes les municipalités de l'île de Montréal, et ce, au meilleur prix possible.

C'est ce qu'a déclaré Me Paul-Emile L'Ecuyer au cours de la cérémonie d'installation, hier matin, alors qu'il prenait officiellement la succession du juge Jacques Coderre à la présidence du Conseil de sécurité. Me L'Ecuyer ancien conseiller spécial du ministre de la Justice, a été nommé à ce poste pour une période de cinq ans.

Depuis l'intégration de tous les corps policiers des diverses municipalités membres de la CUM, plusieurs maires se sont plaints à plusieurs reprises des coûts du nouveau service de police ainsi que de sa qualité.

Le nouveau président a répondu à ces critiques en promettant de procéder à une étude de tous les coûts et de l'admi-

Les services de santé du Québec, un modèle pour la France

QUEBEC (Le Devoir) — L'organisation des services de santé au Québec constitue un modèle pour la France, selon le ministre de la Santé de ce pays qui terminait hier une visite officielle de quatre jours au Québec.

Accompagnée de M. Claude Forget, ministre des Affaires sociales du Québec, Mme Simone Veil a rencontré la presse peu avant son départ.

Elle dit avoir tiré de ses entretiens avec M. Forget et Mlle Lise Bacon, ministre d'Etat, de même que des exposés qui lui ont été faits au ministère, au CHUL et à la Régie de l'assurance-maladie du Québec, la conviction que le Québec atteint des "résultats remarquables" au plan des structures des services de santé. "C'est une leçon pour nous", dit-elle.

Elle ajoute qu'elle avait le sentiment que la France était en pointe à cet égard. Mais la visite québécoise lui aurait fait voir "quantité de choses intéressantes" qui peuvent servir de modèle à son pays.

Mme Veil, qui fait partie du gouvernement de M. Jacques Chirac depuis le 28 mai dernier, en était à son premier voyage officiel hors de France. Elle se réjouit que ce fut au Québec, avec lequel son pays entretient des liens de coopération très étroits et des échanges fructueux.

Ce qui l'a frappée surtout ici, c'est l'organisation des services de santé communautaire, laquelle constitue un problème aigu en France. Elle a tiré de ses discussions une leçon d'efficacité en ce qui concerne la jonction des services curatifs et préventifs.

Par contre, elle estime que le système de rémunération des professionnels de la santé, directement pris en charge par la Régie de l'assurance-maladie, ne pourrait être transposé en France, en ce qu'il heurterait des "options fondamentales".

En conclusion, Mme Veil est heureuse d'être satisfaite de son voyage au Québec, où elle a reçu un accueil chaleureux qui a facilité des échanges vivants et utiles.

Y a-t-il plus de crimes liés aux hallucinogènes ou un meilleur décompte?

OTTAWA (PC) — Des chiffres publiés par Statistiques Canada cette semaine démontrent entre autres que de plus en plus d'offenses criminelles sont liées à la consommation d'hallucinogènes, tels que cannabis et haschisch.

La montée de cette criminalité a commencé en 1971 et on ne sait pas si c'est la consommation de ces drogues qui a augmenté ou si c'est la vigilance de la police qui s'est accrue.

Les statistiques pour les années 1972, 1973 et le premier quart de l'année en cours montrent également que si le nombre de meurtres demeure constant le nombre d'actes de violence a tendance à s'accroître ostensiblement.

La négligence criminelle sur les routes

L'affaire Wexu: le Collège attendra au 18 octobre

Le Collège des médecins devra attendre au 18 octobre pour confondre, comme il le désire, l'acupuncture Oscar Wexu devant les tribunaux, pour pratique illégale de la médecine.

La poursuite avait été ouverte contre le professeur Wexu et un collègue, M. Arthur Fowler, qui avaient été accusés d'administrer des traitements qui empiétaient sur le champ de la médecine.

Hier, néanmoins, le dossier relatif à cette affaire avait été égaré, et le juge Cyrille Morant a reporté la cause au 18 octobre, à la demande du procureur de M. Wexu, qui a expliqué que son client devait s'absenter pour trois semaines à l'étranger, et que lui-même serait occupé à une autre cause lors du retour de l'inculpé.

Néanmoins, d'autres accusations ont été portées contre M. Wexu hier, ainsi que contre sa fille Amélie, et son fils Mario, qui pratiquent également l'acupuncture.

est également stable mais les Canadiens conduisent de plus en plus souvent en état d'ébriété. De plus plusieurs Canadiens refusent de se soumettre à l'ivresse-mètre.

Les crimes liés à l'utilisation de drogues sont passés l'an dernier à 193 pour 100.000 de 94.4 pour 100.000 pour l'an dernier.

Statistique Canada précise à ce propos que plusieurs municipalités ainsi que la police de la province d'Ontario ont créé des corps de police spéciaux pour ce genre de crimes. Ainsi, la croissance des chiffres pourrait venir en partie d'interventions plus nombreuses de la police.

Le nombre de meurtres a été de 479 en 1972 et de 474 en 1973. Pour le premier quart de 1974, il a été de 104 contre 121 pour la même période l'an dernier.

Cependant le nombre de crimes impliquant une violence physique a atteint 177.160 en 1973 110.468 l'année précédente.

Les statistiques sur le crime couvrent un domaine qui va du meurtre aux infractions de règlements municipaux en passant par la fraude, la prostitution, le jeu et le viol.

Le père de Couesnongle élu supérieur des Dominicains

NAPLES (AP) — C'est un Français, le père Vincent de Couesnongle, qui a été élu hier supérieur général des Dominicains, l'un des principaux ordres de l'Eglise catholique.

Il remplace le père Aniceto Fernandez, d'Espagne, qui dirigeait l'ordre depuis douze ans.

Le père de Couesnongle, âgé de 58 ans, est né à Quimper. Il est entré dans l'ordre des Dominicains en 1935 et a été ordonné prêtre en 1943. Depuis huit ans, il appartenait à la curie

dominicaine à Rome, à titre d'adjoint pour les pays de langue française.

Son mandat de supérieur général pourrait être réduit de 12 à neuf ans si une proposition en ce sens soumise au chapitre est retenue.

Les Dominicains avaient déjà eu un Français comme supérieur général il y a 40 ans, le père Martin Gillet.

On compte environ 8.000 Dominicains dans le monde, la plupart en Europe occidentale et aux Etats-Unis.

Vos meubles remis à neuf

Pour le 1/3 du prix des neufs
garantie 10 ans

Nos experts peuvent refaire entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, repasser les défauts occasionnés par les années, etc.

Estimation gratuite

LES SPECIALISTES DU MEUBLE ENR.
7469, 18e Ave. N. 721-0947

Nous nous occupons aussi de remboursement

COOPÉRANT OUTREMER ?

- Désirez-vous **coopérer** dans le Tiers-Monde ?
- Êtes-vous soucieux de vous **préparer** sérieusement pour une coopération véritable ?
- Alors, participez au "Carrefour d'Initiation à la Coopération Internationale" du



CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

4824, chemin Côte des Neiges,
Montréal H3V 1G4 - Tél. 735-4561

éditorial

Un premier signe de déblocage?

Tandis que se rapprochait l'échéance au-delà de laquelle seul un recours tout à fait extraordinaire pourra remettre en marche le métro de Montréal, le conflit qui oppose la CTCUM au Syndicat du transport de Montréal a connu hier des développements qui, si timides qu'ils soient, marquent peut-être une première étape vers un déblocage.

Parmi ces développements, il faut signaler la remise en marche des autobus dans la plupart des districts, la réaction plutôt sans conséquence des dirigeants syndicaux et, surtout, la rencontre qui a eu lieu entre MM. Robert Bourassa et Marcel Pepin.

Suivant la logique de sa position, la CTCUM avait le devoir de tenter par tous les moyens légaux de remettre les autobus en marche dans la métropole.

Or, les rapports dont on disposait en fin d'après-midi indiquaient qu'elle avait réussi son pari. Ce succès relatif ne signifie aucunement que l'on s'achemine vers une désintégration de la position syndicale. Il ne signifie surtout pas que l'on ait le moins progressé sur l'enjeu fondamental du conflit.

La remise en marche du service d'autobus a néanmoins permis de circonscrire considérablement les effets de la grève des employés de soutien. Il suffisait de comparer le trafic d'hier à celui de la veille pour constater une diminution sensible du nombre des embouteillages dans les artères de la métropole.

Les employés intéressés à observer leur contrat de travail ont au moins été l'objet d'une projection efficace contre les menaces et le chantage. Même si ce résultat ne saurait être confondu avec une solution véritable, il montre que n'est pas aussi absolu qu'on pouvait le craindre le droit que certains groupes s'arrogent d'imposer par tous les moyens leur volonté à d'autres groupes et au public en général.

Devant la sentence du juge James Hugessen, la CSN a réagi avec sa violence verbale habituelle. Mêlant les insinuations personnelles, les comparaisons impertinentes et les jugements à l'emporte-pièce aux interprétations sociologiques les plus sombres, la centrale a dénoncé très sévèrement, comme on pouvait s'y attendre et comme c'est d'ailleurs son droit le plus strict, la sentence portée par le magistrat.

On ne trouve cependant dans la communiqué de la CSN aucune déclaration qui pourrait être assimilée à un refus de donner suite à la sentence du juge Hugessen. On n'y trouve non plus aucune invitation à défier le jugement.

Si la partie syndicale allait maintenir indéfiniment son refus d'obtempérer à une in-

jonction qui, tout en expirant bientôt, sera probablement renouvelée tant que durera le conflit, elle s'exposerait évidemment à de nouvelles sanctions dont la gravité pourrait être plus grande. Aussi longtemps qu'elle se borne à exercer son droit de critique à l'endroit de la décision rendue par le tribunal, elle ne fait que se prévaloir d'une liberté que notre système reconnaît à tous les citoyens.

A force de ne voir les événements et les hommes qu'à travers le prisme de préjugés idéologiques grossiers, la CSN laisse toutefois percer la faiblesse radicale de sa position globaliste. Dans son long communiqué, on cherche en effet vainement les passages qui témoigneraient de la considération des grévistes pour le bien général d'une cité que leur arrêt de travail paralyse à demi. C'est au nom du bien commun, de l'intérêt évident de milliers de citoyens, de la santé économique générale de la cité que le juge Hugessen a rendu mardi sa sentence. De ces motifs qu'a définis le magistrat, le pamphlet syndical ne souffle mot. En oubliant aussi l'enjeu majeur du conflit, les auteurs se jugent eux-mêmes.

Rappelons cependant que là ne réside pas l'élément principal de l'intervention de la CSN. Une société démocratique ne doit pas avoir peur des paroles fortes, y compris celles qui vont au-delà de la vérité objective. Ce dont il y a lieu d'être satisfait pour l'instant, c'est que la dénonciation de la sentence du juge Hugessen ne semble avoir donné lieu à aucune aggravation de la situation au plan strictement légal.

Par-delà les événements dont il vient d'être question, il s'est produit à Québec une rencontre dont les effets sur le déroulement du conflit pourraient être plus significatifs que bien des déclarations à l'emporte-pièce. Il s'agit de la rencontre qui a eu lieu entre le premier ministre Bourassa et le président de la CSN, M. Marcel Pepin.

M. Bourassa aurait pu prendre prétexte du jugement rendu mardi par le juge Hugessen pour refuser de se prêter à une rencontre qui pouvait sembler entériner une grève illégale. Tel semblait d'ailleurs être son sentiment lorsqu'il faisait dire la veille par son ministre du Travail qu'il ne pouvait rien faire à moins d'une demande formelle des deux parties.

Le premier ministre s'est toutefois ressaisi et c'est avec soulagement qu'on apprendait hier matin la nouvelle de sa rencontre imminente avec le président de la CSN. Il faut espérer maintenant qu'il saisira la perche que lui a tendue M. Pepin.

M. Pepin a en effet proposé à M. Bourassa la désignation d'un médiateur spécial chargé de rapprocher les parties. Par un heureux concours de circonstances, cette demande coïn-

cide avec une suggestion que formule aujourd'hui même dans Le Devoir un citoyen consciencieux dont nul ne saurait mettre en doute la bonne foi, M. Pierre Shooner, directeur général de la Chambre de commerce de Montréal.

Il n'est pas sûr que la médiation spéciale préconisée par M. Shooner réponde en tous points à la conception que s'en fait M. Pepin. Le directeur de la Chambre de commerce semble envisager une médiation qui impliquerait le retour au travail pendant que l'on s'emploierait de bonne foi à trouver une "solution permanente" qui serait autre chose "qu'un quelconque compromis pour sauver la face des parties en cause et permettre une reprise du travail à n'importe quelle condition". Le président de la CSN pense probablement, de son côté, à une médiation qui s'exercerait pendant que se poursuit l'arrêt de travail.

L'idée de médiation est néanmoins lancée. Que le gouvernement veuille y donner suite dans des conditions qui tiennent compte de toutes les données du problème, y compris le caractère illégal de l'arrêt de travail, nul ne voudra s'en formaliser. L'essentiel, c'est qu'il ne laisse pas passer l'occasion qui se présente de faciliter un dénouement rapide du conflit par les voies toujours plus appropriées de la conversation.

"On reçoit chaque jour", écrit en page cinq M. Pierre Shooner, "de nombreux appels téléphoniques à propos de la paralysie actuelle du métro de Montréal. Les commentaires verbaux expriment le mécontentement ou la colère, mais plus profondément, ce sont des sentiments d'inquiétudes ou d'impuissance que l'on découvre".

Sans en approuver les expressions concrètes, on doit admettre comme un fait social de la plus haute importance la colère qui s'exprime sous la signature des dirigeants syndicaux dénonçant les politiciens, les tribunaux et tout ce qui n'entre pas dans leur définition du "monde ordinaire". Mais le texte de M. Shooner nous rappelle qu'il existe présentement une autre forme non moins éloquent, et probablement plus répandue, de colère. C'est elle qui exprime la révolte de milliers de citoyens devant l'usage que certains groupes font de leur pouvoir.

Le gouvernement qui s'aventure sur le terrain explosif où s'affrontent les deux colères court des risques certains. Si, parfois, la prudence lui suggère d'attendre, il est aussi des situations où l'urgence commande son intervention. La situation présente du transport en commun à Montréal est de celles-là. Aussi faut-il souhaiter que M. Bourassa pousse plus loin l'intervention qu'il a esquissée hier.

Claude RYAN

Deux documents sur la démission du provincial des dominicains

1) Lettre du père Georges Perreault à ses confrères canadiens

A tous les frères de la province dominicaine canadienne,

Le Maître général me demande ma démission parce que j'ai pris certaines distances par rapport au style de vie traditionnel du couvent dominicain. J'ai effectivement pris ces distances, non par caprice, ni par indifférence ou mépris à l'égard de la vie régulière, à laquelle j'ai été très fidèle pendant mes longues années de vie romaine. Mais ces événements m'ont progressivement amené à poursuivre une évolution qui allait précisément dans le sens que je voulais donner à ma vie en me faisant dominicain: j'ai rencontré le Seigneur d'une manière telle que je ne puis renoncer à poursuivre la vie qui est la mienne actuellement, et je pense que cette découverte renouvelée de Dieu m'aide à mieux partager avec d'autres la recherche du Seigneur qui doit guider toute existence humaine.

Je considère comme passagères certaines

conditions de vie qui marquent une distance par rapport à la vie conventuelle. Je l'ai dit au Maître général quand, au cours de sa visite au Canada, il m'a demandé des explications. Il a jugé que je devais mettre fin immédiatement à ma situation présente ou remettre ma démission. Je lui ai demandé un délai qu'il n'a pas cru pouvoir m'accorder. Je respecte le jugement et la décision du Maître général et, convaincu de devoir poursuivre mon évolution actuelle, je donne donc ma démission.

Ceci ne remet aucunement en question mon appartenance dominicaine. J'ai au contraire la conviction que, par des routes parfois divergentes et souvent inattendues, nous nous acheminons tous vers le même Seigneur. Je souhaite donc que l'événement que nous vivons ensemble actuellement contribue à notre croissance dans la foi.

Georges PERREAULT

Montréal, 9 août 1974.

2) Lettre du Conseil provincial des dominicains canadiens au maître général

Cher père Fernandez,

Nous accusons réception de votre lettre du 23 juillet (dans laquelle était acceptée la démission du père Georges Perreault).

Nous acceptons votre décision avec respect mais aussi avec un très grand regret et une certaine appréhension. Le père Perreault avait tout notre appui et notre admiration pour sa personnalité et son oeuvre. Nous permettez-vous de nous étonner qu'une telle décision ait été prise si tôt avant un chapitre général électif?

D'autre part, en raison du principe de su-

biarité reconnu par le Concile Vatican II, nous trouvons vraiment dommage que le Conseil provincial n'ait pas été consulté officiellement et qu'ait été préférées des opinions diverses aux jugements prudents du Conseil provincial maintes fois répétées depuis votre visite au Canada.

Nous ne pouvons pas ne pas vous faire part de notre grande peine qu'ainsi une certaine image de l'Eglise et de l'Ordre soit projetée dans le public.

P.S. Cette lettre porte la date du 9 août.

TRIBUNE LIBRE

Le mouvement charismatique: une critique mal informée

M. Serge Beaudoin,

J'ai lu avec intérêt, surprise et tristesse votre texte au sujet du renouveau charismatique que LE DEVOIR publia le 7 août dernier. Avec intérêt, car dans ma vie de religieux, de prêtre et de théologien j'estime comme une grâce du Seigneur ce renouveau que j'essaie de comprendre toujours davantage. Avec surprise, car vous semblez avoir une certaine complaisance en histoire de l'Eglise et voilà que vous vous livrez à des jugements si peu fondés historiquement (v.g. tous les illuminés descendent directement de Montanus; tous les charismatiques seraient des hystériques). Avec tristesse, car tout en voulant faire oeuvre d'Eglise et rester fidèle à l'Esprit du Christ, votre mise en garde cinglante contre le renouveau charismatique me paraît s'inspirer de cet esprit du siècle qui anime malheureusement si souvent ceux qui se servent des moyens de communications sociales.

En effet, faire la vérité au sens évangélique du mot suppose un amour sans calcul et sans préjugé, un effort n'épargnant aucune peine, une fidélité aux faits qui ne les biaise pas lorsqu'ils mettent en cause nos propres attitudes, dispositions, visées, etc. Selon la loi du moindre effort et de la consommation de l'instantané, caractéristiques de "l'esprit du siècle" — celui qui manipule les moyens de communication sociale recourt facilement à l'artificiel, fabrique de son propre crû un commentaire fantaisiste de la réalité et au lieu de favoriser la communication il produit des court-circuits, au lieu de faire la lumière sur une situation il entraîne ses lecteurs ou auditeurs vers le royaume des ténébères.

Vous-même écrivez au sujet de Satan: "son action est toujours une moquerie du vrai".

Comment alors nous prévenir, vous et moi, contre son action subtile et sournoise, sinon en faisant l'effort nécessaire pour nous mettre vraiment au courant des faits, pour prendre contact avec les gens que nous croyons devoir faire connaître au public, pour nous documenter solidement sur le sujet en question? N'est-ce pas là une façon orthodoxe de retourner aux sources, une façon qui s'inspire de l'Esprit de Vérité? Le meilleur code d'éthique professionnelle pour tous ceux qui utilisent les moyens de communication sociale, c'est la première épître de Saint Jean où l'évangéliste nous fait comprendre qu'on ne peut faire la vérité, qu'on ne peut marcher dans la lumière, sans se renouveler chaque jour dans l'amour du prochain et la foi au Seigneur Jésus, sans communier sans cesse à la Vie que le Père nous donne.

Je n'ai nullement l'intention de reprendre votre article point par point. Jusqu'ici, j'ai voulu faire ressortir la défectuosité de la méthode dont vous vous êtes servi pour jeter plus de lumière sur le renouveau charismatique. En guise de conclusion, je veux dire un mot au sujet de la comparaison que vous établissez entre les montanistes et les charismatiques.

Selon un théologien américain, cité dans le numéro spécial sur le mouvement charismatique de La Vie Spirituelle de janv.-févr. 1974 (voilà une source fiable de documentation sur les courants contemporains en vie spirituelle), cette comparaison est erronée et reflète aussi bien une ignorance du montanisme que du renouveau charismatique catholique. Il y ajoute toutefois que le renouveau est exposé à suivre la voie vaudoise, les Vaudois ayant été, au XIIe siècle, des chrétiens sincères "qui prirent leur enthousiasme religieux personnel pour une compétence théologique" (La Vie Spirituelle, janv.-févr. 1974, p. 47). L'auteur cité est Donald Gelpi, S.J., dont le livre Pentecostalism, A Theological Viewpoint traite abondamment du problème soulevé par vous).

Je ne voudrais pas vous accuser d'ignorer le montanisme. Ce n'est pas non plus pour vous accorder un prix de consolation que je mentionne la comparaison possible entre les charismatiques et les Vaudois (qui n'ont rien à faire avec le Vaudois Haïtien, évidemment). Ce que je veux souligner, c'est que tout courant de spiritualité risque de dévier lorsqu'il ne se nourrit pas des sources vives de l'Esprit. Dans l'expérience chrétienne, on ne peut dissocier la foi, l'espérance et la charité; on ne peut pas faire consister l'essentiel de cette expérience dans l'amour du prochain en le dissociant de toute la vérité révélée; on passe à côté du Christ, on n'est pas son disciple, lorsqu'on néglige soit l'orthodoxie soit l'orthopraxie, lorsqu'on élimine soit la dimension verticale soit la dimension horizontale. En autres mots, l'amour chrétien est une communion au Fils et au Père dans l'Esprit et cette communion n'existe que concrétisée et incarnée dans une vie sacramentelle et ecclésiale assumant les tâches terrestres. Les "charismatiques", et surtout leurs leaders, tentent de s'en souvenir constamment. Sans cesse aussi, ils réclament une aide théologique et pastorale et spirituelle de la part de ceux qui ont reçu dans l'Eglise du Christ une mission spéciale à cet effet. C'est là un retour à l'Esprit, exprimer sa foi dans cette Eglise qu'il édifie, organise et conduit vers la Vérité toute entière.

C. BOEKEMA, Spiritain.
Collège St-Alexandre,
Limboux,
Le 25 août 1974

lettres au DEVOIR

La génération de 1974 n'aura rien manqué

L'élection dans Johnson est, à mon avis, une bonne occasion de poser quelques questions à la conscience politique et morale de notre gouvernement. Evidemment, ce ne sont pas M. Bourassa ni des ministres et députés qui vont y répondre, avec l'attitude scandaleuse qu'ils affichent sous cette "affaire BOUTIN". Mais rien ne nous empêche, nous, le monde ordinaire du Québec, de rêver d'une politique honnête. Quel que soit le vainqueur de cette élection, le problème de meurer entier à ce niveau, et nous pourrions nous poser les mêmes questions.

— M. Bourassa et le parti libéral ont-ils été honnêtes envers la population du Québec tout entier, en acceptant de nouveau un candidat douteux?

— M. Boutin, loin de se disculper par ce "jugement du peuple", ne serait-il que plus coupable en osant se représenter, en se moquant de toute décence politique?... et en acceptant sa réélection avec le sourire, s'il est réélu?

— Aura-t-il beaucoup de supporters aux bureaux de scrutin? — Beaucoup des électeurs de Johnson ont été dans l'opposition ces dernières années... Ils se sentent mal placés aujourd'hui pour voter contre le gouvernement. Ils savent, eux, qu'ils ont été négligés, que les grandes routes se détériorent aux

endroits mêmes où se trouvent encore les affiches "Comité de Bagot", qu'on arrive de St-Hyacinthe (libéral) ou de Drummond (ancien comté du ministre libéral, de la voirie, où beaucoup de rangs de campagnes sont pavées)... La DÉMOCRATIE devrait-elle être prête à pardonner à ces électeurs de pencher vers M. Boutin, le jour du scrutin?

— Les partis d'opposition ne pouvaient-ils pas épargner ce supplice aux électeurs, en laissant élire M. Boutin par acclamation, ou en le forçant à se trouver un candidat de paille pour qu'il y ait élection, pour que "son jugement du peuple" ait lieu?... Peut-être l'opposition a-t-elle eu raison de croire que nos honnêtes gouvernants ne saisiraient pas la leçon...

— Est-il nécessaire, comme l'a af-

firmé M. Boutin, d'avoir un "bon" député pour obtenir de bonnes routes, des ponts, etc.?

— Se pourrait-il que les électeurs des comtés d'opposition méritent qu'on s'occupe d'eux un peu?

— Se pourrait-il qu'ils aussi paient des taxes et des impôts et puissent exiger quelques services en retour?

— Se pourrait-il que ce soit une question de JUSTICE, et non de bon-vouloir envers des quéteurs? J'ai passé mon enfance dans le comté actuel de Johnson. J'étais bien jeune quand on se lamentait contre Duplessis et je ne peux le juger... Heureusement, ceux de ma génération n'ont rien manqué de ce qu'on nous en a raconté. Ça se vit en 1974!

— Jean-Louis COURCHESNE,
Dorval, le 26 août 1974

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean-François
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Rivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$40 par année, six mois \$22. À l'étranger: \$45 par année, six mois \$25. Frais mens. \$13. Éditions du samedi: \$10 par année. Édition hebdomadaire, livrée à domicile par porteur: \$120 par année. Tarif de l'abonnement servi par la poste en retour sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0838. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

bloc-notes

Vers une pleine reconnaissance de Cuba

La plupart des pays de l'Amérique latine auront bientôt renoué leurs relations diplomatiques avec Cuba et levé le blocus économique qu'ils avaient imposé à l'île sous la pression de leur tuteur de Washington. A l'heure de la détente universelle, en effet, et de la reprise des échanges les plus divers entre les Etats-Unis et les deux grands pôles du monde socialiste, il aurait été trop humiliant pour l'hémisphère sud de ne pas accéder au même forum.

Pour empêcher la contamination occidentale, le bloc socialiste s'était retranché derrière le fameux rideau de fer. La société nouvelle y étant maintenant érigée sur les ruines de l'ancienne, les possibilités de subversion y sont fort limitées. C'est pourquoi les portes sont désormais ouvertes au tourisme, au commerce et aux échanges culturels et scientifiques. La répression qui y frappe encore certains dissidents n'en paraît que plus anachronique, comme si les anciennes machines policières devaient à tout prix continuer de moudre de temps en temps un innocent ou un bien peu dangereux coupable.

Il en va de même de ce côté-ci de la barricade. On a fait la chasse aux sorcières bien davantage que la chasse aux espions. Mais Cuba posait un problème particulier. Autant l'Europe occidentale et l'Amérique du nord revenaient après la guerre plus massivement que jamais peut-être à la société capitaliste et libérale, autant les jeux n'étaient pas faits en Amérique latine. Dans ce continent, en effet, la misère à ciel ouvert, pour ainsi dire, est massive; l'exploitation des paysans ou des travailleurs est évidente; l'incapacité des systèmes de sécurité sociale à endiguer la maladie et la paupérisation rend les gouvernements plus vulnérables. D'où l'intérêt porté à Cuba, à gauche comme à droite.

L'entreprise castriste aurait pu demeurer une honnête et peu inquiétante

démocratisation libérale si l'aveuglement et la voracité des intérêts étrangers qui exploitaient l'île n'avaient poussé les Etats-Unis à pousser à leur tour La Havane dans les bras de Moscou. Aucun socialisme latino-américain ne sera jamais à l'aise tout à fait avec les socialismes-frères de l'Europe de l'est. Mais le blocus américain, endossé par la plupart des autres pays du continent devait permettre ce rapprochement peu commun. La mise en quarantaine visait à faire tomber le régime des Barbus. Il a au contraire eu comme résultat de rendre le processus irréversible.

Mais, entre-temps, l'emprisonnement du Cuba a permis aux Etats-Unis et à leurs alliés au sud de dresser à la grandeur du continent un des plus grands et sans doute des plus efficaces réseaux policiers et militaires de l'histoire. Ni la voie de la guérilla, comme on l'a cru au temps de Che Guevara, ni la voie de la démocratie, comme l'ont tenté les démocrates-chrétiens du Chili puis les partisans socialistes du gouvernement Allende, ni aucune intervention extérieure, de Cuba ou d'ailleurs, ne sauraient "communiser" l'Amérique latine, dans l'état actuel du "partage" du monde.

On peut bien se permettre maintenant de laisser La Havane acheter et vendre à n'importe qui, et tenir des expositions jusqu'en plein cœur de la dictature brésilienne si le cœur lui en dit. Cuba n'est plus le symbole menaçant d'hier. Il n'est plus le modèle de libération auquel les résistants vont songer pour demain. En ce sens, dans la mesure où le succès castriste était de nature à exercer quelque influence, le danger qu'il pouvait représenter pour les Etats-Unis et leurs vaisseaux du continent a été éliminé. Les changements qui ont tard surviendront en Amérique latine, même là où les dictatures et la misère sont les plus patentes, emprunteront d'autres chemins.

En retour, devant moins dépendre du bloc socialiste pour nombre de ses produits d'importation, Cuba retrouvera une plus grande marge de manœuvre, trouvera sans doute à faire de nombreuses économies en renouant des liens commerciaux avec ses voisins immédiats, sans pour autant tomber dans le piège d'une nouvelle dépendance.

Seul Etat socialiste des Amériques, l'île castriste pourra alors se présenter partout pour ce qu'elle est, non le monstre inhumain qu'en colportait la propagande américaine, ni le paradis qu'aucun parti socialiste n'a encore pu créer, mais au moins un pays libre et une société qui cherche à se construire elle-même, au lieu d'être manipulée par des intérêts extérieurs. A cet égard, Cuba en aura à apprendre même aux Etats "développés" de l'A-

mérique et sans doute aussi aux pays "protégés" du bloc de l'est.

L'inéluctable rendez-vous d'Israël

L'affaire de Mgr Capucci, la reprise des activités des fedayins sur le territoire même qu'ils revendiquent, la baisse de l'immigration en Israël, voilà autant de sujets d'actualité qui nous rappellent, au cas où nous irions l'oublier un instant, qu'à peine un volet du conflit israélo-arabe est en voie de règlement. Certes, les rumeurs d'une reprise des hostilités du côté de la Syrie ou encore les informations faisant état de préparatifs de part et d'autre dans le Sinaï, n'ont rien pour dissiper les inquiétudes. Mais une nouvelle confrontation aventureuse entre ces Etats du Proche-Orient n'est guère prévisible présentement. Le vieux fond du problème entre les populations juives et arabes de l'ancienne Palestine n'a rien perdu, par contre de son acuité.

L'idée fait son chemin, du moins officieusement, de la création d'un Etat palestinien qui, à côté de l'Etat d'Israël, et bientôt 30 ans après le "plan de partage" refusé en 1947, donnerait à la communauté arabe la base politique qu'elle ne saurait trouver dans l'Etat hébreu tel qu'il est conçu et administré depuis la fondation d'Israël. Certains palestiniens n'y voient qu'une étape vers la constitution d'une Palestine démocratique qui engloberait également le territoire présentement sous le contrôle des autorités israéliennes. D'autres y voient une mortelle concession qui consacrerait à jamais ce qu'ils estiment être l'injustice spatiale des habitants arabes de la Palestine britannique. Un nombre qui n'est pas facile de déterminer s'accommoderait sans doute de la coexistence de deux Etats, quitte à prévoir des garanties pour leurs minorités respectives.

Mais aucun développement significatif n'étant survenu dans l'attitude des autorités gouvernementales d'Israël à l'égard des Palestiniens, c'est le vieil antagonisme qui prévaut encore. Sauf qu'il va tendre à s'exprimer de plus en plus dans les territoires encore occupés par Israël ainsi que sur le propre territoire conquis par Tel Aviv en 1948.

Les dirigeants de la résistance palestinienne pouvaient avec raison se présenter sur la scène arabe et internationale comme les représentants du peuple palestinien, du moins celui au sein duquel ils étaient solidement implantés. Mais, de l'autre côté des lignes tenues par l'armée israélienne,

notamment dans l'ancienne Cisjordanie du roi Hussein, d'autres notables pouvaient, non sans vraisemblance, prétendre parler au nom de la population, même s'ils étaient ici et là taxés de connivence avec l'occupation israélienne ou le trône hachémite. Autant que la lutte avec Israël, la bataille pour la représentation politique des Palestiniens va donc activer le "front intérieur" du conflit.

Une guérilla harassante s'annonce, à va peser lourd sur la vie d'Israël, autant que la tension d'hier sur les hauteurs du Golan ou les tirs, plus lointains, qui rompaient autrefois la trêve au-dessus du canal de Suez. A supposer que le coup de filet des services de sécurité qui ont arrêté Mgr Capucci ne soit pas, ainsi que l'en accuse Israël les milieux arabes, une fabrication pure et simple, mais révèle une participation véritable aux activités clandestines, cela ne fait qu'illustrer le caractère artificiel et illusoire de la "collaboration" dont Israël dit se féliciter entre la majorité juive et la minorité arabe.

Il ne saurait y avoir de repos, à vrai dire, dans un Etat qui se prétend d'abord juif et au service des Juifs, où qu'ils soient dans le monde, et qui compte en même temps une importante minorité arabe qui ne veut ni ne peut s'identifier au projet sioniste.

En 1948, la minorité juive a pris le contrôle du pays qui a échappé à la majorité arabe. Depuis, les Palestiniens prétendent démocratiser Israël, c'est-à-dire y redonner le pouvoir à la majorité, qui, avec les réfugiés rapatriés, y redeviendrait arabe, liquidant par le fait même la structure de l'Etat hébreu. Mais aucune formule n'a encore été trouvée, qui permettrait aux Juifs de conserver la protection étatique qu'ils recherchaient depuis si longtemps, tout en donnant l'équivalent aux Palestiniens. On pourra nier longtemps encore cette donnée capitale du problème, mais, ainsi qu'on vient de le voir à Chypre, on ne pourra éternellement se reposer sur le statu quo.

Tôt ou tard la recherche d'une solution juste et durable, pour reprendre une formule vieillotte mais toujours réaliste, devra réunir Juifs et Palestiniens, en Israël principalement, mais aussi dans les communautés juives et palestiniennes qui, ici et là dans le monde, se sont identifiées aux intérêts de leurs compatriotes du Proche-Orient, et pourraient, plus qu'à Jérusalem peut-être, se rencontrer avec moins de préventions. De telles réunions exploratoires ont déjà eu lieu en Europe, avec les résultats trop modestes peut-être, mais des tentatives en ce sens, — à Montréal, par exemple — se révéleraient à l'expérience sans doute fructueuses.

Jean-Claude LECLERC

la parole du jour

"Si quelqu'un ne commet pas d'écart de langage, c'est un homme parfait: il est capable de refréner tout son corps. Quand nous mettons aux chevaux un mors dans la bouche pour nous en faire obéir, nous dirigeons tout leur corps... Bêtes sauvages et oiseaux, reptiles et animaux marins de tout genre sont domptés et ont été domptés par l'homme. La langue, au contraire, personne ne peut la dompter: c'est un fleau sans repos." — Ecclésiaste de Jacques 3, 2-8 (entre 50 et 60 ans JC)

"Sans leadership un peuple déchoit" — Proverbes 11,14a.

des idées

des événements

des hommes

Avant que la colère des citoyens ne soit à son comble

Une médiation spéciale s'impose dans le conflit à la CTCUM

On reçoit chaque jour de nombreux appels téléphoniques à propos de la paralysie actuelle du métro de Montréal. Les commentaires verbaux expriment le mécontentement ou la colère, mais, plus profondément, ce sont des sentiments d'inquiétude et d'impuissance que l'on découvre.

Sur le ton de la colère, on se plaint que, par la volonté d'un petit groupe jouissant déjà de la sécurité que procure un contrat collectif, tous les citoyens soient privés d'un service public essentiel. Mais la conversation glisse vite vers des considérations qui dépassent largement le conflit particulier à la CTCUM, et on y découvre la crainte qu'une crise majeure détruise les mécanismes fondamentaux de notre société dans ce qu'elle a de meilleur.

leur.

A quoi peut-on encore faire confiance, s'il est possible de briser impunément un contrat signé? A quoi sert-il d'avoir édifié des mécanismes complexes de représentation des salariés, de négociation et d'entente signée? Que vaut l'application du droit d'association, si les procédures de décision dans une assemblée permettent l'intimidation et empêchent la majorité des membres d'exprimer librement leur jugement?

On relira au cas de la CTCUM les cas de la Poste et de la construction. On ajoutera à cela l'espèce de complicité ou de tolérance qui semble nécessaire, de la part des autorités, pour que l'illégalité devienne un moyen d'action ordinaire, et trop souvent payant.

Des groupes restreints de citoyens déjà bien servis (sécurité, salaire au-dessus de la moyenne, congés et vacances payés, assurances collectives) se font justice eux-mêmes sur le dos de l'ensemble de la population et sur le dos, principalement, de cette partie de la population qui est moins bien partagée qu'eux-mêmes. Parmi ceux qui ont besoin du métro tous les jours pour gagner leur vie, se trouvent des travailleurs dont la majorité n'est même pas protégée par les conventions collectives. L'ensemble des entreprises de la métropole souffrent des retards de leur personnel et des difficultés dans les approvisionnements ou dans les livraisons. De là, un manque à gagner généralisé pour l'économie de Montréal.

donc l'ensemble des citoyens feront les frais, inévitablement.

Le recours à la force ou les délais judiciaires?

Il n'est pas rare que la description des actions illégales, de la violence, de la terreur qu'inspire la liberté d'action de "bouncers" paradant à l'Assemblée nationale ou détruisant un chantier, conduise des personnes, auparavant fort démocrates, à souhaiter qu'une police toute-puissante impose sa loi. L'idée qu'il est peut-être temps de mettre fin à notre attitude tolérante et d'utiliser la force pour soumettre aux lois les travailleurs syndiqués,

s'exprime de plus en plus souvent. Dans le cas de la paralysie du métro, les objectifs poursuivis par la grève illégale sont manifestement sans commune mesure avec ses conséquences pour l'ensemble des citoyens. Elle enlève même, dans l'esprit de bien des gens, toute légitimité au syndicalisme lui-même.

Une autre solution envisagée est de s'en remettre à une application stricte de la loi et d'utiliser les recours normaux aux tribunaux contre ceux qui la transgressent. En même temps, on est conscient que les procédures judiciaires imposent de longs délais. Le dilemme est alors de choisir entre deux objectifs contradictoires: mettre un terme rapidement à la paralysie du métro ou confirmer l'autorité suprême de la loi en la respectant scrupuleusement, même si elle impose des délais.

Il n'y a pas de préjugés défavorables contre l'idée de négocier et de changer certaines clauses d'un contrat collectif, quand se transforme de façon significative les conditions qui prévalaient au moment de la signature de l'entente. Dans le cas d'une augmentation substantielle et imprévue du coût de la vie, comme il arrive présentement, l'ajustement des salaires apparaît à la plupart comme un objectif tout à fait légitime. Il n'est pas admis cependant que toutes les règles soient transgressées pour atteindre cet objectif. La sympathie que les syndicats obtiennent quand ils demandent l'indexation des salaires, ils la perdent à cause des moyens qu'ils utilisent.

Leur altruisme va même plus loin. En effet, la banque offre à tous ses employés des cours de français gratuits. Il est donc d'autant plus admirable de constater qu'aucun d'entre eux ne profite de l'opportunité que leur offrent les clients de pratiquer leur français. L'éducation du client passe avant tout.

P. VAILLANCOURT
Montréal, le 23 août 1974.

Charles MONNIER, étudiant
Montréal, le 25 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

par
PIERRE SHOONER

■ L'auteur de ce texte rédigé spécialement pour Le Devoir est directeur général de la Chambre de commerce de Montréal. Devant la paralysie du métro et la désorganisation du transport en commun, il a voulu se faire l'écho de la "colère, de l'impuissance et de l'inquiétude" d'un nombre croissant de citoyens.

parties en cause et permettre une reprise du travail à n'importe quelle condition. Il y a des valeurs en cause. Notamment, les hommes politiques doivent préserver l'autorité de la loi, s'y soumettre eux-mêmes autant qu'ils doivent exiger que toutes les parties s'y soumettent. Dans le cas de la CTCUM, pour rétablir immédiatement les services de transport sans sacrifier la recherche d'une solution permanente, il paraît de plus en plus nécessaire d'avoir recours à une médiation spéciale.

Les personnes dont la tâche professionnelle est d'adapter le cadre légal des relations de travail aux conditions nouvelles, en vue d'atteindre à des solutions permanentes, devront se décider enfin à imposer des mécanismes efficaces pour protéger les services essentiels dans les conflits ouvriers, de même que des règles démocratiques dans l'usage du vote de grève.

La preuve est maintenant faite que ces deux points constituent des éléments majeurs d'une révision nécessaire du Code du travail. Sans mécanisme protégeant en toutes circonstances de façon efficace les services essentiels, les citoyens sont les otages des syndicats.

Les règles dans l'usage du droit de grève doivent être différentes selon que les conséquences de la grève sont supportées par une entreprise en particulier et son personnel ou par l'ensemble de la population. Pour rendre l'interruption des services essentiels impossible, il faut donner des pouvoirs nouveaux d'arbitre au tribunal du travail; il faut appuyer ce dernier d'un secrétariat permanent tenant à jour une documentation complète de façon à fournir une assistance éclairée au moment opportun.

D'autre part, il faut se rappeler que, pour des raisons d'efficacité, la liberté d'association a été enlevée aux individus au

profit du monopole de représentation des salariés par le syndicat majoritaire. Avec un tel privilège accordé au syndicat majoritaire, c'est simple justice d'obliger le syndicat à tenir un vote secret parmi tous les employés directement impliqués par un projet de grève.

Comme c'est l'Etat qui a accordé au syndicat les privilèges de la représentation exclusive, c'est à l'Etat également qu'il revient de contrôler la façon dont un syndicat s'acquitte de ses obligations envers tous les salariés soumis à sa juridiction.

La responsabilité des chefs syndicaux

Les chefs syndicaux ont maintenant comme tâche prioritaire de rétablir la crédibilité de l'idée syndicale, aussi bien auprès du public en général qu'auprès des syndicats eux-mêmes. Les moyens utilisés, depuis quelques années, par certains permanents des syndicats pour imposer leur idéologie et leur stratégie au mépris des intérêts et des sentiments de leurs membres, ont déjà détruit dans bien des milieux la confiance nécessaire à la vie d'une association. Le lien le plus fort qui maintient encore certaines associations ouvrières est la cotisation déduite à la source et versée obligatoirement à la permanence. Il n'est pas assuré que la loi doive maintenir artificiellement ce lien, quand la désaffection des membres se manifeste ouvertement. Des chefs syndicaux ont prôné la désobéissance civile, ont encouragé leurs membres à briser leur contrat de travail, ont préché le mépris de l'intérêt public au nom d'intérêts particuliers. Il devient plus en plus clair que le syndicalisme détruit ses propres assises sociales dans cette opération.

Les citoyens harassés qui voudraient exiger la paix à n'importe quel prix, doivent aussi se



préoccuper de la qualité de la paix et de ses chances de durer. Les problèmes de relations de travail dont on parle aujourd'hui, ne sont que les signes extérieurs d'un problème plus général que l'on aggrave en cherchant uniquement le compromis utile à court terme. L'évolution des entreprises et des syndicats, les rôles nouveaux de l'Etat, les services publics plus nombreux et plus variés qu'exige la population, le choc des idéologies dans un monde qui donne la liberté d'expression et multiplie les moyens de propagande, ont transformé le cadre dans lequel avaient été conçus nos lois ouvrières et les techniques de relations de travail. Une révision complexe et en profondeur se réalise à travers les conflits particuliers dont nous subissons impuissamment les conséquences.

Quand un conflit ouvrier affecte de façon grave la vie de l'ensemble de la communauté, nos préoccupations vont à la recherche d'une solution immédiate au conflit qui nous dérange. Au lendemain du règlement d'un tel conflit, on respire d'aise et on ne parle plus de l'adaptation de nos lois ouvrières.

Ce ne sont pas les périodes de crise qui sont les plus propices à la révision en profondeur de nos techniques de négociation et d'entente. Dans ces périodes, tous les compromis — même ceux qui compromettent l'avenir, paraissent désirables. Aurons-nous le courage cette fois-ci de régler plus que la crise présente?

lettres au DEVOIR

Immersion gratuite, par la grâce de la banque

En tant que francophone de la région Snowdon-Hampstead, j'aimerais agir comme porte-parole de mes concitoyens d'expression française.

Par la présente, nous voudrions nous exprimer nos plus sincères re-

merciements à la merveilleuse équipe de la Banque de Montréal, succursale Snowdon-Hampstead. C'est vraiment un plaisir pour nous de constater l'effort constant et systématique que toute l'équipe (du gérant aux huit caissières) fait pour

nous apprendre l'anglais. Non seulement ne nous laissent-ils pas utiliser que la terminologie correcte mais, de plus, ils ne nous laissent même pas nous rabattre sur le français quand nous admettons pitoyablement notre ignorance de la

langue de Shakespeare. Grâce à eux, la plus courte visite à la Banque de Montréal est une période inestimable d'immersion.

Leur altruisme va même plus loin. En effet, la banque offre à tous ses employés des cours de français gratuits. Il est donc d'autant plus admirable de constater qu'aucun d'entre eux ne profite de l'opportunité que leur offrent les clients de pratiquer leur français. L'éducation du client passe avant tout.

Jacques COTÉ
Québec, le 28 avril 1974

P. VAILLANCOURT
Montréal, le 23 août 1974

Charles MONNIER, étudiant
Montréal, le 25 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Les journalistes et la Francofête

La Francofête a pris fin. Il importe de féliciter l'équipe responsable du succès de cette première, compte-tenu des courts délais de préparation et de l'excellence des spectacles.

Une seule ombre au tableau: l'étroitesse d'esprit de certains journalistes. A la solde d'anarchistes, ces spécialistes du négativisme ont relevé tous les incidents pouvant leur permettre de cracher leur bile.

Nul doute que la présence d'un Trudeau ou d'un Bourassa à l'ouverture de la Superfrancofête agacait les mercenaires à la solde des professionnels du chahut. Le manque de politesse de ces avertis commandait la mise des véhicules d'information. Point n'est notre intention de défendre aux reporters le droit à l'information. Ils avaient le devoir d'établir la conduite honteuse de notre poignée de minable.

On oublierait peut-être qu'au nom d'une population en majorité bien éduquée nos premiers ministres ont dans une large mesure subventionné les Fêtes du mois d'août.

Que l'on cesse de tordre la réalité en faisant croire aux auditeurs et aux lecteurs des médias que le gouvernement fédéral a saboté le programme des activités. Ce n'est pas une poignée de pseudo-intellectuels et de chômeurs à contrat qui aurait pu donner à la ville de Québec un pageant aussi bien monté.

Continuez, messieurs les scribouilleurs vendus à miner les grandes réalisations et un jour, parce que vous l'aurez voulu, ce ne sera plus avec vos compatriotes canadiens-français que vous serez en concurrence. Camouflés sous le dôme du français, des centaines de petits cousins viendront voler vos emplois, comme le font déjà dans certains ministères du Québec plusieurs de ces visiteurs qui ne sont jamais repartis. Vous pourriez, peut-être, alors aller gueuler à Cuba.

Ne croyez pas que je n'ai pas goûté cette couleur et cette chaleur de 25 nations assemblées pour témoigner en commun d'une vitalité indétruite. C'était rafraîchissant. Avez-vous seulement pensé à souligner le fait que lors de leurs spectacles la majorité d'entre eux ne s'exprimaient pas en français, mais dans le dialecte de leurs pays? Aurait-on poussé l'impolitesse jusqu'à les huer?

Pauvre petit groupe d'illuminés de nos médias d'information. Vous êtes des marionnettes. De la même façon que nos malheureux syndiqués se font exploiter par leurs chefs qui roulent carrosse, de la même façon vous faites le jeu d'esprits tordus qui sous le couvert d'un Québec libre vous préparent un avenir empoisonné.

Apprenez donc, en premier lieu, à

vous faire respecter par vos actions objectives... si vous en avez le talent.

Jacques COTÉ
Québec, le 28 avril 1974

P. VAILLANCOURT
Montréal, le 23 août 1974

Charles MONNIER, étudiant
Montréal, le 25 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

Robert MORFESI
Orléans, Ont., le 26 août 1974

VENTE DE FAILLITE

● SOIERIES
● LAINAGES
● COTONS

france-couture
(CANADA), LTÉE.

1431
rue DE LA MONTAGNE

BERLITZ
C'EST MIEUX!

que jamais auparavant.

Vous pouvez dès maintenant profiter des perfectionnements et des améliorations apportés à tous les aspects de nos cours.

Rendez vous service, inscrivez vous tout de suite...

Si vous ne pouvez pas commencer tout de suite demandez le programme de nos cours d'été, appelez!

ÉCOLES BERLITZ — LANGUES VIVANTES
2055 peel montréal tél 288 3111
50 place crémazie montréal tél 387 2566
PERMIS No 749585 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Le rôle de Henry Kissinger dans la crise de Chypre

Dans sa conférence de presse du 19 août sur la crise chypriote, M. Kissinger déclarait, entre autres, que les États-Unis n'ont jamais prétendu ni accepté l'idée qu'ils devaient intervenir pour arrêter une guerre entre de plus petites puissances — en l'occurrence la Grèce et la Turquie, membres de l'OTAN, et la République de Chypre.

C'était pour justifier l'"inaction" américaine lors de la deuxième offensive turque qui a mis la moitié de Chypre en ruines.

Doit-on oublier l'encouragement public que M. Kissinger a adressé aux Turcs quelques heures avant le déclenchement de cette deuxième

offensive? Doit-on oublier que les forces militaires turques qui ont envahi Chypre sont armées, organisées et approvisionnées par les États-Unis? Doit-on oublier que le rapport des forces entre la Grèce et la Turquie a également été défini par les Américains qui fournissent aux deux États les avions, les navires de guerre, les blindés, etc., au nombre qui leur semble bon? Cet état des choses ne crée-t-il pas une responsabilité accrue pour le prix Nobel de la paix?

Panos KOUROUNAKIS
Saint-Laurent,
le 25 août 1974.

la parole du jour

"Que ta générosité rejoigne tous les vivants, et même aux morts ne refuse pas ton respect. Ne te soustrais pas à ceux qui pleurent, mais afflige-toi avec les affligés. N'hésite pas à t'occuper des malades. C'est par de telles actions que tu te feras aimer." — Ecclésiastique 7,33-36 (deuxième siècle avant JC).

"O mort, comme ton évocation est amère pour l'homme qui vit tranquille au milieu de ses biens, pour l'homme sans souci à qui tout réussit et pouvant encore goûter le plaisir."

"La langue est une fleche meurtrière et les paroles de la bouche sont parfois tromperies; on souhaite à son prochain la paix, mais dans son coeur, on lui prépare un piège." — Jérémie 9,7 (septième siècle avant JC).

"Que le riche ne se glorifie pas de sa richesse! Qui veut se glorifier, qu'il trouve sa gloire en ceci: avoir de l'intelligence..." — Jérémie 9,22-23 (septième siècle avant JC).

"Il n'y a rien de caché qui ne doive être manifesté et rien n'est demeuré secret que pour venir au grand jour." — Marc 4,22.

"Que chacun soit prompt à écouter, lent à parler, lent surtout à la colère, car la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu." — Jacques 1,19-20.

Venez dans le Bas du Fleuve et arrêtez-vous à

L'Auberge des Roy

Louise et Raoul Roy
Table gastronomique
R.S.V.P. 1-418-869-

suites
de la première
page

BELLEMARE

lemare. C'est le seul commentaire qu'il a fait hier à Québec en fin de soirée.

Dès l'ouverture des bureaux de scrutin ce matin, malgré un ciel nuageux, de très nombreux électeurs se sont prévalus de leur droit de vote. Plus tard dans la matinée, le ciel s'est dégagé et sous un soleil radieux, plusieurs ont prédit que le taux de participation à cette élection partielle serait très élevé. L'affaire Boutin ayant intéressé au plus haut point les électeurs du comté de Johnson et tous les Québécois.

Déclenchée à la suite de la démission du député libéral Jean-Claude Boutin qui avait été accusé par le PQ d'avoir agi pour et au nom du Procureur général dans le dossier judiciaire de Saint-François après son élection à l'Assemblée législative, cette élection partielle a transformé les électeurs de Johnson en juges.

Le député péquiste de Maisonneuve, M. Robert Burns, qui avait lancé l'affaire à l'Assemblée nationale, a laissé entendre cette semaine que s'il était réélu, M. Boutin aurait à expliquer sa conduite. Il aurait même à expliquer en commission parlementaire pourquoi sa signature apparaissait sur des documents juridiques après son élection, en octobre 1973, s'il est battu le 28, a poursuivi M. Burns.

M. Boutin a déjà déclaré que c'était à la suite d'une erreur d'ordinateur que son nom était apparu sur des documents, sur lesquels il avait apposé sa signature dans le seul but de ne pas retarder la marche de la justice.

La campagne des candidats en lice a été marquée par les circonstances qui ont motivé la tenue de cette élection.

Le candidat libéral, M. Boutin, a choisi d'éviter les grandes assemblées tumultueuses et les émissions de radio pour concentrer ses efforts sur les assemblées de cuisine et le porte à porte.

Au contraire, le candidat de l'Union Nationale, M. Maurice Bellemare, ex-ministre du Travail sous les gouvernements de MM. Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand, ont tenu des assemblées traditionnelles et lancé de violentes attaques contre les partis adversaires.

Curieusement, M. Bellemare a commencé à accuser le parti libéral de patronage, pour souligner que l'Union nationale, dans ses meilleurs jours, ne s'était jamais rendue coupable d'un patronage aussi éhonté.

Le candidat du PQ, M. Jean-Denis Bachand, a aussi accusé le parti libéral de patronage, et plus précisément le député sortant, M. Boutin, d'avoir tiré des bénéfices illégaux depuis son élection en 1973. Ses amis, de poursuivre M. Bachand, ont tout profité de la manne libérale.

Quand au parti créditiste et au Parti présidentiel, ils se sont abstenus de présenter des candidats dans Johnson, même si aux dernières élections, en 1973, le représentant du crédit social M. Claude Albert, s'était classé deuxième avec 6,603 voix, en comparaison de 10,543 qui étaient allées à M. Boutin, à 3,597 voix au PQ et à 1,130 voix à l'UN.

EMBARGO LEVÉ

lieux, que la levée de l'embargo joue plutôt en faveur d'Israël, habitué depuis longtemps aux matériels français, tandis que les Égyptiens ignorent pour beaucoup leur maniement. Quoi qu'il en soit, estime-t-on au Caire, la décision française risque de décider Britanniques et Américains à se montrer plus hardis et à faire des propositions concrètes en matière de ventes d'armes.

De son côté, le ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdel Halim Khadham, au cours d'une escalade à Beyrouth, s'est contenté de déclarer: "Si la décision prise par la France doit servir nos intérêts, nous ne pouvons que nous en féliciter". Le ministre, qui a rencontré ces jours derniers à Paris le président de la République française, a toutefois précisé qu'"aucun marché d'armes n'a été conclu entre la France et la Syrie au cours de cette visite" et que "la question n'avait pas été examinée".

C'est à la suite des révélations faites par le président égyptien Anouar Sadate sur la présence en Égypte, au moment de la guerre d'octobre, d'avions Mirage vendus par la France à la Libye, que Paris avait annoncé son intention de "réexaminer" sa politique concernant les ventes d'armements. Le porte-parole du gouvernement français a précisé que la notion d'embargo n'existe plus, pas plus que celle des "pays du champ de bataille" (Jordanie, Égypte, Syrie et Israël) auxquels était, au terme d'une lente évolution, circonscrit l'embargo français.

la météo

Le sud du Québec a connu une journée généralement ensoleillée hier dû à une crête de haute pression ouest-est centrée sur les Grands-Lacs. Nous bénéficierons d'une autre belle journée aujourd'hui. Les minimums et maximums demeureront légèrement sous la normale. Une dépression en provenance du centre des États-Unis atteindra le sud du Québec au cours de la nuit de jeudi à vendredi apportant nuages et averses.

Régions de l'Abitibi, de Chibougamau, de Pontiac-Témiscamingue, de la Haute-Mauricie: ensoleillé venteux par moments. Maximum 55 à 60. Aperçu pour vendredi: généralement nuageux et quelques averses.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Québec, Trois-Rivières généralement ensoleillé. Maximum 55 à 60. Aperçu pour vendredi: nébulosité croissante averses en après-midi.

Désormais, les demandes d'achat d'armements faites par un État du Proche-Orient seront examinées "cas par cas", ce qui n'apporte guère d'éclaircissement sur l'attitude que compte adopter le gouvernement français, dans ce domaine, à l'égard de la Libye qui, contrairement aux termes du contrat de vente, a envoyé, en pleine guerre et pour une longue durée, certains des Mirage qu'elle avait achetés à la France.

L'embargo décrété par le général de Gaulle en juin 1967 avait eu pour effet immédiat de priver Israël des 50 Mirage qu'il avait commandés à la France et qui lui ont été rachetés par le gouvernement français au terme d'une longue et difficile négociation. En 1967, l'embargo s'appliquait à Israël, à l'Égypte, à la Syrie, au Liban, à la Jordanie, au Koweït, à l'Irak, et à l'Arabie saoudite. Il ne couvrait pas la fourniture des pièces de rechange jusqu'en janvier 1969, date à laquelle, à la suite de l'attaque de l'aéroport de Beyrouth par un commando israélien transporté par des hélicoptères français, l'embargo avait été étendu à tous les types d'armements à destination d'Israël. A la fin de la même année, était signé le contrat de vente de 110 Mirage à la Libye, avions qui, selon le premier ministre de l'époque, M. Jacques Chaban-Delmas, seraient tombés "sous le coup de l'embargo s'ils changeaient de destination".

Depuis, d'importants contrats de fourniture d'armements ont été signés avec l'Irak, le Koweït, Abou Dhabi et avec l'Arabie saoudite, dont les demandes (notamment en ce qui concerne le royaume de Fayçal) atteignent des proportions considérables. Seuls restaient touchés par les restrictions françaises Israël, pourvu désormais par les États-Unis, la Jordanie, équipée, quoique modestement, par la Grande-Bretagne, la Syrie, abondamment armée par l'URSS et l'Égypte, qui se fournit toujours à Moscou tout en cherchant de nouveaux pourvoyeurs jusqu'ici par l'intermédiaire des pays du Golfe persique.

Il est encore trop tôt pour savoir quelle sera la nouvelle politique française de vente d'armements. Elle dépendra sans doute de l'analyse que l'on fait à Paris de l'évolution du conflit au Proche-Orient, de l'importance des marchés qui s'ouvrent, de la qualité des armements demandés. Aucune précision n'a été apportée à ce sujet.

Il s'agit, en tous cas, d'un marché minutieusement prospecté depuis sept ans et où il est probable que la France va se trouver en concurrence avec les grands bailleurs d'armements occidentaux, tout comme elle l'est pour ce qui concerne le renouvellement des avions de combat des quatre pays de l'OTAN; Belgique, Pays-Bas, Danemark et Norvège.

LES AUTOBUS

Les personnes condamnées ont trente jours pour porter en appel la décision du tribunal.

La CTCUM, pour sa part, s'est refusée totalement à commenter les condamnations des 65 grévistes. Selon un porte-parole de la commission, il n'est pas sans question, pour le moment, de porter de nouvelles accusations contre les grévistes qui ont défie l'injonction émise le 7 août leur ordonnant de mettre fin à la grève.

Enfin, il a été impossible d'obtenir du président-directeur général de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, des commentaires, concernant la rencontre du président de la CSN, M. Marcel Pepin, avec le premier ministre du Québec, à la suite de laquelle celui-ci a promis de décider aujourd'hui si un médiateur spécial serait nommé pour rapprocher les deux parties. Jusqu'ici, M. Hanigan s'est toujours opposé à une telle intervention du gouvernement.

Au sujet de la nomination d'un médiateur, la Chambre de commerce de Montréal a fait connaître sa position dans le conflit du transport en commun, et a recommandé une telle intervention de Québec.

UN MÉDIATEUR

moins d'avoir l'assurance que ce geste le veut, mais que son attitude n'en sera pas modifiée pour autant. Dans les circonstances, ce geste ne ferait que prolonger le conflit et serait voué à l'échec au départ.

M. Cournoyer se refuse par ailleurs à juger l'attitude de la CTCUM ou à intervenir de force, étant donné le problème qui se pose, celui de la hausse du coût de la vie, n'est pas particulier aux 1.600 employés en grève et que toute initiative dans cette affaire peut avoir des répercussions dans une foule d'autres entreprises. D'où la prudence du gouvernement, d'autant plus qu'il s'agit d'une grève illégale.

Par contre, la demande de la CSN n'est pas appuyée d'une garantie de retour au travail des grévistes, ce qui faciliterait l'intervention gouvernementale, comme ce fut le cas dans d'autres secteurs. M. Pepin n'a pas pu donner cette garantie au premier ministre hier. Quand les syndicats sont dans la légalité, il est plus facile d'intervenir, dit le ministre.

En effet, le président de la CSN a dit que la nomination d'un médiateur impartial et étranger au gouvernement ne signifierait nullement le retour au travail des grévistes. Ces derniers, dit-il, ne reprendront le boulot qu'avec des conditions satisfaisantes. Mais l'initiative serait de nature à rapprocher les deux parties, qui ne se sont pas parlées depuis le début du mois, en vue d'en arriver à un règlement rapide du conflit.

Quant au fait que les grévistes empêchent les chauffeurs d'autobus et les opérateurs de métro d'accomplir leur travail normalement, M. Pepin a dit que le droit de piquetage est reconnu dans la charte des droits de l'homme. Il se refuse à bénir ou à condamner les gestes des grévistes, ajoutant toutefois qu'ils ont le droit de persuader les gens du bien-fondé de leurs demandes.

Au sujet de l'augmentation des effectifs de la police, le président syndical suggère aux policiers de se tenir bien tranquilles, en dépit des ordres de leur état-major. M. Pepin a retiré de son entretien l'impression que M. Bourassa serait favorable à la nomination d'un médiateur, si seulement la CTCUM le lui demandait.

Quant au recours aux injonctions, le président de la CSN fait valoir qu'elles déprécient la magistrature et le système judiciaire.

Il estime que le gouvernement doit jouer son rôle et intervenir pour mettre de l'ordre dans un système qui entraîne la

violation des ordonnances judiciaires. Ce n'est pas en affaiblissant la résistance des salariés, dit-il, que l'on va relever le respect dû à la magistrature.

A M. Bourassa qui l'aurait écouté avec attention mais sans prendre position, M. Pepin a signalé que le Manitoba a déjà interdit le recours aux injonctions dans le domaine des relations de travail, et que le Québec devrait faire de même.

Plus tôt, à Montréal, le président de la CSN avait annoncé la convocation d'un conseil confédéral spécial pour mercredi le 4 septembre à Montréal. Ce conseil est l'instance suprême de la CSN entre les congrès et le principal sujet à l'ordre du jour sera le conflit du transport.

L'exécutif de la CSN a par ailleurs condamné en termes sévères le jugement par lequel le juge James K. Huggess a frappé de fortes amendes le syndicat de la CSN et ses dirigeants pour ne pas avoir respecté l'injonction émise le 7 août ordonnant le retour au travail. "Nous sommes en présence d'une justice de classe, dit un communiqué de presse. Une justice de classe qui ne veut comprendre ni le langage du monde, ni ses humiliations, ni les provocations subies, ni les gâchis concocés. Nous savons depuis longtemps qui sont les juges et quels sont les intérêts qu'ils défendent... Dans la longue liste des jugements politiques qu'a connus le Québec, celui du juge Huggess est le dernier en date. Il ne sera sans doute pas le dernier dans l'histoire".

Le texte de la CSN fait un parallèle entre la rapidité du jugement contre les grévistes et la lenteur de la Cour envers M. Bourassa, également accusé d'outrage au tribunal dans l'affaire de la baie James.

EN ONTARIO

habituel de transport.

Le président de la TTC, Karl Mallette, a pour sa part souligné que sa compagnie trouvait acceptable l'offre transmise par les soins du premier ministre Davis.

Si, comme on s'y attend, l'assemblée des grévistes rejette ce midi l'offre de Davis, le premier ministre convoquera alors la législature ontarienne pour demain et ferait siéger les députés tant que ne serait pas adopté un texte de loi mettant un point final, avant le week-end, à cette grève du transport en commun (une telle loi constituerait un précédent en Ontario).

M. Davis a précisé hier qu'il n'avait pas demandé à la TTC de majorer son offre de 23% d'augmentation, pas plus qu'il n'avait souhaité que le syndicat réduise son exigence d'une hausse de 38% dans les salaires. Le premier ministre dit vouloir traiter de façon impartiale la question, en tenant compte du public, de la responsabilité du syndicat et des intérêts de la compagnie.

Le service de la Gray Coach Lines, rayonnant depuis Toronto sur plusieurs villes ontariennes, est également paralysé par le conflit.

M. Davis a rendu hier public son programme en quatre points pour mettre un terme à la grève, programme qui aurait comporté la nomination d'un commissaire enquêteur chargé de recueillir tous les faits pertinents à ce conflit et agir comme médiateur. Si la tâche de cet enquêteur-médiateur avait été infructueuse, il aurait eu tout de même la mission de suggérer des voies de solution.

ROBERT SAMSON

clox et d'une pile fabriquée par la compagnie Kay-O-Vac. Il avait précisé que l'engin était équipé d'un interrupteur de sécurité.

Représenté par Me Frank Shoofey, l'agent Samson a rappelé avoir suivi longtemps des cours au sein de la RCMP sur la fabrication des bombes et l'usage des explosifs. Il a allégué que ces connaissances lui avaient permis de fournir aux policiers une idée approximative sur les éléments de composition de la bombe.

Tout au long de son témoignage, l'agent Samson a invoqué des blancs de mémoire pour éviter de répondre aux questions du procureur, Jacques Dagenais. Cette attitude semble avoir irrité le commissaire Delage qui ne s'est pas gêné pour le souligner au témoin et à son avocat. Les audiences ont par ailleurs permis d'entendre les témoignages de deux policiers de l'escouade technique de la CUM, de la mère de l'agent Samson, d'un ami de la famille, M. Fernand Barré, d'une voisine, Mme Régina Chartrand et de la victime de cet attentat à la bombe, M. Melvyn Dobrin.

A l'ajournement de midi, l'agent Samson fut convoqué auprès de ses supérieurs de la Gendarmerie. En fin de journée, Me Frank Shoofey déclarait aux journalistes que son client venait d'être mis aux arrêts pour être jugé par un comité de discipline. Le quartier général de la Gendarmerie royale à Montréal a refusé de confirmer ou d'infirmer l'incarcération de l'agent Samson qui doit comparaître à nouveau ce matin devant le commissaire aux incendies.

Il ressort également de cette première journée d'audiences devant le commissaire Delage que l'agent Samson a entretenu des relations avec des personnes louches. Ainsi, en matinée, il avait reconnu avoir rendu visite, dans la journée précédant l'explosion de Ville Mont-Royal, à un certain Léo Robitoux. Il s'agit du chauffeur privé de M. William O'Bront qui a comparu devant la Commission d'enquête sur le crime organisé. Il faut enfin savoir que la société Steinberg, dont M. Dobrin est président, a refusé d'acheter ses provisions de viandes de la compagnie Alouette dont M. William O'Bront est propriétaire.

GÉRALD FORD

de l'Océan Indien, où, dit-il, l'Union soviétique a déjà trois bases.

M. Ford a réaffirmé la volonté du gouvernement américain d'aider à trouver une solution juste et durable au Proche-Orient mais il a jugé que le problème d'un transfert éventuel de l'ambassade des États-Unis de Tel Aviv à Jérusalem devrait être "mis à l'écart" afin de ne pas gêner les négociations de paix.

M. Ford a confirmé qu'il se présenterait "probablement" en 1976, pour un mandat de quatre ans, et qu'un "ticket" Ford-Rockefeller qu'il formait serait une "bonne équipe". M. Rockefeller a "beaucoup d'idées", a dit M. Ford en soulignant qu'il pensait l'utiliser dans le domaine de la législation, de la politique étrangère et aussi "en politique, mais avec certaines restrictions".

Un commando de gauche a enlevé le beau-père du président mexicain

MEXICO (d'après l'AFP) — Le beau-père du président mexicain Luis Echeverría, M. Jose Guadalupe Zuno Hernandez, a été enlevé hier à Guadalajara par quatre hommes armés membres de l'organisation d'extrême-gauche Forces armées révolutionnaires du peuple.

Les ravisseurs ont demandé plus tard une rançon de 1.6 million de dollars et la libération de cent prisonniers politiques, si l'on en croit une radio de Mexico.

L'enlèvement, selon les précisions fournies de source officielle, a eu lieu peu après 9 heures du matin. La voiture conduite par un chauffeur, dans laquelle circulait le beau-père du chef de l'Etat mexicain, qui avait été nommé récemment à la direction administrative dans l'Etat de

Jalisco de la commission fédérale d'électricité, a été bloquée dans Guadalajara par deux véhicules. Quatre hommes armés surgirent de ces véhicules, assommèrent le chauffeur, et s'emparèrent de la personne de M. Guadalupe Zuno, avant de prendre la fuite.

Puis, l'enlèvement a été revendiqué par les Forces armées révolutionnaires du peuple, la rédaction du quotidien l'Informateur de Guadalajara a reçu un coup de téléphone d'une personne se réclamant de ce mouvement d'extrême-gauche indiquant qu'un communiqué relatif à l'enlèvement de M. Guadalupe Zuno avait été déposé dans un grand magasin du centre de la ville. Le communiqué a bien été trouvé à l'endroit indiqué, mais a été immédiatement confisqué par

les autorités et son contenu n'a pas été révélé.

Les forces de police, assistées d'unités de l'armée, ont bloqué toutes les issues de la ville pour empêcher les ravisseurs de quitter Guadalajara. La femme du président mexicain Maria Esther Echeverría, a, d'autre part, gagné la capitale de l'Etat de Jalisco accompagnée du ministre de la Justice, M. Pedro Ojeda Paulada, du gouverneur de l'Etat de Jalisco, M. Alberto Crozoco Romero, et du ministre de la Défense, le général Hermenegildo Cuenca Diaz.

L'enlèvement de M. Guadalupe Zuno, qui est âgé de 83 ans et avait gouverné l'Etat de Jalisco il y a une cinquantaine d'années, pose un problème politique grave au chef de l'Etat mexicain. Le président Echeverría est en effet placé devant le dilemme suivant: céder aux exigences des ravisseurs, ou maintenir la ligne dure adoptée depuis un an par le gouvernement mexicain et mettre ainsi en danger la vie de son beau-père, qui avait guidé ses premiers pas dans la politique.

Ce sont les mêmes Forces armées révolutionnaires du peuple qui ont revendiqué ce dernier enlèvement, qui avaient été à l'origine du durcissement de la position du gouvernement mexicain, après l'enlèvement en mai 1973 du consul britannique à Guadalajara, M. Anthony Ducan Williams, et d'un industriel mexicain Fernando Aranguren. M. Aranguren avait été exécuté quelques jours après son enlèvement, tandis que le diplomate britannique avait été libéré sans condition. En octobre dernier, le gouvernement mexicain décidait de ne plus négocier avec des groupes comme les Forces armées révolutionnaires du peuple, quelles que soient les considérations humanitaires impliquées.

La mission Soyouz 15 a-t-elle été un échec?

MOSCOU (d'après AP et AFP) — Le vaisseau spatial Soyouz 15 avec à bord les deux cosmonautes Sarafanov et Demine a regagné la terre, a annoncé hier l'agence Tass qui n'a pas donné de précision sur la manière dont l'équipage est rentré de l'espace.

On avait pensé, après le lancement, que Soyouz-15 s'arrêterait à la station orbitale Saliout 3, mais dans l'après-midi une dépêche de l'agence Tass a annoncé que Demine et Sarafanov préparaient leur cabine en vue d'un retour.

Tass a ajouté que les cosmonautes étaient en bonne santé et n'avaient fait état d'aucun incident.

La mission avait, croyait-on pour but de mettre à l'épreuve les nouveaux équipements des véhicules Saliout et Soyouz, en vue du vol spatial soviéto-américain de l'année prochaine. Mais cette information a été démentie par l'administrateur de la NASA, M. James Fletcher.

D'après Tass, Demine et Sarafanov ont procédé à des expériences tendant au perfectionnement des techniques de pilotage de la cabine Soyouz à différents régimes de vol. Les cosmonautes, a déclaré l'agence, ont examiné la station orbitale et effectué des observations sur les phases d'approche.

Lors du lancement de Soyouz-15, lundi soir, il avait été annoncé que la mission

était de poursuivre les travaux de Soyouz-14 qui, le mois dernier, a conduit deux cosmonautes à bord de Saliout-3, où ils sont demeurés deux semaines.

Comme à l'accoutumée, les Soviétiques n'ont pas dit, explicitement, qu'un arrimage était prévu pour la mission actuelle. Cependant, selon des spécialistes occidentaux, ce devait être probablement un élément majeur du plan de vol.

L'annonce, par Tass, que Demine et Sarafanov ont approché "à de nombreuses reprises" de Saliout-3 peut donner à penser que les cosmonautes ont, plusieurs fois et sans succès, tenté de mettre leur cabine en position d'arrimage avec la station orbitale.

En tout état de cause, si quelque chose s'est produit durant le vol, au point que celui-ci doive être écourté, la mission Apollo-Soyouz, prévue pour juillet 1975, pourrait être retardée.

La procédure d'arrimage est un des éléments clés de l'opération soviéto-américaine, dont le but est d'étudier un système permettant de venir à l'aide de cosmonautes ou d'astronautes en difficulté.

La mission actuelle avait aussi pour but d'étudier l'effet de l'état d'apesanteur sur des cosmonautes d'âge différent.

Demine a 48 ans. C'est le doyen des cosmonautes et des astronautes. Sarafanov a 32 ans.

La grève éclate à la cimenterie Francon

Le comité de négociation des 850 employés de la cimenterie Francon a ordonné hier soir le déclenchement d'une grève générale qui a débuté à minuit ce matin. Cette nouvelle grève dans les cimenteries risque d'apporter certains effets néfastes sur les chantiers de construction de la métropole à moins que les compétiteurs de Francon, les compagnies Miron et Simard-Beaudry, ne parviennent à satisfaire seuls à la demande.

Le comité de négociation avait reçu un mandat très net qui lui permettait de déclencher la grève au moment jugé opportun. Mardi soir, il avait décidé de re-

porter son ordre de grève de 24 heures en raison de "la bonne foi" que la partie patronale semblait afficher en négociant les clauses normatives.

Les leaders syndicaux se sont ravivés hier lorsqu'ils ont vu que l'employeur n'avait rien à leur soumettre au plan économique à part quelques concessions "négligeables". Les syndicats demandent par ailleurs à leur employeur de réduire de 50 à 40 heures leur semaine de travail sans diminution équivalente du salaire. Ils veulent aussi pouvoir refuser de faire le temps supplémentaire exigé par Francon. L'employeur n'a soumis aucune contre-proposition sur ces deux points.

Ensuite, M. Ford a nié, comme le lui reproche l'aile droite de son parti, qu'il ait fait un pas à gauche depuis son arrivée au pouvoir en prenant un "libéral" comme Rockefeller à la vice-présidence, ou en offrant une amnistie conditionnelle aux déserteurs et insoumis de la guerre du Vietnam. "Je prendrais les décisions qui me semblent bonnes pour le pays, a répondu M. Ford, sans se soucier de savoir si elles tombent à droite ou à gauche".

Les trois quarts de la conférence de presse ont été occupés par des questions sur la situation économique et sur la lutte contre l'inflation que M. Ford avait déjà appelée "l'ennemi numéro un".

M. Ford a réaffirmé son opposition catégorique au contrôle des prix et des salaires. Il a noté que la décision de certains pays de réduire leur production de pétrole pour maintenir les prix à leur niveau élevé avait contribué à l'inflation mondiale et rendait plus urgente que jamais la nécessité pour les pays industrialisés de se grouper et d'agir ensemble, et pour les États-Unis d'accélérer le "projet d'indépendance".

Il a demandé en revanche aux Américains de "se serrer la ceinture" et de "compter sur par soi" à l'exemple du gouvernement qui va réduire de 5 milliards de dollars les dépenses fédérales du présent budget qui seront ramenées en dessous de 300 milliards de dollars.

Le président s'est prononcé pour une coopération internationale accrue face à la hausse des prix de l'énergie. Il a cité l'exemple du groupe de coopération sur l'énergie qui réunit les douze principaux pays industrialisés (à l'exception de la France).

Les pays membres de ce groupe, qui s'est surtout préoccupé depuis sa création en février 1973 des moyens de réduire la consommation d'énergie dans les pays industrialisés, doivent continuer "de se réunir fréquemment et d'agir de concert" a dit M. Ford qui a évoqué les "problèmes économiques sérieux" qui menaçaient l'économie mondiale.

M. Ford a rappelé d'autre part que les États-Unis devaient accélérer leur programme d'indépendance énergétique, lancé par l'ex-président Nixon.

En matière domestique, le président a confirmé que l'administration envisageait d'augmenter l'aide aux chômeurs en créant des emplois publics, si le chômage atteint 6 pour cent de la population active au lieu de 5.3 actuellement.

Le président a assuré que lorsque l'inflation serait maîtrisée, les autres problèmes de l'économie américaine — marasme des affaires, crise de confiance des milieux boursiers et financiers, chômage — seraient résolus en même temps".

Un meeting contre la "répression"

Différents groupes de travailleurs et de grévistes actuellement en lutte pour obtenir l'indexation de leurs salaires ont décidé de se rencontrer ce soir au cours d'un vaste meeting intersyndical à l'Auditorium Le Plateau. Cette manifestation de solidarité vise aussi à faire le bilan de la "répression" dont ces travailleurs estiment être victimes et à dégager des moyens d'action communs dans la mesure du possible.

Ces mêmes groupes de travailleurs, au nombre d'une douzaine, ont par ailleurs annoncé une manifestation pour jeudi prochain, le 5 septembre. Le but de la manifestation est double: discuter de l'indexation des salaires et sensibiliser les travailleurs sur l'ampleur de la répression judiciaire qui s'abat présentement sur plusieurs de leurs collègues.

"La réponse des boss aux revendications légitimes des travailleurs qui veulent se protéger contre l'inflation ne s'est pas fait attendre, a déclaré un porte-parole syndical. Cette réponse passe surtout par la voie des tribunaux qui multiplient les injonctions et les condamnations, à la United Aircraft, chez Christie, à Canadian Gypsum et dans des dizaines d'autres".

Outre des représentants des quatre entreprises nommées plus haut, divers groupes de travailleurs participeront ce soir à la réunion du Plateau. Il s'agit notamment de ceux des Engrais Saint-Laurent, de Valleyfield; de la biscuiterie David; de l'Imprimerie de Joliette; de Télémedia de Sherbrooke; de Johnson & Johnson; de Penman's, à Saint-Hyacinthe; de Carter White Lead et de Saint-Louis Bedding.

Lewis enseignera à l'un. Carleton

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Davis Lewis, a été nommé chargé de cours à l'Institut des études canadiennes de l'université Carleton, à Ottawa.

NECROLOGIE



FRÈRE OLIVIER BEAUDOIN, 66.
(Mérle-Olivier)

Le 28 août 1974, est décédé à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, Montréal, le Frère Olivier BEAUDOIN, 66. (Mérle-Olivier) âgé de 76 ans et 6 mois.

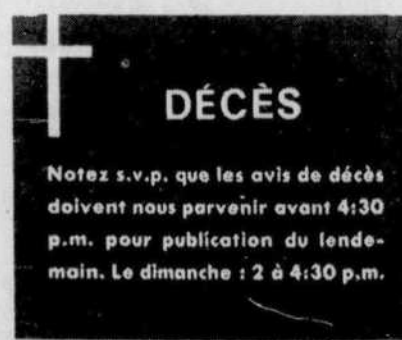
Né à Ottawa le 12 février 1898, du mariage de Joseph BEAUDOIN et d'Emma LILOIS, il entra chez les Frères des Ecoles chrétiennes le 24 août 1914 et fit ensuite profession perpétuelle le 2 août 1923.

Sa carrière se partage entre l'enseignement et l'élaboration de la méthode de dactylographie "La Salle".

Il professa principalement à Montréal (Salaberry, Westmount, Académie de l'Archevêché, Mt-St-Louis, St-Laurent et Maisonneuve), à Hull (Notre-Dame), à Ottawa (Académie), à Longueuil (Collège) et à Laval (Scolastic). Tout en enseignant, il adapta à nos écoles une méthode de dactylographie dénommée "La Salle" qu'il améliora constamment. Ce fut sa principale occupation ces vingt dernières années.

Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil, ses sœurs Mmes O. FALARDEAU, F. QUENNEVILLE, J. PRIMEAU, de Montréal; Mmes O. BOULAY, de Hull et L. LACROIX, d'Ottawa.

La dépouille mortelle est exposée au 4300, rang du Bord-de-l'eau, Laval (St-Dorothée). Les funérailles y auront lieu vendredi le 30 août à 10h00. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, au lot des F.E.C.



DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

BEAUDOIN Frère Olivier à Montréal, le 27 août 1974 à l'âge de 76 ans, est décédé, Frère Olivier Beaudoin, F.E.C., fils de feu Joseph Beaudoin et de feu Emma Lilois. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 août en la chapelle de la Communauté No 300 Bord-de-l'Eau, pour se rendre à l'église St-Dorothée où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Urgel Bourgie.

FURNESS Lucie au Pavillon Ross, le 28 août 1974 à l'âge de 88 ans, mois, est décédée Lucie Touren, épouse de feu Dr Arthur W. Furness, mère de Madeleine et Anne-Marie. Professeur Emeritus et détentrice d'un doctorat honoraire de l'Université McGill. Les funérailles auront lieu vendredi 30 août dans la Chapelle Wray-Walton-Wray no 1234 rue de la Montagne à 2 heures. Et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORRAIN à Montréal, le 28 août 1974 à l'âge de 86 ans, est décédé, le Dr H. Lorr

Kissinger viendrait au Moyen-Orient en octobre

3162 EST, rue BELANGER, MONTRÉAL 408
Tél.: 729-2831

Carrières et Professions

L'HÔPITAL DE SEPT-ÎLES

requiert les services d'une

Infirmière chef en Pédiatrie

La personne recherchée doit détenir son droit de pratique de l'O.I.I.Q., avoir quelques années d'expérience aux soins des enfants, avoir des aptitudes pour l'enseignement et l'administration. Un certificat en nursing pédiatrique ou en administration sera un avantage.

Nous avons un unité de 40 lits sous la direction d'un Pédiatre, et l'atmosphère est dynamique et agréable.

Salaire:
Selon les normes du ministère des Affaires Sociales, plus prime d'éloignement de \$60.00 par mois.

S'adresser à:

Directeur du Personnel
45, Père Divot,
Sept-Îles, P.Q.
Tél.: 418-962-9761

La Commission Scolaire Régionale Youville POSTE OUVERT

ANIMATEUR DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES

NATURE DU TRAVAIL:

Sous la responsabilité du directeur du Centre d'Orientalisation et de formation des Immigrants, (Education aux Adultes), il doit concevoir, susciter et animer des activités sociales et culturelles destinées à satisfaire les besoins individuels et collectifs des étudiants immigrants afin de faciliter leur adaptation au milieu québécois.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

- Le responsable du Service de l'Adaptation assure le bon fonctionnement des activités socio-culturelles et la mise en place de nouvelles activités dont les besoins sont exprimés par le milieu.
- Il met à jour l'ensemble des moyens dont le milieu dispose et qui peuvent servir à la réalisation des activités de son secteur. Il voit au respect des règles du jeu sur le fonctionnement des activités: définition de l'activité, structure de travail, rythme, financement, etc...
- Il doit prendre les moyens nécessaires pour répondre aux besoins d'adaptation des étudiants immigrants du centre.
- Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES:

- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée et de préférence posséder une formation en animation professionnelle ou en information scolaire et professionnelle ou en orientation professionnelle.
- Posséder une expérience valable en éducation des adultes et de préférence à la formation des immigrants.
- En plus d'être familier avec la réalité québécoise, le candidat doit posséder un grand esprit de créativité, beaucoup d'empathie envers les immigrants, une personnalité dynamique ainsi qu'un sens aigu du travail d'équipe et de l'organisation.

LIEU ET HEURES DE TRAVAIL:
Centre de Formation des Immigrants, Beauharnois, 9h a.m. à 4h30 p.m., selon les jours ouvrables du Centre.

SALAIRE:
Politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir les offres de service avant le 6 septembre 1974, à 16h, en mentionnant le no. 74-15 à l'adresse suivante:

Service du Personnel,
C.S.R. Youville
200, rue Ellice
Beauharnois, J6N-1Y1

La Commission Scolaire Régionale Youville POSTE OUVERT CONSEILLER PÉDAGOGIQUE (Français langue seconde)

1) NATURE DU TRAVAIL

Sous la responsabilité du directeur du Centre d'Orientalisation et de Formation des Immigrants (Education aux Adultes), le conseiller pédagogique coordonne l'enseignement du français langue seconde aux étudiants immigrants. Il est chargé de l'implantation des programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la clientèle.

2) ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Le conseiller pédagogique se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne les programmes et les méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire. Il voit à l'implantation des innovations sur base expérimentale ou autrement; il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage le milieu dans un processus continu d'évaluation. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant et de conseiller envers la direction. Il contrôle les résultats de l'application des diverses méthodes et évalue le progrès des élèves principalement en fonction de ces méthodes. Il peut conseiller en particulier sur l'achat d'équipement et de matériel didactique ainsi que sur l'aménagement des locaux. Il peut en outre conseiller sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel pédagogique, planifier ces programmes et en évaluer les résultats. Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

3) QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans sa discipline ou l'équivalent.
- Posséder une expérience valable en éducation des adultes et de préférence à la formation des immigrants.
- En plus d'être familier avec la réalité québécoise, le candidat doit posséder un grand esprit de créativité, beaucoup d'empathie envers les immigrants, une personnalité dynamique ainsi qu'un sens aigu du travail d'équipe et de l'organisation.

4) LIEU ET HEURES DE TRAVAIL

Centre de Formation des Immigrants, Beauharnois, 9 h a.m. à 4h30 p.m. selon les jours ouvrables du centre.

5) SALAIRE

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir les offres de service avant le 6 septembre 1974 à 16h, en mentionnant le no. 74-14 à l'adresse suivante:

Service du Personnel,
C.S.R. Youville,
200, rue Ellice, Beauharnois

RÉDACTEUR(TRICE)

Le(la) titulaire aura pour fonction principale de rédiger des textes pour les publications du service des Relations publiques de la Compagnie. Il(elle) devra également être capable d'adapter avec imagination des textes de l'anglais vers le français et d'effectuer différents travaux de relations publiques tels que rédaction de brochures, de communiqués, de textes d'information, etc.

Parfaitement bilingue, le(la) candidat(e) doit posséder un diplôme universitaire et compter un minimum d'un an d'expérience en journalisme ou avoir une expérience équivalente. De préférence, le(la) candidat(e) devra avoir des connaissances en photographie. Selon les qualifications et l'expérience, le traitement initial peut varier entre \$7,500 et \$9,000. Avantages sociaux au-dessus de la moyenne.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

A.K. Willard,
Superviseur, Recrutement de spécialistes,
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie,
C.P. 6075 (A),
Montréal, Qué. H3C 3G5

SunLife
DU CANADA

La Commission Scolaire Régionale Youville POSTE OUVERT

ANIMATEUR DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES

Nature du travail:

Sous l'autorité du directeur de centre L.P. Paré (Éducation des Adultes), il(elle) doit concevoir, susciter et animer les activités sociales et culturelles destinées à satisfaire les besoins individuels et collectifs des étudiants en formation.

Attributions caractéristiques:

- Accueillir les nouveaux étudiants et les sensibiliser aux caractéristiques de l'enseignement individualisé, entrée continue en formation, décloisonnement, programmation par objectifs, rôle du formateur etc., dans les matières spécifiques à l'enseignement des techniques commerciales.
- Organiser la vie étudiante du centre, créer un programme et un matériel connexe à ces activités, assister les étudiants dans leurs difficultés personnelles, etc.
- Assumer toute autre tâche connexe à cette fonction que lui confiera son supérieur immédiat.

Qualifications requises:

- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée et de préférence posséder une formation en animation professionnelle, ou en information scolaire et professionnelle, ou en orientation professionnelle ou l'équivalent.
- Posséder une expérience valable en éducation des adultes.

Lieu et heures de travail:

Centre de formation L.P. Paré Châteauguay, 3 p.m. à 10:30 p.m., selon les jours ouvrables du centre.

Salaire:

Politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Engagement se terminant le 30 juin 1975 à moins d'une prolongation autorisée par le ministère de l'Éducation.

Faire parvenir les offres de service avant le 6 septembre 1974, à 16h, en mentionnant le no. 74-11 à l'adresse suivante:

Service du Personnel
C.S.R. Youville
200, rue Ellice
Beauharnois, Québec J6N 1Y1

La Commission Scolaire Régionale Youville POSTE OUVERT

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE TECHNIQUES COMMERCIALES

Nature du travail:

Sous l'autorité du directeur de centre, L.P. Paré (Éducation des Adultes), le conseiller pédagogique est responsable localement de l'enseignement des techniques commerciales au centre de formation L.P. Paré.

Attributions caractéristiques:

- Collaborer à la sensibilisation des formateurs au programme, à l'enseignement individualisé, au système d'entrée et sortie continue.
- Préparer le contenu pédagogique des réunions avec les formateurs.
- Assister les formateurs pour découvrir des solutions pédagogiques aux problèmes posés par les nouveaux programmes.
- Voir à ce que les tests et programmes soient utilisés selon les modalités prévues.
- Voir à la fabrication de l'horaire individuel de l'étudiant.
- Créer le matériel correspondant à sa tâche et coordonne la création de matériel par les formateurs.
- Représente le S.E.A. au comité provincial en tant que personne-support pour l'implantation des programmes par objectifs.

Qualifications requises:

- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée et de préférence en techniques commerciales ou l'équivalent.
- Posséder une expérience valable en éducation des adultes et de préférence en techniques commerciales.

Lieu et heures de travail:

Centre de formation L.P. Paré, Châteauguay, 3 p.m. à 10:30 p.m., selon les jours ouvrables du centre.

Engagement se terminant le 30 juin 1975 à moins d'une prolongation autorisée par le ministère de l'Éducation.

Salaire:

Politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Faire parvenir les offres de service avant le 6 septembre 1974, à 16h, en mentionnant le no 74-12 à l'adresse suivante:

Service du Personnel
C.S.R. Youville
200 Ellice, Beauharnois, P.Q.
J6N 1Y1



VILLE DE SAINT-LAURENT OFFICIER RELATIONS COMMUNAUTAIRES

FONCTION PRINCIPALE:

Sous l'autorité du Directeur général, l'Officier - relations communautaires est responsable de l'information et des plaintes.

RESPONSABILITÉS:

- Reçoit les demandes d'information, obtient les renseignements requis et les communique aux personnes intéressées.
- Reçoit les plaintes des contribuables, les transmet aux Services impliqués, maintient avec le plaignant des contacts et vérifie si le travail nécessité par ladite plainte a été effectué.
- Compose certains textes de publicité et d'information et maintient des relations avec les journaux locaux et les relationnistes de la Ville.
- Coordonne et supervise le travail de traduction.
- Exécute autres travaux connexes.

QUALIFICATIONS:

- Détenir un diplôme universitaire ou l'équivalent.
- Les années de scolarité pourront être compensées par l'expérience du candidat.
- Connaissance approfondie du français et de l'anglais.
- Posséder 5 à 10 ans d'expérience dans un domaine pertinent à cette fonction.

SALAIRE:

- Selon l'expérience et les qualifications.
- Régime complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 13 septembre 1974 à:

Pierre-André Lalonde, Directeur
Service du Personnel
777, boulevard Laurentien
Saint-Laurent, Qué.
H4M 2M7

ANALYSTE FINANCIER

Le titulaire devra analyser et évaluer les critères de financement des projets généraux ainsi que des projets immobiliers de Steinberg Limitée et de ses filiales, y compris les activités immobilières d'Ivanhoe. Le titulaire devra également analyser les pratiques et méthodes comptables du service financier et réviser les déclarations d'impôt et les modifications des taux d'évaluation.

On exige des candidats à ce poste une excellente connaissance de l'analyse financière, du financement et des règlements de l'impôt sur le revenu, particulièrement en ce qui a trait aux entreprises immobilières. Ils devront aussi avoir un diplôme de C.A. ou une maîtrise en administration des affaires avec spécialisation en comptabilité.

Nous offrons une échelle salariale concurrentielle, d'excellents avantages sociaux ainsi que la possibilité d'accéder à un poste de cadre supérieur.

Pour avoir une entrevue, veuillez écrire ou téléphoner au:

Bureau d'emploi,
Steinberg Limitée,
Plaza Alexis Nihon,
1500, avenue Atwater, Bureau 1105,
Montréal, Qué.
Tél.: 931-3538



La Société de développement de la Baie James recherche

AGENT DE LIAISON ET DE RECHERCHE — NÉGOCIATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS

RESPONSABILITÉS:

- Réviser et analyser les programmes et politiques fédérales ayant ou pouvant avoir un impact sur la Baie James.
- Obtenir l'information et planifier la recherche ayant trait à l'évaluation des programmes et initiatives provinciales.
- Agir en qualité de secrétaire de comités inter-ministériels ou bipartites.
- Participer ou représenter, le cas échéant, la section des relations fédérales et provinciales à certaines réunions internes et/ou externes.

QUALIFICATIONS:

- Le candidat devra posséder un diplôme universitaire en droit, science politique ou économique et quelques années d'expérience dans l'administration publique dans des postes où le niveau d'inter-relations de programmes est très élevé. Esprit de travail d'équipe.
- Le détenteur devra faire preuve de jugement, d'initiative et de discrétion dans ses fonctions.
- Bilinguisme souhaitable.

SALAIRE:

- A discuter.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae complet en mentionnant leur salaire actuel au:

Service du Personnel
Société de développement de la Baie James
800 est, boulevard de Maisonneuve
Suite 2200
Montréal, Qué. H2L 4L8

Voir autres Carrières et Professions,
en page 9

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Minimum B.A. ou équivalent.

Stage V.I.F. linguistique pour enseignement aux adultes à Ottawa.

Adresser curriculum vitae à:

Dossier 2383
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

DESSINATEUR EN ÉLECTRICITÉ

Notre équipe d'ingénieurs-conseils souhaite que vous collaboriez à ses activités. Votre formation technique, qui vous a permis d'acquies une expérience de 3 années dans un bureau de génie conseil, fait de vous la personne tout indiquée pour accomplir des tâches importantes en dessins d'électricité et de mécanique des bâtiments.

Votre aptitude à assumer des responsabilités et la qualité de vos plans détaillés pour l'installation de systèmes et d'appareils de chauffage, de conditionnement de l'air et de ventilation, vous permettra de faire de la surveillance de construction et d'aborder des problèmes plus complexes.

Faites parvenir votre curriculum vitae à Monsieur Robert Scott.



La Société Internationale
d'Équipement et de Conseil, Inc.
2020 rue University,
Montréal, Canada H3A 2L5
(514) 288-4148, Câble: SINTEC

— ARCHITECTES débutants

— DESSINATEURS en architecture avec au minimum 3 années d'expérience en aménagement

Notre équipe d'aménagement et planification vous invite à vous intégrer à ses membres pour participer à l'exécution des dessins d'aménagement et d'autres détails architecturaux.

Vous ferez la mise en plans de l'agencement des bureaux en indiquant la disposition des meubles, du matériel et des cloisons mobiles ainsi que l'utilisation efficace de l'espace et des éléments décoratifs.

On vous demandera de faire des croquis illustrant le genre d'équipement à utiliser et son emplacement dans le bureau.

Vous devrez, à l'occasion, faire vous-même la surveillance des chantiers.

Par son approche globale des problèmes, SINTEC, une société internationale et pluridisciplinaire, fournit à ses membres des outils qui leur permettent d'atteindre leurs objectifs de carrière.

Faites-nous part de vos objectifs en faisant parvenir votre curriculum vitae à Monsieur Robert Scott.



La Société Internationale
d'Équipement et de Conseil, Inc.
2020 rue University,
Montréal, Canada H3A 2L5
(514) 288-4148, Câble: SINTEC

D.E.C. EN INFORMATIQUE

La Société Internationale d'Équipement et de Conseil (Canada) Ltée offre la possibilité à ceux qui ont complété leurs études collégiales en informatique d'acquies une expérience enrichissante et pertinente.

Nous mettrons à contribution vos connaissances et votre compétence en INFORMATIQUE pour l'implantation du traitement automatique des données.

Vous préparerez, enregistrerez et analyserez des données. Vous vérifierez et analyserez les rapports fournis par l'ordinateur.

Vous prendrez la commande d'un terminal pour transmettre des données à l'ordinateur.

Enfin, votre travail comportera un peu de programmation, mais surtout l'utilisation du "USER MANUAL".

Intégrez-vous au travail d'une équipe pluridisciplinaire, formée en grande partie d'administrateurs et d'ingénieurs-conseils.

Faites parvenir votre curriculum vitae à Monsieur Robert Scott.



La Société Internationale
d'Équipement et de Conseil, Inc.
2020 rue University,
Montréal, Canada H3A 2L5
(514) 288-4148, Câble: SINTEC

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 8

fonction publique municipale

SURVEILLANT PROFESSIONNEL Service des Affaires sociales

NATURE DE L'EMPLOI :

Sous direction générale, le titulaire agit en tant que consultant auprès des employés pour des problèmes sociaux complexes et auprès des cadres pour les aspects sociaux des politiques administratives. Il assure l'organisation et la surveillance des stages d'étudiants. Il effectue la planification de projets à caractère social et en assure l'exécution.

QUALITÉS REQUISES :

Détenir une maîtrise en arts (service social). Posséder quelques années d'expérience dans une agence privée ou gouvernementale de service social et, de préférence, en qualité de consultant. Au moins 25 ans à la date de la nomination. Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.

TRAITEMENT :

\$12,416-\$14,150. (Sujet à révision a/c 1-12-73).

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montréal, que l'on peut se procurer au Service du Personnel, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, chambre no. 416, Montréal H2Y 1C6 ou par téléphone au numéro 872-3236 ou 37.



VILLE DE MONTRÉAL

PROFESSEUR GÉNIE INDUSTRIEL

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Enseignement, recherche et participation aux tâches administratives du département. Consultation encouragée dans les industries et bureaux d'ingénieurs. Les candidats doivent posséder un doctorat en génie industriel, ou une maîtrise avec expérience dans la pratique ou un diplôme d'ingénieur avec longue expérience dans la pratique en génie industriel. Spécialisation en planification et gestion, ou systèmes manufacturiers et procédés de production, ou étude du travail et contrôle de la qualité.

Soumettre curriculum vitae détaillé avec nom et adresse de trois répondants qualifiés à Monsieur le Directeur, Département de génie, Université de Moncton, Moncton, N.-B., E1A 3E9.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS POSTE OUVERT

POSTE: TRAVAILLEUR SOCIAL

ENDROIT:

Service Social Scolaire

FONCTIONS:

Rendre des services sociaux à une partie de la population scolaire du niveau secondaire de la C.S.R.O.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire en service social

SALAIRE:

Selon l'échelle P-1 de la convention collective

POSTE OUVERT

POSTE: TRAVAILLEUR SOCIAL

ENDROIT:

Service Social Scolaire

FONCTIONS:

Rendre des services sociaux à la population scolaire anglophone du niveau secondaire de la C.S.R.O.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire en service social

- Expérience pertinente

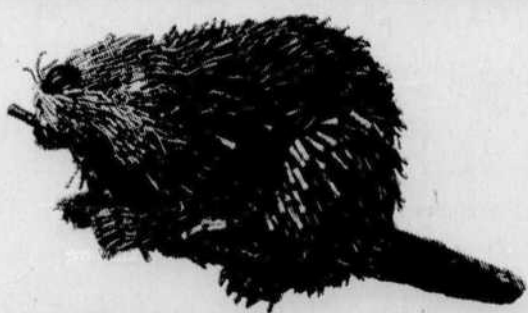
- Très bonne connaissance pratique de l'anglais

SALAIRE:

Selon l'échelle P-1 de la convention collective.

Prière de faire parvenir toute offre de service avant le 15 septembre 1974 au:

Directeur du Service Des Ressources Humaines
Centre de Services sociaux de l'Outaouais
105, boul. Sacré-Coeur,
Hull, P.Q.
J8X 1C5



PERSONNEL D'INFORMATIQUE EXPÉRIMENTÉ GROS SYSTÈMES

À la suite d'une nouvelle expansion nous recherchons, pour nos services d'informatique, du personnel de compétence et de talent pour travailler sur les gros systèmes à Montréal.

Si vous êtes analyste de systèmes principaux, analyste de systèmes, programmeur senior ou programmeur, avec au moins deux ans d'expérience sur les gros systèmes de multi-programmation, nous aimerions discuter de votre nouvel avenir avec vous.

En tant qu'un des plus importants fabricants d'ordinateurs, Honeywell vous offre l'occasion de travailler dans un milieu où vous utiliserez le matériel d'informatique et la programmation les plus récents, ainsi qu'un nouveau plan de salaire basé selon votre compétence.

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Howard Greene,
Coordonnateur du Personnel,
Honeywell Information Systems,
800 ouest, boulevard Dorchester, 11ème étage,
Montréal, H3B 1X9
Québec

L'autre compagnie d'ordinateurs
Honeywell

INGÉNIEUR RESPONSABLE DE LA SECTION C.P.M.

Votre expérience d'au moins 5 années dans le domaine de la construction et des bâtiments vous permet d'atteindre vos objectifs de carrière en mettant à l'épreuve votre compétence professionnelle.

En vous joignant à une équipe pluridisciplinaire, formée en grande partie d'administrateurs et d'ingénieurs-conseils, vous dirigerez et conseillerez une équipe d'analystes dans la préparation de réseaux C.P.M.

Vous mettrez à profit vos connaissances de la construction, de l'informatique et du C.P.M. pour développer le système existant et pour chercher de nouvelles méthodes de cheminement critique qui soient mieux adaptées à nos besoins.

Vous formerez les analystes à ces nouvelles méthodes.

Enfin, vous verrez à faire exécuter les travaux par les analystes et vous vous assurerez que leur travail respecte nos standards de qualité ainsi que les échéances fixées.

Soucieux d'entretenir de bonnes relations avec vos clients, vous vous efforcerez d'offrir un service personnalisé qui réponde adéquatement à leurs attentes et qui leur permette de retirer le maximum de satisfaction du travail accompli.

Permettez-vous de vivre l'expertise de demain, aujourd'hui.

Faites parvenir votre curriculum vitae à
Monsieur Robert Scott.



La Société Internationale d'Équipement et de Conseil, Inc.

2020 rue University,
Montréal, Canada H3A 2L5
(514) 288-4148, Câble: SINTEC

Le CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

recherche les services d'un

CRIMINOLOGUE

FONCTION(S) PARTICULIÈRE(S)

Évaluation criminologique - interventions auprès de jeunes 12-20 ans présentant des problèmes de comportement déviant et/ou délinquant.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire terminal en criminologie avec expérience pertinente auprès des jeunes délinquants et/ou pré-délinquants.

ENDROIT

Longueuil

CONDITIONS DE TRAVAIL

A déterminer selon l'expérience et les qualifications.

DATE LIMITE

16 septembre 1974.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Suzanne Henry
Agent de planification de main d'œuvre
C.S.S. RICHELIEU
201 Place Charles-Lemoyne, 5e étage
Longueuil
J4K 2T5

COMMISSION SCOLAIRE DE VAL D'OR CONSEILLER PÉDAGOGIQUE (plein temps)

Enseignement de la langue maternelle (français)
NIVEAU DE TRAVAIL:

Secteur élémentaire (5 ans - 12 ans) français (exclusivement)

ACTIVITÉS:

Travail de recherche et de ressourcement dans l'enseignement du français comme langue maternelle, selon le programme-cadre.

Travail d'animation auprès du personnel enseignant et de direction.

EXIGENCES:

Détenir un brevet d'enseignement et un diplôme universitaire du premier cycle.

Maîtrise suffisante de la langue parlée et écrite.

Expérience de l'enseignement du français à l'élémentaire (4 ans).

Aptitudes au travail d'équipe.

Aptitudes particulières à remettre en question la conception qu'il se fait de l'enseignement du français et à approfondir les problèmes relatifs à la didactique de cette discipline.

SALAIRE:

\$8.672.00 à \$19.055.00 selon la scolarité et l'expérience reconnue au moment de l'intégration.

Toute demande doit être adressée avant 17.00 heures p.m. le 10 septembre 1974 à:

M. Jean-François Thiboutot,
Directeur du Personnel,
973, 5ième Rue,
Val d'Or, P.Q.
J9P 4P8

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE requiert les services D'UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE (professionnel) (troisième ouverture)

MATIÈRE:

Anglais

ENDROIT:

Bureau régional - Beauharnois

NATURE DU TRAVAIL:

Sous l'autorité de la direction de l'enseignement, le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle dans sa discipline; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire du 1er cycle dans sa discipline.

Toute personne ayant une expérience jugée comme très appréciée pourra être retenue même si elle ne présente pas les exigences académiques requises.

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation (De \$9,192. à \$17,116.)

DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTION:

Immédiate

PROCÉDURE:

Faire parvenir votre offre de service en mentionnant le poste 74-16 avant le 6 septembre 1974 à:

Commission Scolaire Régionale Yoville
Service du personnel
200, rue Ellice
Beauharnois, Québec

L'A.C.F.A. recherche

Un(e) Secrétaire Général(e)

- poste ouvert dès maintenant
- salaire \$12,000 à \$17,000
- bénéfices marginaux

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Frank McMahon,
8406-91e rue, Edmonton, Alberta



La Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges

3255 FOUCHER, Trois-Rivières
Case Postale 100

Bulletin no.: 1
Date: le 20 août 1974

Offre d'emploi

TITRE:

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT À LA COMMISSION

FONCTIONS:

Conformément aux dispositions législatives (3e paragraphe de l'article 204 de la loi de l'Instruction Publique, tel que modifié par la loi 27-1971), "en cas d'absence ou d'incapacité d'agir du directeur général, le directeur général adjoint en exerce les fonctions et pouvoirs".

Le directeur général adjoint est membre du comité exécutif mais sans droit de vote.

Sous l'autorité du directeur général, le directeur général adjoint peut remplir toute autre tâche que peut lui confier le directeur général.

EXIGENCES:

Une formation universitaire exigeant au moins 17 ans de scolarité ou l'équivalent, de préférence une formation universitaire de second cycle (maîtrise ou licence) ou l'équivalent.

Une expérience de trois(3) ans au niveau I de cadre (directeur de service) de préférence dans le système d'enseignement

N.B.: Tout candidat peut obtenir, sur demande, la définition des fonctions du directeur général.

TRAITEMENT:

Selon la politique administrative et salariale en vigueur à la Commission.

Seront seules retenues les demandes reçues sur formulaire officiel avant le 10 septembre 1974.

Prière d'indiquer sur l'enveloppe le titre du poste sollicité

Votre candidature sera traitée confidentiellement

Vous demandez le formulaire officiel et le retournez dûment complété à:

La Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges
a/s Directeur Général

3255, rue Foucher

Trois-Rivières

G9A 5E7

AVIS IMPORTANT aux Enseignants de la C.E.C.M.*

*Commission des Écoles Catholiques de Montréal.

La C.E.C.M. accepte de consentir des congés sans solde à certains de ses enseignants désireux de travailler dans des commissions scolaires manquant de personnel.

La Régionale du Golfe veut profiter de ce privilège en vous offrant:

Une **PRIME DE SIX POUR CENT** de plus que les échelles de traitement du décret pour les enseignants du secteur académique.

Une **SURPRIME DE MILLE DOLLARS** pour des stages ou projets de perfectionnement au secteur professionnel.

La Régionale du Golfe est située dans une région reconnue comme un paradis du plein air, de la chasse et de la pêche.

Si vous désirez vous renseigner sur les nombreux autres avantages exceptionnels de poursuivre votre carrière dans une région progressive et bien développée dans tous les secteurs, venez rencontrer les représentants de la Régionale du Golfe, demain vendredi, 30 août, entre 10 heures et 16 heures, aux bureaux de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, au 3737 est, rue Sherbrooke.

Si vous ne pouvez vous y rendre, communiquez à frais virés avec le Service du Personnel de la Régionale du Golfe à Sept-Iles, demain vendredi, entre 9 heures et 19 heures, au numéro de téléphone (418) 968-9900.

ANN.

Des châteaux de l'Auvergne

par
LOUIS-MARTIN TARD
collaboration spéciale

aux châteaux de la Loire



La Mal-Coiffée, 1er château des Bourbon, à Moulins (Allier)

Encore le Centre!

Nous voici à Moulins-sur-Allier où se poursuit cette randonnée estivale axée sur les châteaux d'Auvergne. Le Bourbonnais, marche du Massif central est doucement vallonné; étangs et forêts peuplent ses parties basses. Les bourgs sont des marchés où éleveurs et producteurs des vallées fertiles viennent offrir leurs produits; mais cette frange du vieux massif hercynien a gardé, souvenir des sylvains géants des premiers temps de la terre, des dépôts charbonneux qui ont transformé, depuis les débuts de l'ère industrielle, les villages longtemps féodaux en cités semi-industrielles.

Ainsi Montluçon, à la sortie de la profonde gorge du Cher, a gardé, sur sa colline originelle, un antique château dont les remparts sont devenus esplanades et le corps de logis musée; alentour, verdoyante et calme, la vieille ville est enclose dans un boulevard circulaire qui rappelle les anciennes fortifications. De là, on aperçoit un panorama de hauts-fourneaux et de cheminées usinières.

La ville de Moulins a aussi été édifiée autour d'un château, puis a reçu à la fin du siècle dernier une ceinture de petites industries. Elle rend très vivant son noyau, témoin du haut moyen-âge, attesté par une cathédrale flamboyante, et de l'époque Louis XIII, affirmé par une collection d'édifices aux parois de pierres et briques rouges et noires appareillées en losanges. Pour ajouter au charme historique, le beffroi de l'hôtel de ville surmonté d'un campanile est doté d'un jaquemart; il

s'agit de grandes statues métalliques articulées armées de marteaux qui frappent les cloches quatre fois l'heure en un joyeux carillon.

Pour les amateurs, dans la sacristie de la cathédrale, d'admirables tryptiques dont celui dit du Maître de Moulins, justement fameux. Pour les autres, l'enchantement de cette ville de province, vraie et vivante au cœur frais de la France, à la fois citadine, rurale et ouvrière.

Un peu plus au Sud, j'avais revisité Vicky, la reine des villes d'eau selon sa publicité; une reine qui essaye de rajouter une image vieux jeu: belles dames très dignes, officiers à la retraite, hommes d'affaires surmenés qui le matin vont, tous très élégants, verre gradué en main, dans les parcs où les sources jaillissent dans des pavillons rococo. On les retrouve badinant sous les maronniers centenaires, chuchotant dans les salons de thé ou de bridge, autour des kiosques à musique à l'hippodrome, ou le long des avenues bordées de magasins de luxe; le soir, ils sont présents aux galas, aux conférences mondaines et finissent la nuit au casino second Empire, avant de rentrer par de merveilleux jardins, dans les hôtels de grand-papa.

La municipalité en faisant édifier un pont-barrage sur la rivière Allier a créé un extraordinaire plan d'eau favorable aux voiliers, ourlé de longues plages de sable fin. Le ski nautique, la natation, l'aviron, la voile attire là désormais un jeune public heureux d'évoluer dans tant d'eau de Vicky. Mais autour des thermes où la clien-

tèle plébienne de la sécurité sociale ne doit guère se sentir heureuse, les curistes distingués abordent l'eau lustrale avec des gestes liturgiques. Quant au touriste de passage qui veut goûter à la sortie du griffon le breuvage bien-faisant acquis d'ordinaire en bouteilles capsulées, il doit payer une dime pour entrer dans les temples. Quittons avec lui cette Mecque du thermalisme et laissons-là à ceux qui ont des problèmes de foie.

Nous voici donc à la sortie de Moulins où le gîte a été le relais d'Avrigny; c'est dans la banlieue un grand motel très moderne donnant d'une part sur une longue prairie qui borde la nationale 7 Paris-Nice et de l'autre côté sur une forêt. Piscine, bonne table et chambres de confort nord-américain.

Pour aller vers la Touraine, prochaine étape, la plus belle route traverse la ville ducal de Bourbon, fief du sire Archambault et de sa descendance, autre station thermale bien connue des arthritiques et passe ensuite à travers la vénérable forêt de Tronçais, haut-lieu français du chêne et du hêtre.

Quelque part sur cet itinéraire se situe le centre de gravité parfait de la superficie de la France métropolitaine. C'est ici le pli de la grande carte; on ne peut pas être plus au Centre. Dans un village, une borne marque cette particularité géographique, à la couture du Nivernais, du Berry et du Bourbonnais.

C'est aussi le pays du grand Meaulnes; l'écolier, Alain-Fournier a vécu son rêve dans cette terre charnelle faite d'argile grise percée d'étangs brumeux et livrée aux futaies et aux étendues de bruyère mauve; entre les arbres on aperçoit des villages isolés et des manoirs où semble attendre à jamais quelque Yvonne de Galais.

Au détour de cette campagne incertaine apparaît, solide depuis l'époque de la Gaule celtique, la ville de Bourges; des panneaux indicateurs mènent le visiteur vers les merveilles: le palais de ce grand bourgeois riche comme fut Jacques Coeur et ceux de quelques autres marchands qui ont demandé aux meilleurs spécialistes du gothique de leur édifier des palais fonctionnels décorés par les grands artistes du temps. Une cathédrale exceptionnellement haute et large, célèbre pour les bleus et les rouges de ses verrières ajoute aux émotions esthétiques. Pour d'autres joies, les bonnes tables ne manquent pas dans cette cité friande.

Nous reprenons la vallée du Cher qui coule maintenant dans la plaine et borde la mélancolique Sologne, le grand terrain de chasse des Parisiens, dans les halliers et taillis tapissés de fougères et de bruyères, dans les marécages silencieux, vit un nombre gibier.

Le miracle va se faire au sortir des landes désertes; la vallée se fait plus souriante, les villages plus coquets, l'air plus transparent, la lumière plus délicate; des vignes apparaissent sur les côtes, des manoirs élégants s'affirment sur les hauteurs. Un détour et voici Chenonceaux au détour d'une somptueuse allée forestière.

Tout d'abord, on ne voit qu'un élégant castel habillé de tourelles coiffées de poivrières. Passé les deux sphinx qui gardent la perspective, passé le pont-levis, on se souvient que l'essentiel de l'élégante construction est bâtie, comme suspendue, sur un pont à cinq arches sous lesquelles passent les eaux bleues du Cher. L'intérieur est aussi surprenant que l'extérieur; des deux jardins, celui de Catherine de Médicis et celui de Diane de Poitiers, deux des quelques grandes dames qui ont agencé cette merveille, on assiste à de très réussis spectacles Sons et Lumières qui restituent les grandes heures folles, tendres et opulentes d'autrefois.

L'ancien propriétaire de l'île d'Anticosti, le chocolatier Menier a acheté Chenonceaux que sa famille possède encore et ouvre aux visiteurs.

Après Chenonceaux, le Cher se rapproche de la Loire où il va se jeter. Voici la bonne ville de Tours où nous accueillent tout

blanc dans son parc fleuri, près de l'entrée de l'autoroute qui, via Chartres mène droit à Paris, l'hôtel Méridien. La construction d'allure classique, murs de calcaire et toits d'ardoises, les chambres de style, ne font pas oublier qu'il s'agit d'un hôtel récent que des aménagements nouveaux rendent encore plus confortable.

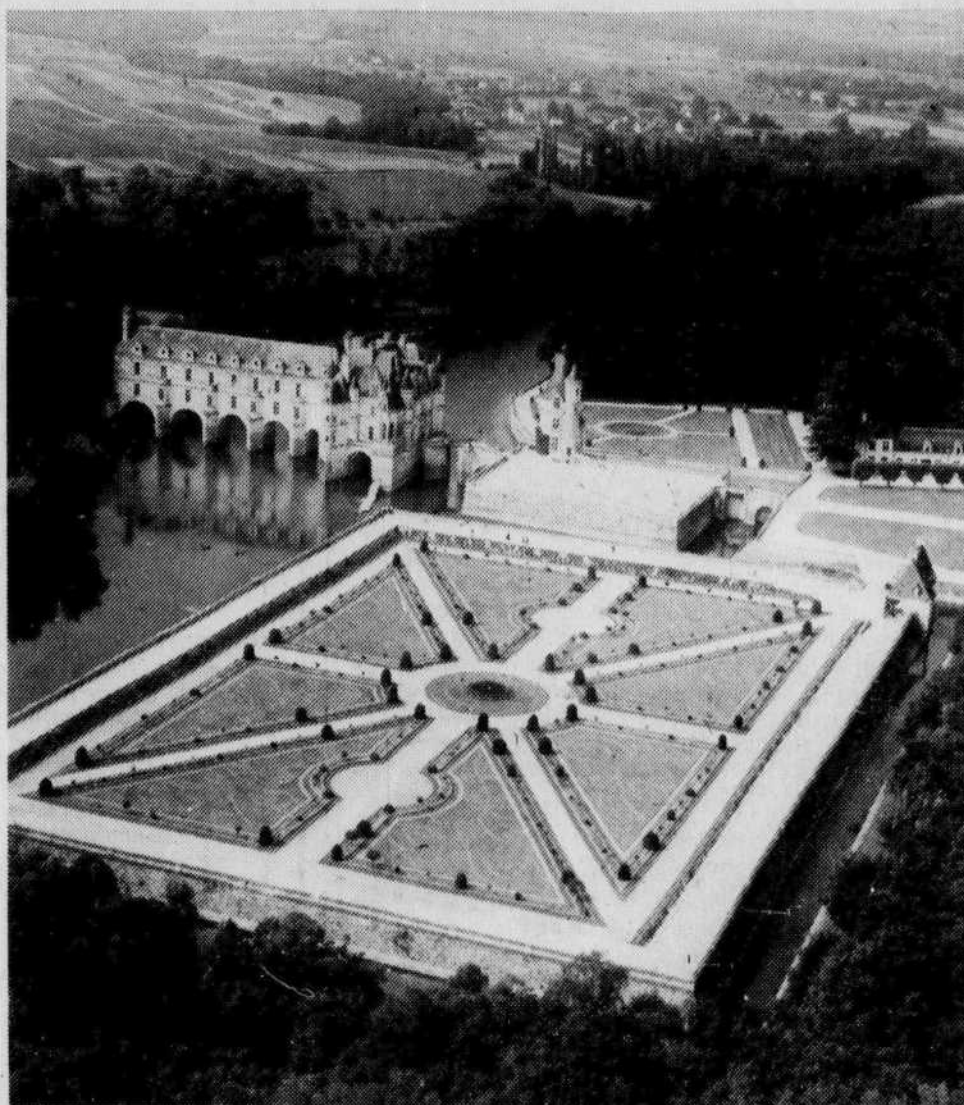
Ici nous sommes dans le grand Val doué d'un singulier climat. On sent dans le ciel lumineux l'influence atlantique.

Tours est aussi au confluent des vergers, des jardins prodigieux, des pâturages verts, des bois à gibier. Au carrefour aussi des vignobles, Bourgueil, Chinon, Montlouis, Vouvray, mon préféré, qui dans un restaurant tourangeau a arrosé des quenelles en sauce, une matelote d'anguilles et les fromages de chèvre du pays.

C'est également la croisée des chemins de grands littérateurs ou poètes qui ont mis la Tou-

raine dans leurs oeuvres. Ne citons au hasard que Balzac, Rabelais, Descartes, France, Ronsard et ses amis qui parlaient de roses et d'amours. Péguy qui chantait ainsi la Touraine et la Loire: "Cent vingt châteaux lui font une suite courtoise, plus nombreux, plus nerveux plus fins que des palais. Ils ont nom Valencay, Saint-Aignan et Langeais, Chenonceaux et Chambord, Azay, le Lude, Amboise".

Tours, c'est la porte des châteaux.



Chenonceaux, des "cent-vingt châteaux (qui) lui font une suite courtoise"

Payez maintenant pour voir Miami aux fêtes de fin d'année

Les passagers volant de Montréal à Miami à bord des avions d'Air Canada, Eastern Airlines et Delta Airlines, du 15 décembre au 8 janvier, devront dorénavant payer leurs billets trois mois à l'avance.

C'est ce qu'a révélé un porte-parole d'Air Canada, qui a précisé: "Nous avons décidé de nous mettre d'accord sur ce point avec les autres lignes aériennes qui font le trajet Montréal-Miami, afin de mettre fin au problème des doubles et des triples réservations".

Il explique que bon nombre de passagers font plusieurs réservations à la fois afin d'être sûrs d'avoir une place pour Miami durant la période des Fêtes.

Il se dit certain que les passagers n'auront pas d'objection à

payer leurs billets d'avance. Les trois lignes aériennes se proposent d'échanger leurs listes de réservations. S'il s'avère que quelqu'un a réservé des bil-

lets sur des avions de différentes lignes aériennes, on lui demandera laquelle de ces lignes il préfère.

les MOTS CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1—Lauracée d'Amérique. — Pro-nom personnel.
- 2—Partie de la livre. — Pas une.
- 3—De façon utile. — Famillement.
- 4—Lettre grecque. — Ici. — Du verbe avoir.
- 5—Insecte vert doré. — Organe plat de forme circulaire.
- 6—Langue de terre resserrée entre deux mers et réunissant deux terres. — Lingot de forme allongée.
- 7—Général américain. — Pri-son.
- 8—Partie antérieure du projectile. — Unité de travail.
- 9—Rendre gal. — Patrie d'Abraham. — Métal précieux.
- 10—Assujettir à demeure. — Parole ou action qui blesse quelqu'un dans sa dignité.
- 11—Mamelotte d'un mammifère. — Absence de gêne.
- 12—Pas beaucoup. — Se garnir de feuilles.

- 5—Action d'éclimer. — Conifère.
- 6—Manque total d'aliments dans une région pendant une certaine période. — Principe odorant de la racine d'iris.
- 7—Chemin de ville. — Télévision. — Incendie.
- 8—Maladie de la peau. — Mâle de la vache.
- 9—Qui a rapport aux suture. — Petite monnaie d'Espagne.
- 10—Exerce le métier de toréador. — Grand fleuve d'Afrique.
- 11—Personne qui jette. — Cheval sans force.
- 12—Utilisée. — Garnir un volier, un mât de ses poulies, voiles, cordages, etc.

Solution d'hier

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
ACUTANGLE VU
MANIPULATION
YB NI DUVALE
GLACON IL US
DEPAISSER C
ARAT LEU MOLE
LIT TORTUE AL
LCHOR URNE E
TEINTER TSAR
ENQUETER PUJ
TU IRRITANT
BIEILLE ATREE

Verticalement

- 1—Remuer les sourcils.
- 2—Epanouissement de la fleur. — Lieu où l'on demeure.
- 3—Scie à main. — Confession.
- 4—Conditment. — Interjection.
- 5—Plante utilisée pour la fixation du sable des dunes.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre façon...

- A— Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
- B— Plein financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
- C— Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous

notre catalogue

AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN - PEGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL



EUROP AUTO

5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083 et 735-0791

L'AFRIQUE
C'EST PAS AU BOUT DU MONDE.

C'est moins loin que Genève! Dakar, par exemple, c'est moins loin que Francfort. Ou que Rome. C'est tout juste à trois heures de plus que les Antilles françaises*. La porte à côté, quoi! Porte qui ouvre sur deux mondes. L'un, un dépaysement total: l'Afrique noire traditionnelle. Celle des villages de pailloles, de la jungle indomptée.

Pour obtenir gratuitement la brochure intitulée "L'Afrique, un visage à deux faces", veuillez remplir ce coupon.

NOM _____

ADRESSE _____

APP. _____

VILLE _____

PROVINCE _____

CODE POSTAL _____

POSTER À: AIR FRANCE
SUITE 3321, PLACE VILLE-MARIE
MONTRÉAL, QUÉ. H3B 3N4

des grands fauves et des rites mystérieux. L'autre, une Afrique à la pointe du progrès et du confort. Avec ses villes ultra-modernes et ses hôtels luxueux. Où l'on parle français. Et où rien n'est laissé au hasard... si ce n'est à celui de votre bon plaisir. Dans un cadre exotique, aux plages invitantes et à la température idyllique. Pourquoi ne pas vous renseigner? Consultez donc votre agent de voyages.

*Distances et envolées directes à partir de New York.

AIR AFRIQUE
AGENT GÉNÉRAL
AIR FRANCE

TRAVELAIDE... c'est tout près de chez-vous

BUREAU PRINCIPAL
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

METRO - PEEL

VOYAGES
TRAVELAIDE

VILLE LAVAL
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-3310

VILLE LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

PLAZA ST-HUBERT
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert
Stationnement arrière.
entrée St-André
273-7755 Métro Beaubien

CENTRE VILLE
MEZZANINE
EDIFICE DOMINION SQUARE
9 à 9 h.m. - Samedi à 3 p.m.
Stationnement sous nos bureaux
861-7277 Métro Peel

*Succursales: ouvert 9 h.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi à 6 p.m.



AVEC LE PETIT ROBERT...
PAS DE PROBLÈME

Une 'expérience culturelle' pour le touriste aux USA

En visitant les villes modernes des Etats-Unis d'aujourd'hui, les touristes sont invités à se joindre à "l'expérience culturelle" américaine, un mouvement qui touche toutes les formes de l'art contemporain, du ballet à la représentation théâtrale, de la musique symphonique à la musique populaire rock.

L'architecture ayant été touchée aussi par le mouvement d'ensemble, on a donc assisté à la création de complexes uniques: les centres culturels. Ces centres, d'une conception tout à fait futuriste en ce qui concerne l'aspect général et plus précisément, le côté acoustique, offrent des possibilités étonnantes que les visiteurs ne manqueraient pas d'apprécier.

Durant la journée, plusieurs de ces centres d'art proposent des visites guidées qui font pénétrer plus profondément dans l'intimité de la préparation d'une pièce de théâtre ou dans la mise en scène d'un ballet par un chorégraphe renommé. Les murs des grands halls servent aussi de mini-musée exposant des tableaux ou des sculptures de même que des objets d'art, œuvres exécutées par les plus fameux artistes du monde.

Les visiteurs doivent aussi se rendre à ces centres le soir lorsqu'ils prennent vie, que les lumières se tamisent et que les trois coups sours annoncent le début d'une présentation.

Le fait le plus remarquable est que les centres ont été conçus en fonction même de chaque représentation. Les scènes diffèrent de grandeur et de

formes selon les besoins d'une troupe de ballet, d'un orchestre symphonique, d'une troupe d'opéra ou de théâtre. La plupart des centres ont au moins trois théâtres présentant simultanément des productions d'une qualité exceptionnelle.

Plusieurs centres présentent des festivals et des pièces d'un caractère spécial au cours des prochaines années, en préparation de la célébration de la fête du bicentenaire de la Confédération américaine en 1976. En vue de cette célébration, de nombreux complexes ont été créés, qui accueillent des formations artistiques de plus en plus nombreuses et il demeure que ces centres appartiennent aux citoyens et favorisent les rencontres entre les spectateurs locaux et les visiteurs étrangers.

Partout aux Etats-Unis, même dans les villes de moindre importance, on construit des centres d'art où l'on invite des artistes réputés à se produire dans leur différent mode d'expression.

La Ville de New York

Le centre Lincoln est probablement le centre d'art le plus connu aux Etats-Unis. Six édifices le complètent qui forment une vie, un monde bien différent mais pourtant adapté au monde gigantesque des affaires qui les entourent. Avery Fisher Hall (auparavant le Philharmonic Hall), le New York State Theatre et le Metropolitan Opera House y présentent les meilleurs danseurs, musiciens,

chanteurs et acteurs du monde. Ces trois édifices superbement décorés de tableaux, de murales et de sculptures sont le cœur même du centre.

Washington, D.C.

Le centre d'art de Washington est dédié non seulement à l'art sous toutes ses formes mais il est aussi un tribut à son plus vénéré bienfaiteur.

Le Centre John F. Kennedy devait d'abord se nommer le National Cultural Center. Le Président John Kennedy fut l'un de ses bienfaiteurs. Il contribua à la réalisation et approuva la mise sur pied de ce centre, au cours de son administration et, après sa mort, la ville rebaptisa le complexe. Des cadeaux du monde entier aidèrent à réaliser le rêve du Président de construire un "centre culturel ouvert à tous les citoyens".

Ce gigantesque édifice de cinq étages a été construit au bord du fleuve Potomac, dans les lignes simples et classiques par l'architecte Durrell Stone. Ses trois théâtres sont séparés par d'immenses halls resplendissant de marbre blanc offert par l'Italie. Dans le hall des Nations, des drapeaux de plus de 100 pays reflètent le cachet international du centre.

Des tapisseries de Matisse, des sculptures de Laurens, de Weber, de Barbara Hepworth ainsi qu'un grand nombre de toiles de grands maîtres connus sont aussi en exposition. Ces œuvres ont été offertes par des pays tels que la France, l'Allemagne et l'Angleterre, etc...



Le Lincoln Center de la ville de New York est probablement le plus connu des centres d'art des Etats-Unis. C'est une attraction touristique aussi bien par son architecture que par les représentations artistiques qui y sont exécutées.

Atlanta, en Georgie

Des gratte-ciel modernes s'élèvent des cendres de la guerre civile américaine pour former la ville d'Atlanta. Il en fut de même pour son centre culturel. En 1962, un groupe de

122 chefs de file de la culture de la ville d'Atlanta trouva la mort dans un accident d'avion, près de Paris. Un an plus tard, la ville créa un centre culturel, le Memorial Art Center, dédié à la mémoire des victimes de cet accident.

En 1968, ce centre impressionnant — un complexe de \$13 millions de dollars — ouvrit ses portes: ce fut une construction entièrement financée par des dons privés. Des écoliers donèrent 5 cents ou 10 cents; un bienfaiteur anonyme fit don de

\$6.5 millions.

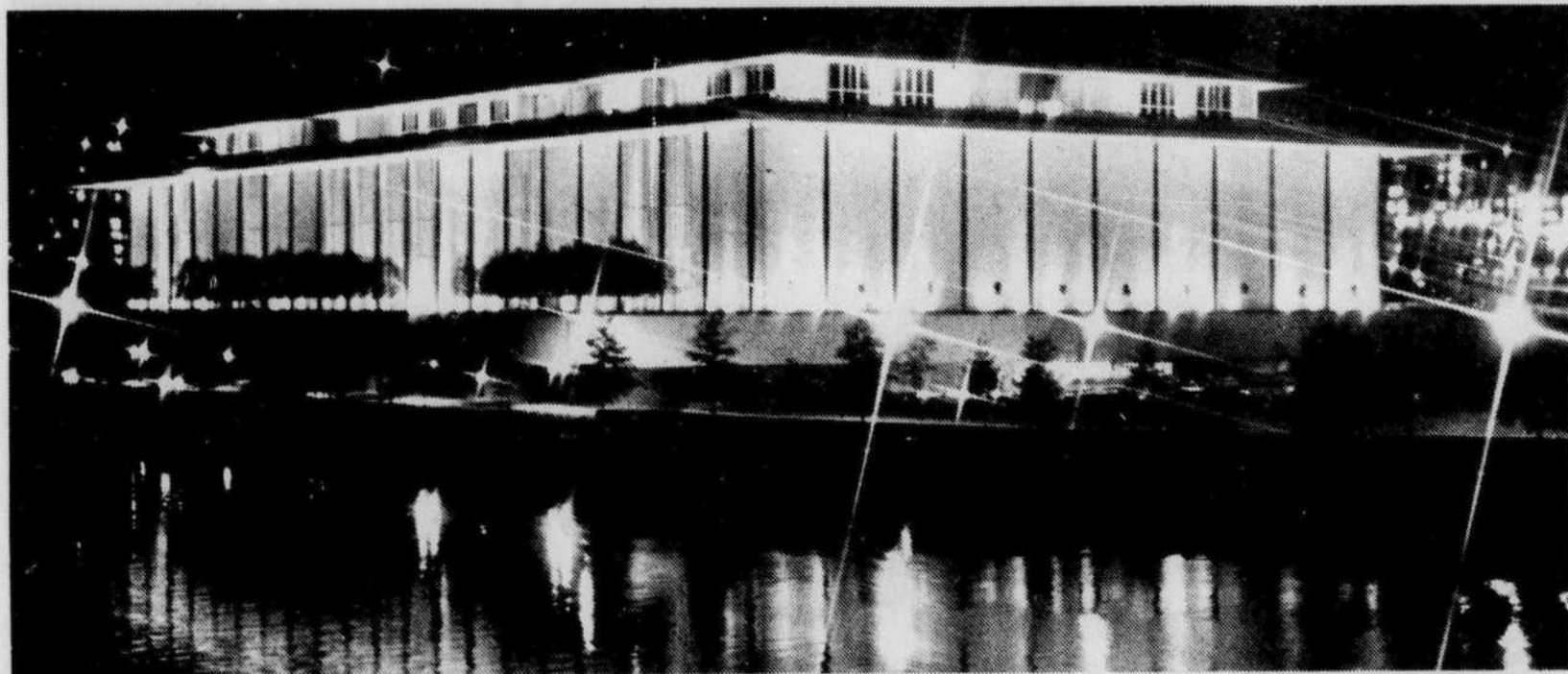
L'art visuel tient une place de première importance au sein de ce complexe culturel. La galerie du musée occupe trois étages tandis qu'un centre d'art a été créé spécialement pour les jeunes qui ont si ardemment contribué à l'édification du complexe.

Cincinnati, en Ohio

Les centres culturels ne s'élèvent pas sans une bonne part de dévouement. Quelques-uns sont construits en une seule fois, d'autres, selon les budgets, en plusieurs étapes. La ville de Cincinnati construit son centre graduellement et celle-ci mani-

festait un certain orgueil l'an dernier, à l'ouverture du théâtre Patricia Corbett dont l'architecture s'est inspirée d'un petit théâtre japonais à Tokyo.

La culture aux Etats-Unis appartient désormais au peuple. En effet, parmi l'audience de ces centres culturels, les visiteurs peuvent trouver aussi bien des jeunes que des amateurs de vision, rencontrer des amateurs initiés ou de simples curieux ou encore des musiciens ou des amateurs de jazz. Ils réaliseront aussi que ces édifices splendides sont en quelque sorte, la projection des modes d'expression qui y sont régulièrement présentés.



Le John F. Kennedy Memorial Center brille de tous ses feux, un soir de première. Le centre est situé sur le fleuve Potomac et expose des œuvres des artistes du monde entier.

Monuments de Grande-Bretagne

Pevsner rédigea en 25 ans un inventaire que d'autres auraient dressé en 375 ans

LONDRES (PC) — En 1949, un savant d'origine allemande, Nikolaus Pevsner, calcula qu'il faudrait à la Commission royale des monuments historiques au moins 375 ans pour mettre au point son inventaire des édifices anglais. Il décida de démontrer que ce travail pouvait être accompli par un seul homme, en moins de 25 ans.

Sir Nikolaus Pevsner vient de publier le dernier volume de la (monumentale) série sur les édifices d'Angleterre, "Buildings of England". Les 46 volumes couvrent tous les comtés anglais, et deux volumes sont consacrés à Londres, en tout 20 000 pages et 8.5 millions de mots.

Maintenant âgé de 72 ans, il a écrit 35 de ces volumes en entier, parcourant 80 000 milles dans une vieille automobile conduite par sa femme, jusqu'à la mort de cette dernière, il y a deux ans. Pour mener à bien cette tâche, Sir Nikolaus Pevsner a dû travailler sept jours par semaine, pour examiner personnellement des centaines d'églises, auberges, manoirs, cha-

teaux et édifices de bureaux, et pour rédiger d'épais cahiers à la fin de chaque journée, dans quelque chambre d'hôtel.

Comme l'a dit le critique et historien A.J.P. Taylor, il s'agit d'une "œuvre formidable, comparable à l'ascension du mont Everest... personne n'entreprendra... probablement plus cette tâche tout seul".

Sans le travail accompli par Pevsner, dit Taylor, "nous étions des demi-aveugles, vaguement conscients de notre

riche héritage". Les volumes de la série ont acquis une telle réputation que la question "Est-ce dans Pevsner?" est devenue une façon de juger si un édifice a un certain mérite architectural. Pevsner, un réfugié de l'Allemagne hitlérienne, a emprunté l'idée de ce travail à la série allemande de Dehio, rédigée avant la Seconde Guerre mondiale par un historien en architecture qui avait fait à bicyclette le tour des principales villes en prenant des notes.

Un voyage parfaitement balancé...

ESPAGNE

Côte Basque — Madrid et Tolède — Salamanque et Avila — Séville — Cordoue — Grenade — Repos sur la Costa Del Sol — Côte du Levant et Barcelone —

PORTUGAL

Lisbonne — La Côte — Coimbra —

23 SEPTEMBRE — 15 OCTOBRE

c'est-à-dire la meilleure saison en Espagne

Hôtels de Luxe — Visites et repos — Petit groupe canadien français. "Qualité Malavoy" sanctionnée par 18 ans d'expérience et de succès.

\$1,094⁰⁰ — TOUT COMPRIS

Nos prix incluent, bien sûr, les traversées transatlantiques



VOYAGES
ANDRÉ MALAVOY INC.

1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485

La maison aux milliers de références

Soyez le premier
du quartier
à être capable
d'en faire le tour...
en courant!



En forme... la seule vraie façon de vivre.

Voyez l'Europe en toute liberté

SABENA VOUS OFFRE VOITURE ET HÔTEL à \$145⁵⁰ seulement par semaine.*

*Par personne, si vous voyagez à deux.
TARIF AÉRIEN EN SUS

Sabena vous offre le moyen le plus pratique et le plus économique de voir l'Europe en toute liberté.

Tout d'abord, une voiture Avis, pour aussi peu que \$95.00 par semaine, taxe comprise. Et LE KILOMÈTRE EST ILLIMITÉ: vous pouvez voyager à votre guise dans toute l'Europe. Ensuite l'hôtel: une chambre dans un hôtel de luxe (Holiday Inn ou Novotel) dans 79 villes de Belgique, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, de Suisse, d'Espagne, de Hollande, de Suède, d'Autriche et du Portugal. Vous ne payez que \$14.00 par jour par personne, à deux par chambre (il y a un léger supplément dans quelques hôtels). Et le petit déjeuner est compris dans la plupart des hôtels.

Faites le calcul: si vous voyagez à deux, la voiture et l'hôtel ne vous coûtent que \$145.50 chacun pour une semaine entière.

De plus, vous pouvez profiter de cadeaux gratuits offerts par l'Office National du Tourisme Belge dans sept villes de Belgique: billets gratuits pour l'opéra ou le ballet, rabais dans de grands restaurants, excursions, visites de musées, etc.

CINQ VOLS PAR SEMAINE VERS BRUXELLES ET L'EUROPE

Sabena vous offre un choix de cinq vols par semaine vers la Belgique, le pays idéal où commencer vos "grandes vacances". On y parle français, on y aime le confort et la bonne chère, on y a le sens de l'hospitalité, et vous êtes à quelques heures de voiture seulement de la France et d'autres pays d'Europe.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de nos spéciaux voiture/hôtel, ainsi que votre exemplaire gratuit de notre catalogue "Les Grandes Vacances", consultez votre agent de voyages ou faites-nous parvenir le coupon-réponse ci-dessous. Ou encore, téléphonez-nous à (514) 861-2631 (Montréal), (418) 672-1742 (Québec) ou (613) 236-0641 (Ottawa).



Directeur
Les Grandes Vacances
SABENA
Lignes Aériennes Belges
B.P. 747
Pointe-Claire, P.Q.
H9R 1H1

Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements au sujet de la Belgique et de vos voyages "Grandes Vacances".

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Code _____
Mon agent de voyages est _____



Découvrez le monde avec TRAVELAIDE

SUR LA MEZZANINE BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL
Centre Laval
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

PLAZA ST-HUBERT
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert
Stationnement arrière, entrée St-André
273-7755

*Succursales: ouvert 9 h.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi 6 p.m.

861-7277 metro peel



AGENCE DE VOYAGES
VIAU

3428, rue ST-DENIS
842-1751

GALERIES
D'ANJOU
353-7650

CARRÉ PHILLIPS
866-9381

CARREFOUR
LAVAL
688-6211

AGENCE DE VOYAGES
VIAU

Ce que la SMCQ soumettra à nos oreilles

par Jacques Thériault

Six concerts, deux créations, plusieurs premières québécoises, une visite de Mauricio Kagel et plusieurs solistes réputés: ce sont quelques-uns seulement des bons moments que la Société de musique contemporaine du Québec partagera avec son fidèle public au cours de sa neuvième saison d'activités. Serge Garant, de retour de Rome depuis le début de l'été, dirigera l'Ensemble de la SMCQ à l'occasion de trois concerts, présentés comme de coutume à la salle Claude-Champagne de l'École de musique Vincent d'Indy.

Le coup d'envoi de cette saison vouée à la nouvelle musique sera donné le 26 septembre. Au pupitre de l'Ensemble de la SMCQ, avec la participation du baryton américain Julius Eastman et du soprano québécois Pauline Vaillancourt, Garant assurera les exécutions de cinq œuvres: "Imaginario I" de Luis de Pablo, "Lettura vivante" du Montréalais Claude Vivier (de retour d'un séjour d'études à Cologne, en Allemagne), "Gross-Road" du Canadien Donald Steven, "Lignes" de Paul Méfano et "Ecuatorial" d'Edgard Varese.

Le 24 octobre marquera certainement une autre date importante dans l'histoire de cette prestigieuse société de musique "vivante". Mauricio Kagel et son Kölner Ensemble Süd Neue Musiktheater seront dans la métropole pour assurer une soirée composée de deux œuvres écrites par Kagel en 1970: il s'agit de "Tactiles" et de "Répertoires", deux œuvres importantes qui seront interprétées en première canadienne. Ce concert de la SMCQ sera présenté en collaboration avec l'Institut Goethe de Montréal et

risque fort d'attirer une foule imposante de mélomanes férus de musique de notre temps, comme cela avait été le cas dans le passé pour les concerts Stockhausen et Berio.

Le violoncelliste Siegfried Palm sera l'invité du troisième et dernier concert de l'année, le 23 novembre. Cet instrumentiste réputé s'attachera à quatre œuvres du répertoire contemporain écrites pour violoncelle solo: ce sont, la "Sonate" de Bert Aloys Zimmerman, "Glissé" d'Isaac Yun, "Siegfried P" de Kagel et "Capriccio" de Penderecki. Cette soirée culminera sur une exécution du "Concerto pour orchestre et petit ensemble" de Penderecki, avec la collaboration de Palm et de l'Ensemble de la SMCQ.

En 1975, la SMCQ présentera son premier concert le 23 janvier. A cette occasion, les pianistes Pierrette Le page et Bruce Mather interpréteront l'une des deux commandes annuelles de cet organisme: il s'agit de "Plectros 4" du Montréalais Alcides Lanza, professeur résident à l'Université McGill. Les pianistes joueront également cinq autres pages pour deux pianos: "Merkabah" du Montréalais Richard Hunt, "Song of the Degrees" de l'Américain Curtis Smith, "Double Play" de George Ednard, "Six danses en trois mouvements" de Darius Milhaud et "Intégration" d'Yvan Wyschnegradsky.

Le 20 février, les grandes orgues vont gronder... Ce concert sera exceptionnellement présenté en l'église de l'Immaculée-Conception, et c'est à l'organiste français Xavier Darasse que cette soirée a été confiée. On entendra "Organ Book" de William



Serge Garant, directeur musical de la SMCQ, est rentré de Rome au mois de juin après un an d'absence. Au cours de la saison 1974-75, il dirigera trois des six concerts prévus à la salle Claude-Champagne.

Albright, "Julio Organum Julii" de Bussotti, "Organulo I" de Darasse et une œuvre pour orgue d'Iannis Xenakis, créée tout récemment et dont la SMCQ ignore pour l'instant le titre. A noter également: à la fin de la soirée, Darasse a l'intention de présenter une improvisation collective avec la participation du public.

Le dernier concert de cette neuvième saison de la SMCQ aura lieu le 27 mars, toujours à la salle Claude-Champagne. Le pianiste monténégrin Louis-Philippe Pelletier et l'Ensemble de la SMCQ participeront à la bonne marche de cette soirée au cours de laquelle on entendra les "Cinq pièces pour piano op. 23" de Schoenberg, "Société II" (... et si le piano était un corps de femme) de Luc Ferrari, puis une œuvre signée Brian Cherney, titulaire de la deuxième commande annuelle de la SMCQ à un compositeur canadien.

C'est d'ores et déjà fort alléchant. Attendez maintenant la réaction des oreilles...

La Relève veut être "le Patriote" des arts

Ce que la boîte "Le Patriote" a accompli depuis dix ans pour la promotion de la chanson québécoise, une nouvelle galerie, la galerie La Relève, entend le faire pour les arts plastiques. Cette galerie, située au 3611 Saint-Denis (en face du Carré Saint-Louis), ouvrira ses portes à la mi-septembre.

Le principal objectif de La Relève, selon un communiqué remis à la presse, est de "débloquer" ce qu'on appelle "le marché de l'art" à Montréal et à l'extérieur en faveur des créateurs du Québec, en particulier les jeunes, et de bâtir une clientèle québécoise et canadienne capable de faire vivre les peintres, les sculpteurs, les graveurs et les photographes du Québec dont la production est l'une des plus riches et des plus vivantes du monde francophone.

Alors que la chanson, le cinéma, le théâtre et même la musique rock du Québec connaissent un rayonnement de plus en plus grand au pays et à l'étranger, les arts plastiques demeurent encore — et injustement — en marge. La plupart des galeries reconnues de Montréal ne réservent qu'une place assez maigre à la production québécoise et privilégient trop souvent les artistes étrangers sans prendre la peine de découvrir ce qui se fait ici.

D'autre part, on identifie arbitrairement et exclusivement "l'art nouveau" aux diverses formes de l'anti-art, de l'art minimal, de l'art pauvre, du "body art" et de l'art conceptuel. Bien que ces courants artistiques puissent, en certains cas, jouer un rôle certain de renouvellement du langage plastique, il n'en demeure pas moins que les préoccupations qu'ils expriment ne correspondent pas à la sensibilité, moins intellectuelle et plus instinctive, des créateurs du Québec.

L'emphase mise ces dernières années sur les diverses formes d'anti-art et sur leurs "chapeliers" théoriques a eu pour conséquence de laisser dans l'ombre la majorité des créateurs du Québec, tout en éloignant une bonne partie du public des arts plastiques. Les galeries qui se consacrent aux "nouvelles tendances" ferment leurs portes à des artistes très valables sous prétexte qu'ils dessinent au lieu de "provocuer" ou de "scandaliser", tandis que les grandes galeries prestigieuses se contentent d'asseoir leur commerce sur quelques noms déjà établis et rentables à coup sûr.

Résultat: chaque année, des créateurs québécois abandonnent la partie, faute de débouchés et parce qu'ils ont le tort de ne pas succomber aux facilités des propagandes à la

mode. La galerie La Relève, sans prétendre à elle seule fournir toutes les solutions à une situation qu'il est urgent de corriger, entend en tous cas, en collaboration avec d'autres galeries ayant des préoccupations semblables, redonner vigueur et espoir à des créateurs d'ici qui le méritent et substituer aux analyses défaitistes et aux constats d'échec trop répandus un travail soutenu, organisé et réaliste de promotion des arts plastiques au Québec, au Canada et à l'étranger.

Il s'agit d'un travail de longue haleine, mais qui ne saurait être retardé. La galerie La Relève est parfaitement consciente des difficultés qu'une entreprise du

genre doit affronter, mais elle préfère insister sur les possibilités qui s'offrent et qui doivent être saisies plutôt que sur les aberrations de la situation actuelle. Il n'y a que les situations désespérées qui soient sans issue, et la situation des arts plastiques au Québec n'est pas désespérée, loin de là, bien qu'il soit devenu urgent de nous révéler à nous-mêmes d'abord l'immense potentiel de création qu'elle renferme et qui n'a pas été jusqu'à maintenant suffisamment encouragé.

A la mi-septembre, la galerie La Relève présentera une exposition de groupe où seront représentées la peinture, la sculpture, la gravure, la tapisserie et la photographie.

Les Ateliers de Françoise Graham Eng.

5110 avenue du Parc (Coin Laurier)

- Expression corporelle
- Danse contemporaine
- Technique

Ministère de l'Éducation

Permis no 749870

Renseignements: 273-2213

TNM
GILLES VIGNEAULT
4 AU 29 SEPTEMBRE

BILLETTS EN VENTE
861-0563

théâtre du nouveau monde
84 O. STE-CATHERINE

Me Béland succède à J. Hébert

Au terme d'une réunion de son conseil d'administration, les Editions du Jour Inc. ont annoncé la nomination d'un nouveau président, Me Claude Béland, avocat de Montréal.

Au cours des deux dernières années, Me Béland a agi comme administrateur et secrétaire de cette importante maison d'édition et récemment, il était élu président de la Société canadienne française de la protection du droit d'auteur. Il a de plus publié, aux Editions du Jour, un volume intitulé "Les assemblées délibérantes dans les coopératives".

Directeur du contentieux depuis 1970 à la Fédération des caisses d'économie du Québec, Me Béland accédait récemment au poste de directeur-général adjoint.

Suite à sa nomination, Me Béland a déclaré qu'il était conscient de l'importance de cette maison d'édition sur le plan culturel et qu'il entendait maintenir l'orientation prise depuis sa fondation.

10 films canadiens primés à Atlanta

Le cinéma canadien a fait bonne figure au septième Festival du film d'Atlanta où dix films ont été primés.

Dans la catégorie des longs métrages "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" de Ted Kotcheff a mérité le prix spécial du jury, et "Child Under a Leaf" de Murray Shostak s'est vu décerner la médaille d'argent pour le meilleur long-métrage étranger.

Dans la catégorie des courts métrages, "The Happy Prince", réalisé par Michael Mills, s'est vu attribuer une médaille d'or. "The Little Mermaid" de Peter Sander, une médaille de bronze et "Life Time Nine", écrit et réalisé par neuf jeunes gens entre 11 et 15 ans, a remporté une médaille d'or.

Dans la catégorie documentaires, le film "Women" a mérité une médaille d'or tandis que dans la catégorie des films pour la télévision, quatre prix ont été attribués aux œuvres suivantes par C.T.V.: "Hear no Evil, Speak no Evil, See no Evil" (médaille d'argent); "German Russian War" (médaille d'or); "Keep out of the Reach of Adults" (médaille d'argent); "Police Surgeon: Body Count" (médaille d'or).

17e saison

À L'AFFICHE
"BLITHE SPIRIT"
de Noel Coward
avec Jeanne Beaubien

Mardi au vendredi à 8h.30 p.m.
Samedi 6h.30 p.m. et 9h.30 p.m.
Billets: Sheraton-Mt-Royal, G20, Mt-Trust, P.V.M.

DERNIERE SEMAINE
LA POUDRIERE A BORD DE "L'ESCALE"
St-Marc-sur-le-Richelieu (sortie 68, route 20)
"La cocasserie de la situation amuse, le jeu tout en frémissements et en tremblements de Roger Garand fait rire."
Adrien Gruslin

"PANTOUFLE" comédie de Eric Kahane
avec Beatrice Picard, Roger Garand, Daniel Tremblay, Marthe Turgeon
mise en scène Jeanne Beaubien

les mercredi et jeudi à 20.30 heures
le samedi à 18.30 heures
le dimanche à 19.30 heures

RENSEIGNEMENTS:
de 10h à 18h
526-0821
Après 18 heures
584-2238

witold malcuzyński
LE BRILLANT INTERPRÈTE DE CHOPIN ET DE LISZT

PROGRAMME CHOPIN - LISZT
19 SEPTEMBRE - 20H30

En vente CCA 1822 ouest, rue Sherbrooke, Place des Arts, Mt Trust, P.V.M. Demi-tarif sur billets \$5.00: Étudiants et Âge d'Or en vente à CCA seulement.

Charge 932-2234

SALLE WILFRID-PELLETIER

Cinéma ODEON

ALAIN DELON / SYBILLE ROME
LA RACE DES SEIGNEURS
14 ANS

CREMAZIE 7.20
ST DENIS, CREMAZIE 388-4210

SALLE RENOIR
JEAN-PAUL BELMONDO
Le Magnifique
un film de PHILIPPE DE BROCA
7.40 - 9.40

SALLE McLAREN
un film de BERTRAND BLIER
18 ANS
"LES VALSEUSES"
le DAUPHIN 7.20 - 9.30
BLANCHIER PRES VIBERTILLE 727-6060



LA MONTAGNE SACRÉE
sous-titres français
de a.jodorowsky

"Une œuvre ambitieuse, digne d'intérêt."
— FICHES DU CINÉMA

"Un délire visuel, somptueux, exhubérant, qui n'a pas vu 'La Montagne Sacrée' n'a rien vu."
— L'EXPRESS

"Jodorowsky, un ahurissant créateur d'images. Raresment l'écran connu de semblables délires."
— ELLE

"Quelle imagination! Chaque image est un choc."
— GARNARD ENCHAÎNÉ

"Un sens prodigieux du décor et de la composition; on s'émervaille devant cette profusion de formes et de couleurs."
— NOUVEL OBSERVATEUR

"La mise en scène, une merveille."
— POLITIQUE HERBOD

"Un spectacle fascinant... repus de surprises, gavés d'émotions, nous gardons le souvenir d'un film extraordinaire. Jodorowsky a tous les talents avec, de surcroît, un brin de génie."
— LE MONDE

"Un feu d'artifice vraiment fastueux."
— LE FIGARO

"Nous éblouit par la richesse de ses inventions visuelles."
— LE MONDE

"La Montagne Sacrée, film splendide et parfaitement blasphématoire. À voir avec un rire rageur."
— HUMANITÉ DIMANCHE

"Une œuvre à voir, à admirer."
— FRANCE SOIR

"Vigueur lumineuse des images, richesse des symboles, fermeté de la construction."
— TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
UN CHEF D'OEUVRE
D'ALAIN TANNER
LE RETOUR D'AFRIQUE
elvisée
35 MILTON / 842-6053

L'AVÈNEMENT DU JET SET À LA FAÇON CANADIENNE

\$10

Le JET SET, édition canadienne. AIRTRANSIT offre un tarif spécial aux voyageurs qui utiliseront nos services entre Montréal et Ottawa au cours des fins de semaine.

Venez goûter aux plaisirs de l'avion; partez pour toute la fin de semaine, ou pour une journée seulement. Pas de chichis, pas de complications; les enfants en seront enchantés, et qu'y a-t-il de plus passionnant que de s'envoler dans les nuages en fin de semaine. Dépêchez-vous, car le JET SET aura tôt fait de découvrir ce nouveau plaisir. Faites vos réservations immédiatement.

Choisissez le vol qui vous convient; notre horaire est très varié!

L'Horaire

Montréal/Ottawa				Ottawa/Montréal			
D	A	D	A	D	A	D	A
0800	0845	1600	1645	0800	0845	1600	1645
0900	0945	1700	1745	0900	0945	1700	1745
1000	1045	1800	1845	1000	1045	1800	1845
1100	1145	1900	1945	1100	1145	1900	1945
1200	1245	2000	2045	1200	1245	2000	2045
1300	1345	2100	2145	1300	1345	2100	2145
1400	1445	2200	2245	1400	1445	2200	2245
1500	1545			1500	1545		

Tarifs Spéciaux

Billet simple, centre-ville à centre-ville, les samedi, dimanche et jours fériés.

\$10.00*

Réservez maintenant
Vos sièges seront retenus jusqu'à cinq minutes avant l'heure du décollage. Communiquez avec votre agent de voyages ou avec notre représentant.
Pour réserver Montréal 874 2770 Ottawa 231 7300
Pour annuler votre réservation: Montréal 874 8856 Ottawa 231 4640
Renseignements pour les arrivées et les départs: Montréal 874 8829 Ottawa 231 4632

* Tarif sujet à l'approbation gouvernementale.

Airtransit

ALLIED
CANADIAN
AIRWAYS
MEMBER

UN ÉVÈNEMENT! 8e SEM.
6.00, 8.00, 10.00 \$1.50
POUR TOUS

DERNIERS JOURS!
DUEL
LE FILM À VOIR!
12001
855 DECARIE
277-2001
Quelques rues au Nord de la 100e

télévision

CBFT 2	CFTM 10
10.10 Ouverture horaire	9.35 Horaire bienvenue
10.15 En mouvement	9.30 Bonjour Montréal
10.30 La souris verte	10.30 Pour vous mesdames
10.45 L'Univers de Sylvie	12.00 Les Tannants
11.00 Personnalité féminine	1.00 Personnalités
11.10 Histoire sans paroles	1.30 Au jour le jour
11.20 Mon ami Ben	2.30 Ciné-jeudi
12.30 La maison des bois	1954 "La vallée de la terreur" (drame — USA — 1954)
1.00 Du bout des doigts	4.00 Patatville
1.30 Téléjournal	4.30 Aventures
1.35 Réseau soléil	6.00 "La vallée de la terreur" (drame — 1954)
2.00 Cinéma	6.00 Pierre, Jean jasez
Vol 171 (Drame — Can. 66)	7.00 Le 10 vous informe
4.30 Allor grenouille	7.30 Jeudi 7h30
4.40 La Riboudingue	7.30 "Le réveil en famille" (suspense — USA — 1974)
5.00 Tarzan	9.00 Découvertes du 10
6.00 La porteur de pain	9.30 Toute la ville en parle
6.30 Actualité 24	10.15 Loto Perfecta
7.00 Le fils du ciel	10.30 Les nouvelles TVA
7.30 Les grands films	11.00 La couleur du temps
"Columbo: Symphonie en noir (policier)"	11.15 Sans papiers
9.30 Les Jokers	12.00 "La châtaine du Liban" (drame — Fr — 1956)
10.00 Citoyens alerte	12.15 Le 10 vous informe
10.30 Téléjournal	
10.50 Nouvelles du sport et météo	
11.00 Réseau soléil	
12.00 Cinéma	
"Le théâtre de M. et Mme Kabal" (animation — Fr. 67)	
1.30 Téléjournal	

CBMT 6
9.55 Standby six and religious thoughts
10.00 Mon ami
10.15 Friendly giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame street
11.20 Edward Glover's luncheon date
1.00 First five years
1.30 Family court
2.00 Juliette and friends
2.30 Coronation street
3.00 Take 30
3.30 The Edge of Night
4.00 Forest Rangers
4.30 Newfoundland Holiday
5.00 Zoo world
5.30 That girl
6.00 City at Six
6.30 Blueberry Jam
7.00 An Island City
7.30 Maude
8.00 This land
8.30 Celtic
9.00 The Irish Rovers
9.30 To see our Selves
10.00 Vip
10.30 Encountre
11.00 The National
11.22 Viewpoint
11.30 Montreal Tonight
11.45 Cinema
"Women of the year" (comédie — 1942)

cinéma

ANJOU: 7617 boul. les Galeries d'Anjou 353-5940 "Le droit d'aimer" 8.00, 9.35 "La cheuchue vers l'ouest" 8.00, 9.35 "Nid d'espion à Istanbul" 2.00, 3.35, 5.00, 6.30, 8.00, 9.35 "Le fiancé" 12.15, 3.50, 7.30

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nhon 935-1246 "The Sting" 12.20, 3.40, 5.00, 7.20, 9.40

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nhon 935-3113 "Mon non est personne" 1.30, 3.50, 5.30, 7.50, 9.50

AVENUE: 1224 ave. Greene Westmount-597-2747 "Claudine" 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20

BEAVER: 5117 ave. du Parc 844-1922 "The passion seekers" 1.20, 4.10, 7.00, 9.45

BERRI: 1280 Berr 878-2424 "A coup de magné" 1.50, 5.45, 9.35 "Super drogue" 12.05, 3.55, 7.55

BIJOU: 5030 Papineau 527-9131 "C'est plus facile de garder la bouche ouverte" 3.38, 6.32, 9.38 "Les gourmandises" 1.47, 5.03, 8.10

CANADIAN: 1200 Ste-Catherine E 524-5180 "On danse sous la jupe" 12.30, 3.40, 6.55, 10.10 "La revanche des coléens" 1.35, 5.15, 8.30

CHAMPLAIN: 815 Ste-Catherine E 524-1605 "L'amarque" 1.20, 3.50, 7.55 "Duel dans la pousière" 12.00, 3.50, 7.55

CHEVALIER: 1580 St-Denis 845-3222 "Le cheuchue" 1.35, 3.40, 5.40, 7.45, 9.50

CINEMA 2001: 555 Decarie 277-3901 "Du coup de magné" 8.00 et "Jeremiah Johnson" 6.15, 10.00

VERSAILLES: (Salle rouge) 7625 Sherbrooke E 362-4020 "South Pacific" 8.30

VERSAILLES: (Salle bleue) 7625 Sherbrooke E 362-4020 "Les hurlements du loup noir" 6.10, 8.25 et "Le roi de la jungle" 7.50

VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Les coléens" 1.35, 5.15, 8.35, 9.45 et "Un petit indien" 1.00, 4.30, 8.00

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477 "That's entertainment" 2.00, 4.20, 6.45, 9.10

YORK: 1487 Ste-Catherine O 937-8978 "White dawn" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4348 Relache

CASANOUS: (Association espagnole) 485 Sherbrooke O 523-6060 "Relache pour l'éte"

CENTRE D'ESSAI DE L'U. de M.: 2322 Edouard Montpetit, 6e étage, "L'Atelier" Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke, 563-1778 "Pépée" (Victor et Bruno) 20.30

L'ESCALIER: St-Marc sur la Richelieu, 524-2226 "Pantoufles" Adaptation d'Eric Kaban 20.30

LA FENIERE: 1500 rue de la Fenière, Anne-Lorette 872-1424 "Seuls les sillons mentent" N. André 21.00

LA FIGERIE: North Hatley 842-2191 "Sur les matelas" de M. Garneau 20.30

RIDICAL-VEIT: 4664 rue St-Denis 844-1793 "La Suprême" d'Antoine Maillet, 20h

STUDIO-THÉÂTRE: 1135 Côte Morel, St-Sophie-de-Lacorne, 436-1304 "The leçon d'homme" 20h.30

THÉÂTRE DE L'ATELIER: Parc Jacques Cartier, Sherbrooke, 563-1778, "Pépée" de P. P. Victor — 20h.30

THÉÂTRE DES MARGUERITES: Avenue Jean XXIII, Trois-Rivières 377-3222 "Quand épouse-vous ma femme" de J.B. Luc et P. Corti 21h

THÉÂTRE DE MARJOLAIN: Eastman 297-2862 "Le testament" de Regnard 21h

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 Ste-Catherine O 861-0563 "Théâtre en folie" 21h

THÉÂTRE DES PRÉLÈVES: Notre-Dame des Prairies, Joliette, 756-1861 "Deux et deux font seize" de R. Harris et L. Darbon 21h

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: 8e Sainte-Hélène, 526-0821 "And nothing but" (Foshman), "Bithe spirit" (Coward) 20h.30

THÉÂTRE SUN VALLEY: Val Morin 229-2511 "Lorsque l'enfant paraît" d'A. Roussin 21h

THÉÂTRE DU HOLA: 15 des Peupliers, St-Bruno, 653-6601

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) 485 Sherbrooke O 523-6060 "Relache pour l'éte"

CENTRE D'ESSAI DE L'U. de M.: 2322 Edouard Montpetit, 6e étage, "L'Atelier" Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke, 563-1778 "Pépée" (Victor et Bruno) 20.30

L'ESCALIER: St-Marc sur la Richelieu, 524-2226 "Pantoufles" Adaptation d'Eric Kaban 20.30

LA FENIERE: 1500 rue de la Fenière, Anne-Lorette 872-1424 "Seuls les sillons mentent" N. André 21.00

LA FIGERIE: North Hatley 842-2191 "Sur les matelas" de M. Garneau 20.30

RIDICAL-VEIT: 4664 rue St-Denis 844-1793 "La Suprême" d'Antoine Maillet, 20h

STUDIO-THÉÂTRE: 1135 Côte Morel, St-Sophie-de-Lacorne, 436-1304 "The leçon d'homme" 20h.30

THÉÂTRE DE L'ATELIER: Parc Jacques Cartier, Sherbrooke, 563-1778, "Pépée" de P. P. Victor — 20h.30

THÉÂTRE DES MARGUERITES: Avenue Jean XXIII, Trois-Rivières 377-3222 "Quand épouse-vous ma femme" de J.B. Luc et P. Corti 21h

THÉÂTRE DE MARJOLAIN: Eastman 297-2862 "Le testament" de Regnard 21h

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 Ste-Catherine O 861-0563 "Théâtre en folie" 21h

THÉÂTRE DES PRÉLÈVES: Notre-Dame des Prairies, Joliette, 756-1861 "Deux et deux font seize" de R. Harris et L. Darbon 21h

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: 8e Sainte-Hélène, 526-0821 "And nothing but" (Foshman), "Bithe spirit" (Coward) 20h.30

THÉÂTRE SUN VALLEY: Val Morin 229-2511 "Lorsque l'enfant paraît" d'A. Roussin 21h

THÉÂTRE DU HOLA: 15 des Peupliers, St-Bruno, 653-6601

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Relache

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relache

THÉÂTRE PORT-ROYAL: Relache

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.30, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.03 centime
- L'heure de tombée est valid pour le lendemain

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

MENAGÈRE pour presbytère en banlieue. Tél: 689-4237. 31-8-74

\$50. PAR SEMAINE: aide générale, 25 à 50 ans, sympathique, enfant 2 ans. Chambre privée. Tél. 645-3780. 3-9-74

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaïne. 277 Beaubien est. Tél: 276-9067. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES. (argent comptant) Claude Morin, arg. 301-0251 ou 667-0774 (J.N.O.)

ACHETERAIS anciens mobiliers: salle manger, salon, chambre, porcelaine, chandeliers, bijou, petit piano. Tél: 374-1224. 10-9-74

ANTIQUITES A VENDRE

TABLE EN PIN, 2 tiroirs, à piètement tourné, milieu XIXe siècle. Tél. 255-0661. 30-8-74

GRANDE LIQUIDATION de meubles antiques, armoires, tables, buffets, lampes Tiffany, etc. Ouvert de 10 à 7 p.m., dimanche inclus. 2 boul. La-belle, Ste-Thérèse, route 11. 435-4350. 27-8-74

PIECES DE COLLECTION exceptionnelles pour collectionneurs: bonnetière en pin, porte à 4 panneaux en relief avec corniche à denticules d'après Adam — début XIXe; superbe petit buffet vitré en pin à 2 portes dont une à panneau en relief fin XVIIIe; coffre en pin à 6 panneaux couvercle bombé d'esprit Louis XIII-XVIII; table de cuisine en pin 72"x30" à entretoise en H; petite encoignure en pin; prie-dieu en pêne à une porte panneau fin XVIIIe; banc à seaux québécois, couleur d'origine blanc vert foncé. R. Couto, 38 Chemin Richelieu, Village St-Charles sur Richelieu, sortie 69 de la Transcanadienne. Ouvert tous les jours et en soirée, sauf le lundi. Tél: 584-2631. 3-9-74

PLAZA: 6506 St-Hubert 276-6155, "On danse sous la jupe" 12.30, 3.40, 6.55, 10.10 "La revanche des coléens" 2.05, 5.15, 8.30

PUSSEYCAT: 4015 St-Laurent 945-5215 "The art of gentle persuasion" 1.35, 4.30, 7.25, 10.00 et "Submission, submit" 12.00, 3.05, 5.55, 8.50

SAINT-DENIS: 1594 rue Saint-Denis 849-4211 "La maison des dames" 12.00, 3.10, 6.20, 9.30

VERDUN: 3841 Wellington 768-2092 "The coup de magné" 8.00 et "Jeremiah Johnson" 6.15, 10.00

VENDOME: Place Victoria 878-1451 "Love 3D" 12.10, 1.50, 3.20, 5.10, 6.50, 8.30, 10.10

VILLE-MAIRIE: 1500 rue de la Fenière, Anne-Lorette 872-1424 "Seuls les sillons mentent" N. André 21.00

VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Les coléens" 1.35, 5.15, 8.35, 9.45 et "Un petit indien" 1.00, 4.30, 8.00

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-2477 "That's entertainment" 2.00, 4.20, 6.45, 9.10

YORK: 1487 Ste-Catherine O 937-8978 "White dawn" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4348 Relache

CITROEN SM. 1973: à vendre, condition mécanique et carrosserie parfaites. 23.000 milles. Prix à discuter. Tél. Québec (418) 628-7350. 30-8-74

VOLVO 1973, Grand luxe, couleur vert métallique, 18.000 milles, excellente condition, radio AM-FM, pneus radiaux d'hiver et etc. Prix à discuter. Particulier 272-2170 5-9-74

CHALET A LOUER

LAC L'ACHIGAN: Chalet avec tennis et plage, du 1er septembre au 15 octobre. Tél. 842-9914 3-9-74

MONT ORFORD: lac à la Truite, proximité des pentes, chalet suisse, 4 1/2 pièces, octobre-avril \$1,200. Tél: 1-819-843-7610. 3-9-74

STE-AGATHE: Luxueux Bavares, 5 1/2, foyer-pierre, meubles Thibault, piscine chauffée. Terrain-jeu. Samedis. Septembre - octobre (sauf saison ski). Tél: 727-9841 ou 1-819-326-5836. 3-9-74

CHALET A VENDRE

ESTEREL: chalet normand, 5 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, dont une avec foyer, tout meublé, chauffage électrique. Terrain sur le lac du Nord. Termes faciles. \$15,000 de comptant demandé. Appeler Nicole H. Gohier, 334-5330 (M.L.S.). Immeubles Westgate. 30-8-74

CHAMBRES A LOUER

POUR DAME ou demoiselle, à 2020 Vailois, coin Ontario. Tél: 526-5069. 3-9-74

COMMERCES A VENDRE

FERME A TABAC en opération, superficie 350 acres, équipement complet pour culture-récolte-séchage. Magnifique cottage pour propriétaire, plus 2 autres résidences. Revenu annuel: \$200,000. Pour plus de renseignements: Lucette Philibert, 655-7811, 655-8037. Imm. Westgate, courtiers. 30-8-74.

EDUCATION

CENTRE ROSALIE JETTÉ

• ÉDUCATRICES INSTITUTIONNELLES

Pour mères célibataires en foyer maternité.

Tél.: 351-7920

30-8-74

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être corrigée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 844-3361.

OCCASIONS D'AFFAIRES

OPÉREZ VOTRE PROPRE COMMERCE

Compagnie bien établie recherche homme qualifié pour diriger un bureau dans la région métropolitaine.

Investissement initial: \$8,000.

Pour informations:

663-2840, poste 109 7-9-74

COMPAGNIE DE CONSTRUCTION très bien établie recherche Administrateur compétent pour expansion Capital: \$9,000. Tél: 674-1858 poste 24 3-9-74

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE A VENDRE

CANTONS DE L'EST: grande maison, 7 acres, 2 ruisseaux, lac, beau site. Idéal pour skidoo, chasse, pêche. \$10,000. Tél: 1-819-567-1722. 30-8-74

CANTONS DE L'EST: grande maison, 7 acres, 2 ruisseaux, lac, beau site. Idéal pour skidoo, chasse, pêche. \$10,000. Tél: 1-819-567-1722. 30-8-74

15 milles nord de Montréal, 8 pièces, foyer, commodités, 32,000' paysagé, endroit charmant, proximité autoroutes des Laurentides, Laval, 640 et Mirabel. Direct propriétaire. \$46,000. Tél: 625-3632. 3-9-74

PROPRIÉTÉS A REVENUS A VENDRE

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-6115. Immeubles Westgate, courtiers. 30-8-74

ST-HYACINTHE: Maison revenue, pierre, brique, 8x11 pièces meublées, près hôpital, centre d'achats, stationnement, idéal pour bureaux, M.L.S. Thérèse Trudeau-Larivière, 467-0285 ou 467-

Macau, enclave que nul ne revendique

PARIS (par l'AFP) — Alors que le processus de décolonisation des territoires portugais d'Afrique est irrémédiablement engagé, il est un territoire dont personne ne souffle mot: Macau, petite enclave portugaise sur le continent chinois.

Annexé, le 4 août, les intentions du Portugal concernant la Guinée, l'archipel du Cap Vert, l'Angola, le Mozambique, Sao Tome et Principe, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, n'a, à aucun moment, fait allusion à Timor et encore moins à Macau.

De son côté, le gouvernement portugais du général de Spínola omet toute référence au statut de la péninsule de Macau, "province portugaise d'outre-mer". Fait plus caractéristique encore, le gouvernement de Pékin n'évoque jamais, lui non plus, la question et ne revendique pas cette enclave lusitanienne implantée depuis 1557 sur la côte méridionale de la chaîne.

Tant et si bien que, quelques jours après la déclaration de principe du 4 août, l'agence Tass a violemment critiqué l'attitude des dirigeants de Pékin à propos de Macau. L'agence soviétique a en effet relevé que la Chine, qui "prétend être un défenseur intransigent" des mouvements de libération nationale, n'a pas dit un seul mot de la décision de Lisbonne de reconnaître l'indépendance des territoires portugais d'Afrique.

L'agence Tass estime que ce silence s'explique par la crainte des dirigeants chinois qu'un changement n'intervienne à Macau. Tout comme Hong Kong, à quelques 60 km de là, écrit l'agence officielle soviétique, "cette enclave est devenue un véritable centre du commerce illégal chinois d'or, de monnaies, de narcotics ainsi que de toutes sortes de machinations spéculatives semi-légales réalisées par Pékin".

Ce "silence" illustre bien, en fait, la nature

ambigüe des relations entre Pékin et Lisbonne. Depuis ces dernières années, les Chinois ont en effet apporté leur soutien (armes, instructeurs, etc.) aux différents mouvements de libération opérant dans les possessions portugaises d'Afrique. Ils n'ont pas manqué non plus de dire et de redire que l'Afrique devait être délivrée de la présence portugaise. Or, malgré cela, ces relations n'ont jamais été très tendues. Depuis des siècles on peut même constater qu'elles ont été généralement bonnes. Ce fut pour récompenser les Portugais de l'aveu débarrassé d'un redoutable chef-pirate que l'empereur Tchi-Tsong céda officiellement à ces derniers l'emplacement de Macau en 1557. Le port de Macau et ses dépendances, les îles de Taipa et de Coloane, ont été une terre d'asile pour le docteur Sun Yat Sen, fondateur de la république chinoise.

Une défaite était préférable: Caetano publie ses mémoires

RIO DE JANEIRO (Reuter) — L'ex-premier ministre portugais Marcelo Caetano, déposé lors du coup d'Etat d'avril, aurait préféré une défaite militaire en Guinée-Bissau à un accord négocié de cessez-le-feu avec la guérilla, d'après ses mémoires qui seront publiées à Rio de Janeiro, le mois prochain.

L'attitude de M. Caetano a consterné l'actuel président portugais, Antonio de Spínola, qui, en sa qualité de commandant en chef en Guinée, avait ramené à Lisbonne l'idée d'un cessez-le-feu, à la suite d'une rencontre en 1972, avec le président sénégalais Léopold Senghor, dans le sud du Sénégal.

L'ancien premier ministre critique également le nonce apostolique à Lisbonne

noise, et pour les centaines de milliers de Chinois fuyant l'invasion japonaise, l'occupation de Hong Kong par les troupes du Mikado ou la guerre civile. Lors de l'occupation de Goa, en décembre 1961, par les soldats indiens du pandit Nehru, le Portugal de Salazar s'est retrouvé objectivement du côté de la Chine communiste à "l'hégémonie indienne".

Quant à l'autre possession portugaise en Extrême-Orient, Timor, elle a son destin scellé puisque en 1975 doit avoir lieu un référendum qui décidera du maintien du statut actuel, du rattachement à l'Indonésie ou de l'indépendance.

Quant aux Chinois de Macau (environ 250.000), ils ont accueilli, semble-t-il, avec une indifférence totale les événements du mois d'avril à Lisbonne. Seules comptent, en définitive, les activités économiques de Macau.

"pour une tendance déplorable" à s'ingérer dans les affaires intérieures du Portugal. Il accuse les États-Unis de vouloir transformer la décolonisation à leur avantage, et il défend la police de sécurité politique ainsi que sa propre politique intérieure, économique et sociale.

La plus grosse partie de ce livre de 300 pages, intitulé "Témoinage", est consacrée aux problèmes africains et militaires. Il ne donne pas des détails précis sur le coup d'Etat du 25 avril.

M. Caetano défend énergiquement la présence portugaise en Afrique, et sa politique d'autonomie progressive, affirmant qu'il n'exclut même pas, en fin de compte, l'indépendance.

Le pétrole du Vietnam

Shell découvre une nappe près de l'île de Con Son

SAIGON (par l'AFP) — Le ministre du commerce et de l'industrie sud-vietnamien, a confirmé la découverte d'une nappe de pétrole au large du Sud-Vietnam, près de l'île de Con Son (ex-Poulo Condor), par la compagnie européenne Pecten Vietnam liée à la Shell.

Le forage, qui est le premier effectué sur le plateau continental sud-vietnamien, a atteint, le 25 août, une couche de roches contenant du pétrole et située à une cote de 1.400 mètres, a déclaré le ministre, qui a précisé que les analyses faites lundi et mardi ont confirmé la teneur de ces roches en pétrole léger de première qualité. Les premiers forages destinés à estimer l'importance de la nappe, a-t-il ajouté, se feront dans un rayon de 50 km environ autour du puits, et il faudra attendre les résultats des nouvelles analyses et des prochains forages pour savoir si elle est exploitable commercialement.

Les techniciens américains présents se sont montrés pour leur part assez prudents quand aux perspectives de commercialisation. M. Patrick Glover, directeur de Pecten Vietnam, a déclaré de son côté que les premiers résultats étaient encourageants mais que cela ne prouvait pas encore que l'exploitation serait rentable.

Le ministre quant à lui avait révélé qu'au stade de la commercialisation, le gouvernement sud-vietnamien recevrait 12,5 l sur 100 l de pétrole, le

reste étant vendu dans les circuits commerciaux et le gouvernement touchant 55 0/0 des bénéfices. Douze autres compagnies pétrolières (États-Unis, Japon, Australie, Grande-Bretagne et Canada) ont obtenu de Saigon de nouveaux droits de prospection et d'exploitation.

Enfin, M. Jack Cogan, de la Shell-Houston, Texas, a qualifié de "très encourageants" les résultats du forage. "Les échantillons prélevés sont bons, a-t-il dit, c'est une très bonne qualité de roche, une très bonne qualité de brut".

Ces résultats étaient attendus avec impatience et inquiétude par le gouvernement du président Nguyen Van Thieu qui, dans la conjoncture économique actuelle très difficile, avait placé tous ses espoirs dans la découverte de ce pétrole.

Pour assurer la sécurité du forage actuel et de ceux qui vont suivre, la marine a envoyé sur place un bâtiment de guerre.

La plate-forme à partir de laquelle le forage a été opéré, baptisée Ocean Prospector, appartient à la firme japonaise Odeco (Ocean Drilling And Exploration Company). D'une valeur de 35 millions de dollars, elle mesure 110 mètres de long et 95 de large. Elle pèse 9.000 tonnes. Quarante-vingt experts japonais et américains y travaillent et étaient prêts à forer jusqu'à 3.000 mètres.

Il pleut à verse au Sahel mais le problème demeure

LAGOS, Nigéria (d'après l'AP) — De fortes précipitations abreuvent maintenant une partie du territoire au sud du Sahara (Sahel) où la sécheresse a produit des catastrophes depuis six ans. On ne s'attend pas toutefois sur la portée de ces pluies qui pourraient en fait ruiner les récoltes attendues en octobre dans cette bande de territoire qui traverse le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, la Haute-Volta, le Niger et le Tchad.

Selon un agent des Nations unies au Sahel, même si les pluies actuelles mettaient un terme à la sécheresse, les se-

cours en provenance de plusieurs pays et d'organismes internationaux devraient être maintenus encore un an.

Durant ce temps, camions, avions et caravanes adaptées au Sahara tentent de nourrir ces millions de survivants affamés qui espèrent un sort meilleur après les prochaines récoltes.

Un pont aérien établi par des Américains en 1972 pour l'aide en aliments a coûté environ \$120 millions. Ce pays s'efforce même de mobiliser 2.000 chameaux dans le but de rejoindre les coins les plus reculés, les moins accessibles.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS est par les présentes donné que FRANCES BONITA BULNES résidant au 2827 De LaSalle, Montréal, Québec, s'adressera au Secrétaire Provincial de la Province de Québec pour changer son nom pour celui de FRANCES BONITA HERMAN-BULNES.

LEBOVICS, CYRILBAM

MARCOVITCH PROCEUREURS

DE LA REQUERANTE

PRENEZ AVIS que Gaston Nadeau, 791, rue Principale, Ste-Marie, comté de Joliette, permis numéro 10661-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de demander un permis spécial l'autorisant à exercer les droits admissibles suivants:

1.—DROIT ADDITIONNEL RE CLAUSES a), b), c) et e) en donnant le service autorisé en vertu des clauses a), b), c) et e) de son permis, le détenteur aura le droit de se servir de camions, remorques, ou semi-remorques isothermiques ou réfrigérées.

2.—en donnant le service sur toutes les clauses de son permis, le détenteur est autorisé de louer deux (2) semi-remorques de Kildair Service Ltee-Ltd.

Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution dans le Journal Le Devoir.

MARC CANTIN, procureur

de Gaston Nadeau.

ALLIANCE SECURITE

ET INVESTIGATION

LIMITÉE — ALLIANCE

SECURITY AND

INVESTIGATION

LIMITED

Avis est par les présentes donné que Maurice Ba-

beville, de la ville de Boucherville district de

Montréal, Province de Québec, s'adressera au Par-

lement du Canada, à sa présente session ou à la

session suivante, afin de solliciter l'annulation

d'un avis de dissolution relatif à la compagnie Al-

liance Sécurité et Investigation Limitée — Alliance

Security and Investigation Limited dont le 17 juin

1968 et publié dans la Gazette du Canada le 22

juin 1968.

HULL, ce 31 juillet 1974.

MARTINEAU & FORGET

PROCEUREURS DU PETITIONNAIRE

102, rue Principale,

Hull, P.Q.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

S/O

NO: 05-011025-747

COUR SUPÉRIEURE

DAME GINETTE DUBOIS épouse de Jacques

Huot résidant et domiciliée en la Cité de St-

Hubert district de Montréal.

et

JACQUES DUBOIS, des mêmes lieux

DEMANDEURS

-VS-

YVES LAJOIE, gentillhomme, autrefois résidant et

domicilié en les Cité et District de Montréal, pré-

sentelement de lieux inconnus.

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur YVES LAJOIE par les présentes est

requis de comparaître dans un délai de trente (30)

jours, à compter de la dernière publication. Une

copie du bref d'assignation et de la déclaration a

été laissée au greffe de la Cour supérieure de Mon-

tréal, ce 27 août 1974.

MONTRÉAL, ce 27 août 1974.

MES MALO WILHELMY ADJIN & ASS

a/s Me Laroc

2197, rue Sherbrooke

Montréal, P.Q.

PROCEUREURS DES DEMANDEURS

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS

DU QUÉBEC

AVIS POUR

PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que DEL TRANSPORT LTEE — 385

avenue Richelieu — Mc-Masterville — Cité Verché-

res — permis no. 21339-V, s'adressera à la

Commission des Transports du Québec pour obte-

ner le permis spécial suivant:

1. De Matagami aux sites des travaux de LG-2 à

Fort George et à Radisson, y compris les points

intermédiaires entre ces points, et retour, pour le

transport d'explosifs, agents de sautage et substitu-

ts d'explosifs, avec des véhicules spécialement

agencés à cet effet.

2. De la Gare du chemin de fer et des entrepôts

d'explosifs situés à Matagami aux mines, chan-

siers de construction et sites des travaux des

contracteurs ouvrant aux points sur la route et

dans le territoire de la Baie James, ainsi qu'aux

points situés dans les districts électoraux provin-

ciaux de l'Abitibi-Est et du Québec, Rouyn-Noranda et

Témiscamingue et retour, pour le transport

d'explosifs, par véhicules spécialement agencés à

cet effet.

La requérante demande également que soit pro-

longée le permis dit temporaire expérimental qui se

terminait le 30 avril 1974 et sur lequel la décision

finale de la Commission n'a pas encore été rendue.

Cette clause se lit comme suit:

a) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE

DISTANCE — ROUTE RESTREINTE —

TRANSPORT SPECIALISE. De Bécancour et de Valley-

field à Matagami et à tous les endroits situés sur la

route Matagami-Rivière Rupert (milieu 160) et re-

tour, pour le transport d'explosifs.

DROIT ADDITIONNEL. A l'occasion du service

précité, la défenderesse est autorisée à desservir

aussi tous les endroits situés sur le territoire

connu comme le territoire de la Baie-James.

Tout intéressé peut contester cette demande de

permis spécial, déposée à la Commission

Avis est par les présentes donné que le contrat de

vente en date du 26 juillet 1974 à LA BANQUE

TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou

à venir, payables à F.B.I. CARPETS INC., a été

enregistré au bureau d'enregistrement de la divi-

sion d'enregistrement de Montréal, le 20e jour de

août 1974, sous le numéro 82543990.

Ce 27e jour de août, 1974.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

-VS-

GABRIEL LAPORTE, autrefois résidant et domici-

lié en les Cité et District de Montréal, présente-

ment de lieux inconnus.

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur GABRIEL LAPORTE par les présen-

tes est requis de comparaître dans un délai de

trente (30) jours, à compter de la dernière publi-

cation. Une copie du bref d'assignation et de la dé-

claration a été laissée au greffe de la Cour provin-

cial de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 28 août 1974.

Gellim Naguib

Greffier-adjoint, C.P.M.

Me JACOB L. ROTHMAN

800 Place Victoria,

suite 3327,

Montréal, P.Q.

PROCEUREUR DU DEMANDEUR

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 05-813-010-71

François Fournier

demandeur

-VS-

Legault Vulcanisation Inc., Morris Bros, Tire Dis-

tributors Ltd., Seiberling Rubber Co. of Canada, Ville

Emard Tire Shop Inc.

defenderesses

-ET-

Legault Vulcanisation Inc.

requérant,

demandesse en garantie

-VS-

Seiberling Rubber Co. of Canada

et

Ville Emard Tire Shop Inc.

Defenderesses en Intérêt

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse, LIONEL RANCOURT est

par les présentes requise de comparaître dans un

délai de 30 jours de la dernière publication.

Une copie du bref et de la déclaration a été

laissée au greffe de la Cour Supérieure de

Joliette à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signi-

fier et de déposer votre comparution ou contesta-

tion dans les délais susdits, la partie demande-

resse procédera à obtenir contre vous par défaut,

un jugement de séparation de corps accompagné

de toute ordonnance accueillant les mesures ac-

cessoires qu'elle sollicite contre vous.

Joliette, le 15 août 1974

Nicole Boudon

MES Dupont & Langlois, avocats

669, Notre-Dame

Repentigny, P.Q.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRE

AMR-74-10148

pour 10h30 a.m.

heures de Montréal

Baie-Comeau, P.Q.

POUR LA FOURNITURE

D'UN CAMION

(PVB 35,000 LB.)

CHASSIS ET CABINE,

BENNE BASCULANTE ET

CHASSE-NEIGE

Toutes les conditions du présent appel

d'offres sont contenues dans le

Dernière visite du frappeur Hank Aaron au parc Jarry

par Marc Thibault

Depuis qu'il a battu le célèbre record de 714 circuits du fameux Babe Ruth, l'as-frappeur Hank Aaron, des Braves d'Atlanta, est le sujet de milliers d'interviews dans les journaux, à la radio et à la télévision. A un tel point, qu'il n'hésite pas à déclarer en souriant, lorsqu'on lui demande quel a été l'obstacle le plus difficile à surmonter cette saison, sa dernière comme joueur: "Faire face à la presse".

A Montréal, Aaron est plus à l'aise qu'aux États-Unis. Il sent que le public l'admire (on l'applaudit généralement chaque fois qu'il se présente au marbre) et les journalistes ne l'accablent pas outre mesure.

Depuis le 8 avril dernier, à Atlanta et à 9h07 exactement (contre les Dodgers de Los Angeles et le lanceur gaucher Al Downing), le fantastique Aaron, alors héros d'un 715e coup de quatre-butts, est aussi le sujet de livres qui, on peut le croire, étaient prêts à être publiés sitôt son exploit accompli. Le premier mis sur le marché s'intitule: "Hank Aaron: The Man Who Beat the Babe", par Phil Musick, et il est plein de notes biographiques, d'anecdotes et de déclarations intéressantes du joueur. Certes, il faut avant tout être amateur de baseball, tout au moins sportif, pour l'apprécier.

Ce soir au parc Jarry, à partir de 6h05, Aaron le joueur portera pour la dernière fois l'uniforme des Braves devant un public montréalais.

Se pencher sur certains passages de son livre semble donc à propos. Henry Louis Aaron est né le 5 février 1934, (troisième d'une famille de huit enfants) alors que son père gagnait 18 cents de l'heure comme manœuvre sur les quais. C'est ce père, Herbert, qui donna le goût du baseball à ses enfants, parce qu'il en raffolait lui-même. Tant et si bien que Hank commença à jouer dès l'âge de 4 ans. La première balle avec laquelle il joua en fut une faite de guénilles que son père avait transformées en boule à l'aide de ficelles auxquelles il avait aussi attaché une corde, ce qui lui permettait de lancer la balle en l'air sans qu'elle n'aille trop loin, le petit Henry se plaçant dessous pour l'attraper. Ce jeu terminé, Hank allait jouer avec une balle de caoutchouc et un bâton quelconque contre un mur de la petite maison. "Il lançait la balle sur le toit et lorsqu'elle retombait, il la frappait contre le mur de la maison avec un balai ordinaire ou un balai à franges. La seule fois qu'il fut dans l'air chaud fut le jour où il coupa les franges d'un nouveau balai de sa mère. Elle lui donna une bonne fessée", d'expliquer Papa Herbert.

A 11 ans, Aaron jouait dans les parcs publics et à l'école. Il était alors arrêté-court et frappait les mains renversées, c'est-à-dire la main gauche au-dessus de la main droite sur le bâton plutôt que le contraire, mauvaise habitude qu'il garda durant longtemps mais qui ne l'empêchait pas de déjà très bien frapper. A l'école supérieure Centrale de Mobile (il marchait 10 milles pour s'y

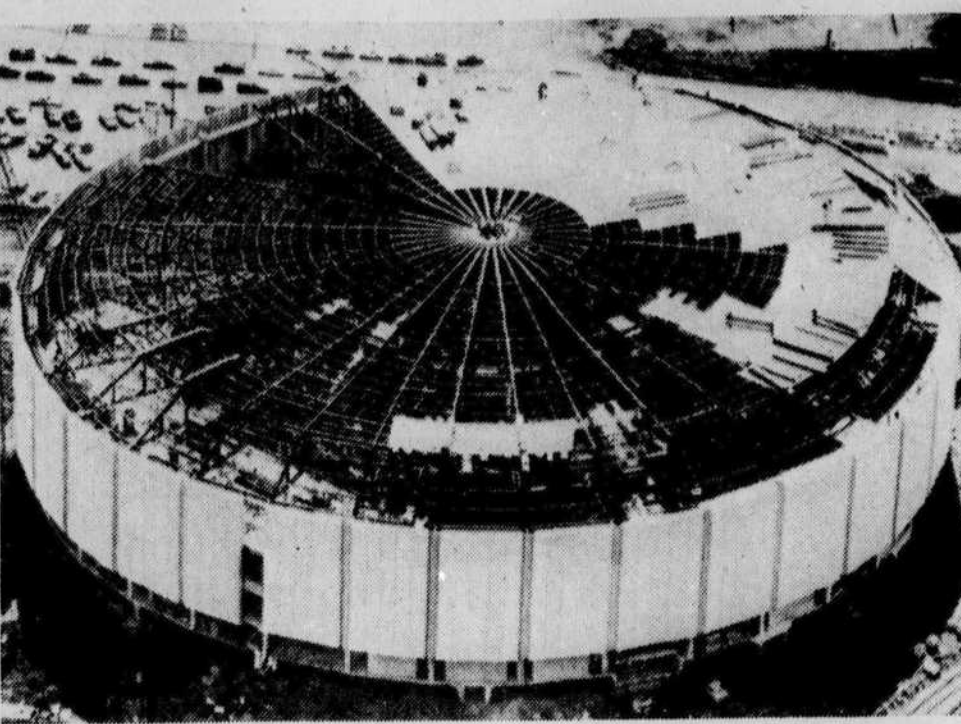
rendre), Aaron joua à la balle-molle (l'école n'avait pas de club de baseball) et au football. Il était quart-arrière et lançait le ballon avec une telle force (il n'avait que 14 ans) que le collège A & M de Floride lui offrit une bourse d'études, ce qui ne l'impressionna pas du tout. De fait, à 16 ans, Aaron détestait tellement l'école qu'il ne s'y rendit pas pendant 10 jours d'affilée. Il jouait au baseball chaque fois qu'il en avait l'occasion. C'est alors qu'il ramassait des roulants lors des périodes d'exercice des Athletics de Prichard, une équipe voisine, qu'il attira l'attention d'un certain Ed Scott qui, après une partie, lui déclara: "Garçon, comment aimerais-tu jouer au baseball tout en faisant de l'argent?". Scott avait un ami, Billy Tucker, qui était le gérant des Black Bears de Memphis, un club semi-professionnel qui avait déjà engagé Satchel Paige et qui, souvent, jouait contre les équipes de la Negro American League.

Bientôt, Henry Aaron gagnait \$10 par partie, comme 3e-but... et frappeur. A 17 ans, il se présenta à un camp d'essai ambulants des Dodgers de Brooklyn, son équipe préférée à cause de Jackie Robinson. "On m'étudia puis un éclaircisseur me déclara que j'étais trop petit et que je ferais mieux de retourner chez moi", d'expliquer Aaron.

En 1951, les Clowns d'Indianapolis jouèrent contre les Black Bears à Mobile et les Clowns, fut impressionné. "Si cela t'intéresse, je t'enverrai un contrat le printemps prochain", déclara Downs au jeune homme. L'automne et l'hiver passèrent. Un jour de printemps, Aaron reçut une lettre de Syd Pollock, propriétaire des Clowns. On lui offrait \$200 par mois pour jouer au baseball professionnel... noir. Papa Aaron voulait que son fils finisse ses études (il lui donnait 50 cents par jour pour se nourrir alors qu'il n'en apportait lui-même que 25 à son travail). Maman Estella aussi. Mais elle comprit que son fils ne vivait que pour le baseball et donna son consentement. Les Clowns lui apprirent à frapper de façon conventionnelle ("mais lorsque j'avais deux prises contre moi et que j'avais le dos tourné à l'abri de notre club, je retournais à mon ancienne façon", avoue Aaron) et il se mit à attirer l'attention des clubs des ligues majeures, particulièrement des Giants de New York et des Braves de Boston, appelés à devenir les Braves de Milwaukee. Ceux-ci donnèrent \$2.500 comptant au joueur d'Indianapolis, plus \$500 si Aaron atteignait une ligne de calibre AAA et, enfin, un dernier montant de \$4.500 s'il atteignait les majeures. Aaron, lui, fut envoyé au club Eau Claire, Wis., de la ligue Northern de calibre "C", au salaire de \$300 par mois. Quelques mois plus tôt, Pittsburgh avait donné un boni de \$10.000 à un jeune lanceur, Paul Pettit, qui, éventuellement, ne fit rien qui vaille. Aaron, lui, ne recut pas un sou de boni.

Mais deux ans plus tard, il était avec Milwaukee... et la chasse vers le record intouchable de Babe Ruth était commencée.

6e gain de Morton face aux Expos



La course contre la montre se poursuit à Edmonton où ouvriers s'affaient à terminer l'amphithéâtre de 16.000 sièges dont l'inauguration sera faite le 20 octobre prochain par les Oilers de l'AMH. Une poutre d'acier doit encore être installée avant la pose du toit. L'amphithéâtre coûtera \$13 millions. (Téléphoto CP)

Nouveaux trophées dans la LCF

Des joueurs de ligne offensive et les demi défensifs, longtemps ignorés dans la sélection de la LCF à la fin de la saison, pourront mériter des trophées cette saison.

Le président de Canadian Schenley a révélé hier deux changements au système que la compagnie utilise depuis 1953. Ainsi, on honorera le meilleur joueur de la ligne offensive chez les neuf clubs du circuit, et il en sera de même pour le meilleur joueur défensif.

Le trophée pour le joueur de ligne offensive sera accompagné d'une bourse de \$2.000, ce qui portera à cinq le nombre de trophées de ce genre.

De plus, la valeur totale des trophées a été portée à \$13.500, soit une augmentation de \$5.500 sur celui de l'an dernier.

Ainsi, le trophée accordé au joueur par excellence a été porté de \$2.000 à \$3.000.

Les bourses accompagnant le trophée du meilleur joueur défensif remplaçant celui de meilleur joueur de ligne — et celui du meilleur joueur cana-

dien ont été portées de \$1.500 à \$2.000.

De même le trophée de la recrue de l'année sera accompagné d'une bourse de \$1.500 au lieu de \$1.000 par le passé.

Enfin, celui qui se classera 2e dans la course au joueur par excellence recevra \$1.000 au lieu de \$500, mais ceux qui se classeront 2e dans la course aux autres trophées recevront encore \$500.

On en est venu à la décision de présenter les deux nouveaux trophées à la suite d'une discussion entre les représentants de la distillerie, le commissaire Jake Gaudaur et les directeurs gérants, ainsi que les membres de l'AJLFC.

On en est venu à la conclusion que, en raison des changements constants des tactiques et du style de la LCF, une révision s'imposait afin de récompenser également les joueurs offensifs et défensifs.

L'ancien trophée accordé au joueur de ligne de l'année était presque devenu l'exclusivité des joueurs défensifs et seconds de ligne.

On l'a constaté dans la revue des trophées au cours des 14 dernières saisons. Roger Nelson, bloqueur offensif et défensif du Edmonton en 1959, a été le dernier joueur offensif à mériter ce trophée.

Le nouveau trophée pour le joueur offensif sera limité aux bloqueurs, gardes et centres tandis que tous les joueurs défensifs seront éligibles à l'autre trophée.

NEWPORT (R.I.) (AFP) — Le volier australien Southern Cross qui vient de se qualifier aux dépens du France pour la coupe Amérique en septembre s'annonce comme un rival redoutable pour les Américains.

Les spécialistes estiment cependant que le 12 mètres australien en aluminium n'aura pas cette fois la partie aussi facile, et pourrait être victime — comme Gretel II en 1970 — de l'expérience des Américains, que ce soient ceux de Courageous ou d'Intrepid.

Dessiné par Bob Miller et barré par Jim Hardy, le volier australien amené à Newport par le millionnaire Alan Bond est le plus long des bateaux candidats à la coupe: 67,3 pieds contre 66,6 pour Courageous, 64,6 pour Intrepid et 62,6 pour France.

Le yacht australien, dont la coque effilée est peinte en jaune, est moins lourd que Courageous — 62.000 livres contre 65.000 — mais plus lourd qu'Intrepid (60.000) et France (59.400). Sa surface de voile (1.811 pieds carrés) est supérieure à celle de tous les autres 12 mètres (1.770 pour chacun d'entre eux).

A son arrivée à Newport, le volier australien était réputé très rapide avec vent arrière, mais plutôt lent au près, se faisant notamment battre régulièrement contre le vent par son compagnon d'entraînement, Gretel II.

Carl Morton, recrue de l'année en 1970 alors qu'il portait les couleurs des Expos de Montréal, les a battus pour une 6e fois d'affilée, hier, au compte de 4-2 dans un match qui fut marqué par le manque d'opportunisme des porte-couleurs montréalais.

Pourtant, son opposant, Tom Walker avait bien fait avant que Gene Mauch le retire de la partie à la 7e manche. Il a blanchi ses adversaires sur 4 coups sur avant que des simples succèsifs de Dave Johnson, Norm Miller et Correll le chassent du monticule. Par la suite, les lanceurs de relève des Expos ne purent contenir l'offensive redoutable des Braves.

Avec le pointage égal 1-1, Vic Correll débuta la 9e avec un double contre le lanceur perdant John Montague. Le frappeur d'urgence de luxe Hank Aaron fut gratifié d'un "bb" et c'est alors que le rapide Ralph Garre claquait un triple de 2 points. Dale Murray releva Montague mais il fut accueilli par un simple pour le point d'assurance.

Les Expos prirent les devants à la 1ère à la suite d'un double de Lintz, un lancer erratique et un roulant de Willie Davis. Ils complétèrent le pointage à la 9e lorsqu'un double de Davis et un ballon sacrifice firent compter Ron Hunt qui avait eu un "BB".

Mais les Expos avaient eu d'excellentes chances de remporter la victoire lors de la 5e manche quand Ron Fairley laissa en panne 3 coureurs sur les sentiers. Et Davis fit de même en 7e, lui qui n'a conservé une moyenne que de .221 au bâton depuis la pause du match d'étoiles.

ATLANTA (4)	MONTREAL (2)
Garr, cf 4 1 1 2	Hunt, 2b 2 1 1 0
M. Perez, cf 5 0 2 1	Lintz, ac 5 1 3 0
Evans, 3b 5 0 1 0	W. Davis, cf 4 0 1 1
Baker, cf 5 0 1 0	Fairly, cf 3 0 1 0
Lum, cf 4 0 1 0	Woods, cf 0 0 0 1
House, l 0 0 0 0	Jorgensen, 1b 4 0 0 0
Dalmon, 2b 4 1 2 0	Montague, cf 3 0 1 0
Robinson, ac 2 0 1 0	Bailey, 3b 4 0 0 0
RMiller, l 1 0 1 0	Slinson, r 3 0 1 0
CFoster, ac 0 0 0 0	TWalker, l 2 0 1 0
Tepedino, 1b 1 0 0 0	CTaylor, l 1 0 0 0
Correll, r 4 1 2 1	Singleton, 1b 1 0 0 0
Morton, l 2 0 0 0	Montague, l 0 0 0 0
Aaron, l 0 0 0 0	Murray, l 0 0 0 0
Office, cc 0 1 0 0	
Totaux 37 4 12 4	Totaux 32 2 9 2

ATLANTA	MONTREAL
000 000 103-4	000 000 001-2
E-Garr, Tepedino, DJ-Atlanta 1, Montréal 1	LSB-Atlanta 10, Montréal 12, 2B-Lintz, Da-Johnson, Correll, W. Davis, 3B-Garr, BV-Jorgensen, S-Hunt, Montague, Jorgensen, BS-Woods, Robinson, ac 2 0 1 0
Morton, p 14-7	8 6 3 0 5 1
House 1	1 1 1 1 1 1
T. Walker 6 1/3	7 1 1 1 4
C. Taylor 2/3	2 0 0 1 0
Montague, p 3-4	0 0 0 1 0
Murray 1	1 0 0 0 2
D-2-44, A-14,121.	

PITTSBURGH (3)	SAN FRANCISCO (1)
Stennett, 2b 5 1 2 0	Maddox, cc 6 1 2 1
Holmer, 3b 4 0 1 0	Fuentes, 2b 5 0 1 0
ADriver, cc 5 0 1 1	Thomson, cc 5 0 2 0
DParker, cf 4 1 0 0	Mathews, cf 5 0 1 1
Zisk, cf 4 0 1 0	Spiller, ac 5 0 0 0
Sanguin, r 5 1 1 0	Kingman, 1b 5 0 2 0
Krikpatrick, 1b 4 0 1 2	BMiller, 3b 4 0 1 0
Taveras, ac 5 0 1 0	Rodolph, r 5 0 2 0
Reuss, l 3 0 0 0	Phillips, cc 0 0 0 0
Popovich, 1b 1 0 0 0	Drylander, r 0 0 0 0
Glusti, l 0 0 0 0	Barr, l 5 0 3 0
Totaux 40 3 8 3	Totaux 45 1 4 1

Pittsburgh	San Francisco
001 000 000 02-3	001 000 000 00-1
E-Taveras, Sanguin, Reuss, DJ-Pittsburgh 8	3, San Francisco 1, LSB-Pittsburgh 8
San Francisco 10, 2B-Taveras, Krikpatrick, BV-Maddox 2, Thomson, Kingman, S-Fuentes	
ml	cs 0 pm bb rb
Reuss 6,6-4	2 3 0 0 0 0
Glusti, P 10-8	11 1 1 4 2
Barr, P 10-8	8 3 3 4 3
D-2-50, A-3,679.	

CINCINNATI (4)	PHILADELPHIE (3)
Hose, cf 4 1 1 2	DCash, 2b 5 0 1 0
Concepcion, ac 5 0 0 1	Bowa, ac 5 0 1 0
Bench, 3b 3 0 0 0	Schmidt, 3b 3 0 0 0
TPerez, 1b 4 0 0 1	Luzinski, cf 4 2 2 0
Foster, cc 5 0 0 0	Taylor, cc 0 0 0 0
Rettenmund, cf 1 0 0 0	Schueler, l 0 0 0 0
Geronimo, cc 1 0 0 0	BRobinson, cc 2 0 1 0
Plumry, r 1 1 0 0	Unser, cc 1 0 0 0
Driesell, l 0 0 0 0	MAndres, cf 4 0 0 0
Kennedy, 2b 0 0 0 0	Boone, r 4 1 2 1
Chaney, 2b 3 1 1 0	Hutton, 1b 4 1 1 0
Guillet, l 2 1 2 0	Carlton, l 2 0 1 0
Guillet, l 0 0 0 0	BBrown, cf 1 1 0 0
Crowley, l 1 0 1 1	
Baney, l 0 0 0 0	
Total 30 4 8 3	Total 35 3 9 3

Cincinnati	Philadelphia
001 000 210-4	000 100 200-3
E-B. Robinson, DJ-Cincinnati 1, Philadelphia 1	LSB-Cincinnati 10, Philadelphia 8, 2B-GFoster, Crowley, CC-Boone 3, BV-Plummer, S-Guillet, BS-T. Perez
ml	cs 0 pm bb rb
Guillet 6 1/3	7 3 3 3 3
Borbon 1/3	1 0 0 0 0
Driesell, G, 2-1	13 0 0 0 0
Baney 2	1 0 0 0 1
Carlton 7	6 3 2 8 5
Schueler, P 8-13	2 2 1 1 1 0
D-2-39, A-31,635.	

HOUSTON (3)	NEW YORK (2)
Gross, cf 5 0 1 0	Gosger, cf 4 0 0 0
Metzger, ac 5 0 1 1	Harrison, ac 1 0 0 0
Cedeno, cc 2 1 0 0	Millan, 2b 5 0 2 0
Howard, cc 2 0 0 0	Kranpool, 1b 5 0 1 0
Watson, cf 4 0 1 1	Stash, cf 2 1 0 0
LMay, 1b 4 0 1 0	WGarratt, 3b 3 0 1 0
Gallagher, cc 0 0 0 0	Alay, cf 4 1 2 0
DyRader, 3b 4 0 1 0	Hodges, r 2 0 0 0
May, r 4 0 0 0	Dyer, r 2 1 0 0
MLiburne, 2b 4 1 1 0	TMarling, cc 3 0 0 1
Dierker, l 2 0 0 0	Mallick, l 2 0 0 0
Cosgrove, l 0 0 0 0	Boswell, l 1 0 0 0
Miller, l 0 0 0 0	RMiller, l 0 0 0 0
DeJansis, l 0 0 0 0	Theodore, l 0 0 0 0
Chambers, l 1 1 1 1	Cram, l 0 0 0 0
Schermer, l 0 0 0 0	
York, cc 0 0 0 0	
Totaux 37 3 7 3	Totaux 37 2 9 2

Houston	New York
000 100 010 1-3	000 100 002 0-2
E-T. Martinez, Millan, W. Garratt, DJ-New York 2, LSB-Houston 5, New York 11, 2B-Watson, Gross, CC-Staub 16, C. Johnson 8, BV-Cedeno S-Dierker, BS-T. Martinez	
ml	cs 0 pm bb rb
Dierker 8	4 1 1 3 2
Cosgrove 1/3	1 1 1 0 0
K. Fersch 1/3	1 0 0 1 0
DeJansis 1-0	1/3 0 0 0 0
Schermer 2/3	3 0 0 0 0
York 1/3	0 0 0 1 1
Miller 8	4 2 2 0 7
R. Miller 1	1 0 0 0 0
Cram P, 0-1	1 2 1 1 0
VP-York 1, D-3-04, A-13,987.	

baseball

Ligue Nationale

Mardi
Montreal 6, Atlanta 1
Cincinnati 3, Philadelphia 0
New York 4, Houston 2
San Diego 3, St-Louis 1
Los Angeles 12, Chicago 5
Pittsburgh 13, San Francisco 2

Hier
Atlanta 4, Montreal 2
Pittsburgh 3, San Francisco 1,
11 manches
Houston 3, New York 2,
10 manches
Cincinnati 4, Philadelphia 3
St-Louis 4, San Diego, 10h30
Chicago à Los Angeles, 10h30

Aujourd'hui
Pittsburgh, Rooker (9-10) ou Demery (5-4) à San Francisco, Caldwell (12-3), 15h15.
Houston, Roberts (9-10) à New York, Seaver (7-8), 16h15.
Atlanta, P. Niekro (14-11) à Montréal, Rogers (12-17), 20h05.
St-Louis, Curtis (7-12) à San Diego, Jones (7-18), 22h30.
Chicago, Bonham (10-16) à Los Angeles, Messersmith (15-5), 22h30.

Les meneurs	ab	cs	moy.
Garr, Atl	546	197	.361
Zisk, Pgh	429	143	.333
A. Oliver, Pgh	472	153	.324
R. Smith, Stl	393	126	.321
Gross, Htn	457	148	.319
Garvey, LA	511	163	.319
Buckner, LA	442	140	.317
Brock, Stl	439	137	.315
Cardenal, Chi	420	130	.310
Geronimo, Cin	362	112	.309

Ligue Américaine

Mardi
Californie 7, Detroit 6, 13 m.
Oakland 3, Milwaukee 2
Cleveland 12-2, Kansas City 8-13
New York 4, Minnesota 2
Texas 2, Baltimore 1
Boston 6, Chicago 1

Hier
Californie à Detroit
Oakland à Milwaukee
Cleveland à Kansas City
New York à Minnesota
Baltimore à Texas
Boston à Chicago

Aujourd'hui
Baltimore, Grimsley (14-12) à Texas, Bibby (18-14), 21h.
Boston, Lee (14-11) à Chicago, Wood (19-15), 21h.

Les meneurs	pc	cs	moy.
Carew, Min	487	178	.366
Hargrove, Tex	332	115	.346
McRae, KC	424	135	.318
Ystrzyski, Bsn	418	132	.316
Orta, Chi	408	128	.314
Randle, Tex	416	129	.310
Maddox, NY	337	104	.309
D.Allen, Chi	435	133	.306
R. Jackson, Oak	412	125	.303
Scott, Mil	480	145	.302

Circuits	D.Allen, Chicago, 32; Burroughs, Texas, 25; R. Jackson, Oakland, 24; Melton, Chicago, 20; Mayberry, Kansas City, 20; Darwin, Minnesota, 20.
LOS ANGELES	81 47 .633 —
CINCINNATI	80 51 .611 21/2
ATLANTA	72 58 .554 10
HOUSTON	67 62 .519 141/2
SAN FRANCISCO	57 73 .438 25
SAN DIEGO	50 79 .388 411/2

LIGUE AMERICAINE

Section Est	g	p	moy.	diff.
BOSTON	71	56	.559	—
NEW YORK	66	62	.516	51/2
BALTIMORE	64	66	.492	8
CLEVELAND	63	64	.496	8
MILWAUKEE	62	68	.477	101/2
DETROIT	60	69	.465	12
OAKLAND	74	56	.569	—
KANSAS CITY	69	60	.535	41/2
TEXAS	67	63	.515	7
CHICAGO	64	65	.496	91/2
CALIFORNIE	51	79	.392	23
MINNESOTA	63	67	.485	11

Graham Cooke encore en lice

RIDGEWOOD, N.J. (CP-AP) — Le Montréalais Graham Cooke, du club de golf Summerlea, a causé l'une des nombreuses surprises qui ont marqué hier le championnat amateur des États-Unis alors que des joueurs aussi chevronnés que Vinnie Giles et Dick Siderowf ont subi l'élimination.

Cooke, un architecte de profession, a battu Giles par un trou, lequel a remporté l'épreuve l'an dernier en plus d'avoir été second à trois reprises.

JOHN NEWCOMBE, d'Australie, titulaire actuel du championnat de tennis des États-Unis et tête de série numéro deux des championnats de cette année, a battu son adversaire bolivien Ramiro Benavides 6-2, 6-0, 6-1 dans le match inaugural à Forest Hills, hier. Tous les grands noms de la discipline l'ont emporté hier, soit Ken Rosewall, Jan Kodes, Dick Stockton, Ilie Nastase, Roger Taylor et Alex Metreveli.

LES GOUVERNEURS de la ligue Mondiale de football ont approuvé hier le transfert des Wheels de Detroit à Charlotte, en Caroline du Nord. C'est ce qu'a annoncé le Charlotte News dans son édition d'hier. Selon le quotidien, Upton Bell, un homme d'affaires de Boston, déboursa \$2 millions pour la concession. Battus à leurs sept premiers matches, les Wheels n'ont attiré qu'une moyenne de 12.000 spectateurs par rencontre.

JOHN L. ROTZ, qui a conduit 2.908 vainqueurs en 21 ans de carrière, a annoncé hier qu'il prenait sa retraite en raison d'une paralysie partielle de son pied droit. Agé de 39 ans, Rotz occupe le 15e rang au classement boursier des jockeys avec des gains de \$22.996,307.

MAURICE TASCHEREAU, vice-président exécutif des Nordiques de Québec, a déclaré que

faits et projets

Banque Provinciale

Pour les neuf premiers mois terminés le 31 juillet 1974, La Banque Provinciale démontre des revenus qui ont atteint \$164,736,164 comparativement à \$110,595,089 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Par contre, les dépenses se sont élevées à \$145,025,934 au regard de \$96,654,995 laissant un solde de revenus, après provisions pour impôts de \$9,960,230 comparativement à \$7,060,094. Il s'agit d'un gain de \$1.70 par action sur une moyenne, durant la période, de 5,844,487 actions comparativement à \$1.29 sur une moyenne de 5,473,694 actions en 1973.

L'actif de la Banque au 31 juillet 1974 s'élevait à \$2,343,665,827 comparativement à \$2,077,836,993 l'an dernier, soit une augmentation de 12.8%. À cette même date, l'ensemble des dépôts s'élevait à \$2,230,009,810 comparativement à \$1,962,559,204 un an auparavant.

U.A.P.

La société montréalaise UAP annonce hier qu'elle a enregistré des bénéfices de \$634,000 au cours du deuxième trimestre de l'année en regard de \$639,000 pour la même période correspondante de l'an dernier. Les ventes de la société ont atteint les \$38.6 millions au cours du premier semestre en regard de \$32.5 millions pour la même période de 1973.

Nordair

Le bénéfice, après provision pour impôts, pour la période de six mois terminée le 30 juin 1974, a été de \$492,000, soit 22 cents par action. Le bénéfice pour la même période en 1973, incluant un montant de \$1,007,000 (après impôts) provenant de la vente d'avions, était de \$1,332,000. Le bénéfice par action provenant de l'exploitation est passé de 15 cents à 22 cents. Le bénéfice de l'exploitation pour les douze mois terminés le 30 juin 1974, a été de \$1,009,000, comparativement à \$601,000 pour les douze mois se terminant le 30 juin 1973. Les revenus bruts pour les six mois se sont élevés à \$17,549,000, soit une augmentation de \$5,138,000, par rapport à la même période de l'année précédente. Les dépenses, particulièrement les frais de carburant, les intérêts et les coûts d'entretien, ont augmenté d'une façon dramatique à la fin de 1973 et ont continué leur tendance ascendante durant l'année courante. Pour cette raison, des augmentations de taux ont été introduites en décembre 1973 et en février 1974. De plus les tarifs passagers des services du sud ont été majorés de 7% à compter du 1er août.

Bien qu'il y ait eu augmentation de bénéfice provenant de l'exploitation, le fonds de roulement montre une diminution de \$142,000, résultant de l'addition d'immobilisations au montant de \$695,000, et d'une somme de \$2,068,000, payée sur la dette à long terme. Il y aura d'autres diminutions dans le fonds de roulement à la fin de l'année, alors que les paiements sur livraison de nouveaux avions auront été faits.

Meer

Le ministère de l'Expansion économique régionale a annoncé, mercredi, que neuf entreprises québécoises se partageraient \$475,000 de subventions pour l'agrandissement de leurs installations ou l'implantation de nouvelles, créant ainsi 177 nouveaux emplois.

A Drummondville, 30 nouveaux emplois seront créés à l'usine de la St. Francis Paper Converters Ltd., qui sera agrandie et modernisée grâce à une subvention de \$107,000 du fédé-

ral. Toujours à Drummondville, Les Outilleurs Arpex Inc. installeront une nouvelle usine de matrices et poinçons, employant sept personnes, grâce à une subvention de \$20,000.

De leur côté, Poudrier et Frères Ltée, de Victoriaville, Prince Caravan Inc., de Princeville et Tricot Domino Knitting Ltée, de Daveluyville, recevront respectivement \$67,000, \$9,000 et \$18,000 pour l'agrandissement de leurs installations, entraînant ainsi la création de 46 nouveaux emplois.

A Louiseville, les Meubles Yu-Go installeront une nouvelle usine de meubles de bois, créant 10 emplois, avec une subvention de \$42,000.

A Shawinigan, M. Franco Formaggio, de Novara, Italie, installera une nouvelle usine de vêtements de haute couture où il emploiera 78 personnes, et pour laquelle il a reçu une subvention de \$90,000.

La Tourbe du Saint-Laurent, de Rivière-du-Loup, reçoit \$80,000 pour l'agrandissement de son usine, six nouveaux emplois, tandis que l'Imprimerie Stellar Inc., de Québec, modernisera son usine grâce à une subvention de \$42,000.

Acier

Les 24 pays membres de l'Institut international du fer et de l'acier-IISI-pays de la CEE, États-Unis, Canada, Japon, plusieurs pays d'Amérique latine, l'Australie, l'Afrique du Sud et plusieurs autres pays européens — ont produit, au cours des sept premiers mois de 1974, 281,544 millions de tonnes d'acier brut, soit une progression de 2.1 pour cent par rapport à la même période de 1973. Selon des statistiques publiées vendredi, à Bruxelles, par le secrétariat de l'IISI, les neuf pays de la CEE ont produit 91,134 millions de tonnes d'acier brut pendant la période de référence, soit 5.6 pour cent de plus que lors de la période janvier-juillet 1973.

Les plus fortes progressions ont été enregistrées en Italie 21 p.c., Luxembourg 10.3 p.c. et en Allemagne fédérale 9.3 p.c. En France, la production a augmenté de 6.6 p.c. passant de 14,792 millions de tonnes à 15,772 millions de tonnes, et en Belgique, de 9,147 millions de tonnes à 9,996 millions de tonnes, soit une progression de 9 p.c. En revanche, la production de la Grande-Bretagne a baissé de 16.5 p.c., tombant de 15,631 à 13,056 millions de tonnes.

Aux États-Unis, la production a baissé de 1.4 p.c. tombant de 79,676 millions de tonnes à 78,576 millions de tonnes, tandis qu'au Japon, on a enregistré une progression de 1.2 p.c. de la production d'acier au cours des sept premiers mois de 1974-68,756 millions de tonnes contre 67,928 millions de tonnes. En 1973, les 24 pays membres de l'IISI ont produit 63 p.c. de la production mondiale d'acier brut.

bénéfices

Home Oil, pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$11,564,000 — \$1.42 l'action, contre \$5,721,000 — 78 cents.

Lochiel Exploration, pour les six mois qui se sont terminés le 31 juillet dernier, \$67,000, pas de chiffres pour l'action, contre \$38,000.

Markborough Properties, pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 juillet dernier, \$2,608,000 — 65.3 cents l'action, contre \$3,229,100 — 81.7 cents.

Neonex International, pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$1,568,000 — 22 cents l'action, contre \$1,876,000 — 26 cents.

Ronyx, pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$398,000 — 16 cents l'action, contre \$114,000 — cinq cents.

J.C. Gilmer, président de CP-Air

Les Chinois ne nous comprennent pas

par Michel Nadeau

Le mastodonte de couleur orange de CP-Air qui devait prendre son envol de Vancouver à destination de Pékin ne décolera pas le 9 octobre prochain. En raison des exigences posées par les autorités chinoises et japonaises, CP-Air devra retarder à nouveau le vol inaugural de la première route aérienne sino-canadienne.

De passage dans la métropole, le président de CP-Air, M. J.C. Gilmer a voulu hier faire partager aux journalistes les malheurs de sa compagnie dans ses négociations avec les honorables représentants des deux puissances orientales.

Rompue aux transactions Fondier sur une stricte base commerciale, la compagnie de Vancouver ne comprend plus très bien les demandes de Pékin et de Tokyo où se mêlent politique et courtoisie.

En premier lieu, les Chinois réclament un tarif identique pour les vols à destination de Pékin et de Shanghai. Du côté de CP-Air, on affirme bien comprendre la réalité qui fait que tous les disciples de Mao vivent sous un même soleil mais on ajoute bien calmement que les deux villes sont séparées par plusieurs centaines de milles, que ce trajet nécessite un supplément de carburant et qu'aujourd'hui, le carburant coûte cher.

Et d'ajouter, M. Gilmer

"Comment voulez-vous fonctionner avec un tel principe qui serait une violation flagrante de toutes les traditions de la tarification aérienne internationale?"

Deuxième point. Le prix du billet pour un vol à destination de la Chine doit être inférieur à celui d'un vol en partance pour Hong Kong. Là encore, CP Air rétorque que Hong Kong est un centre commercial très couru par les hommes d'affaires occidentaux, que certaines villes de Chine continentale sont beaucoup plus éloignées... Rien à faire, les Chinois n'ont pas de mordus.

"Le comble, de poursuivre, M. Gilmer, est que la CAAC (les lignes aériennes chinoises) réclame des tarifs inférieurs à ceux que nous pratiquons pour la route Vancouver-Tokyo." Est-il besoin de préciser que la capitale nipponne est beaucoup moins loin de Vancouver que la Cité interdite?

Au casse-tête chinois, s'ajoute l'affabilité japonaise. Les autorités de Japan Air Lines insistent pour que les premiers avions à toucher le sol chinois en provenance du pays du Soleil levant soient les leurs. Or, comme les avions de CP-Air doivent effectuer une escale à Tokyo pour faire le plein de carburant, cette courtoisie devient embarrassante si elle ne se réalise pas très prochainement. On

a rappelé les principes de la convention de Chicago et le droit aérien international qui autorise un transporteur à s'arrêter pour des raisons techniques dans tous les pays membres de l'entente. Fort heureusement, les Japonais en sont venus à un accord avec leurs frères du continent et un pont aérien sera jeté le 29 septembre prochain pour commémorer le deuxième anniversaire des retrouvailles sino-nippones.

Pour sortir de ce labyrinthe jaune, les stratégies de CP-Air ont décidé de laisser tomber le télé et de se rendre à la rencontre de leurs homologues asiatiques.

M. Gilmer demeure optimiste et espère toujours que ce marché de 800 millions d'éventuels passagers s'ouvrira d'ici la fin de l'année.

Ce qui rend l'affaire plus bizarre encore, c'est que cette voie aérienne amènera des pertes pour CP-Air durant au moins dix ans, le temps que l'infrastructure touristique atteigne un niveau satisfaisant.

Les Chinois conservent leur patience séculaire et continuent de s'intéresser à cette route qui revêt maintenant une importance particulière depuis la chute du régime Allende. Santiago était le seul aéroport de la côte Ouest de l'Amérique à accueillir ses avions. Très intéres-

sés par l'Amérique du Sud, les Chinois cherchent une autre route qui leur éviterait un saut aux États-Unis.

Sur un autre plan, M. Gilmer a déploré à nouveau l'attitude du ministère des Transports dans l'attribution des nouvelles routes aériennes vers les États-Unis. Des 46 nouvelles routes, ouvertes entre les deux pays récemment, 17 sont allées à des firmes canadiennes. Air Canada a décroché la part du lion avec l'inscription de 14 nouveaux départs. CP-Air a décroché une seule liaison mais qui est de taille: Vancouver-Los Angeles.

M. Gilmer a dit espérer un certain réajustement de la part des autorités gouvernementales lors de la révision de ces routes dans quatre ou cinq ans. Il estime que sa compagnie est ainsi privée de gains de l'ordre de \$13 millions à la suite de cette répartition qu'il estime injuste. Le P.D.G. de CP-Air, qui ne semble pas porter le ministre Jean Marchand au creux de son cœur, a exprimé le vœu que soit scindé l'actuel ministère des Transports afin de créer un portefeuille de l'Aviation.

Une aciérie de deux milliards

SYDNEY, N.-E. (PC)

Selon une dépêche datée d'Ottawa, le Cape Breton Post révèle, dans son édition d'hier, que le gouvernement fédéral est à compléter les plans en vue de l'établissement d'un complexe sidérurgique de \$2 milliards au Cap-Breton.

Citant des sources gouvernementales, le quotidien précise que le projet comprend la construction d'une aciérie à Gabarus, à 20 milles au sud de Sydney, et d'une usine d'acier laminé à Sydney même.

Il précise que ce projet avait été recommandé au gouvernement dans une étude réalisée plus tôt cette année par le ministère de l'Expansion économique régionale.

Ce projet comporterait également la construction d'un port à Gabarus.

Parlant des objectifs de CP-Air, il a mentionné que le prolongement de son service intérieur jusqu'à Halifax et l'addition de nouvelles routes vers le Sud-Est asiatique (Singapour, Manille Djakarta) et vers la Côte Est de l'Amérique du Sud (Sao Paulo, Rio de Janeiro).

On espère également que les limites de Montréal et Vancouver pour toutes les envolées de CP-Air seront abolies. Sauf quelques exceptions, tous les vols de cette compagnie doivent actuellement commencer ou se terminer dans l'une et l'autre de ces deux villes.

À la fin de l'année, la compagnie prendra livraison de deux Boeing 747 qui seront affectés aux parcs Vancouver-Honolulu et au trajet de l'Atlantique-Nord.

M. Gilmer a rappelé que 1974 marquait l'entrée de son entreprise sur le plan international avec l'inscription de deux



vols à destination de Honolulu et Hong Kong.

Interrogé par un journaliste sur l'identification de CP-Air à une transporteur confiné aux régions du Pacifique, M. Gilmer a répondu que la compagnie s'efforçait d'augmenter son personnel dans l'Est du Canada pour modifier cette image.

Sur le plan financier, l'augmentation de \$32 millions du coût du carburant devrait laisser à la compagnie un bénéfice à peu près identique à celui de l'an dernier, a conclu M. Gilmer.

Le meuble québécois voyage...

Les industriels visitent l'Europe et les ébénistes vont en Afrique

Quatre chefs d'entreprise du Québec font partie d'une délégation de onze membres, formée sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce, qui étudiera les politiques et les programmes de l'industrie du meuble de six pays européens, du 8 au 29 septembre prochains.

MM. Camille Barbeau, des Meubles Radisson Ltée, de St-Lambert, Gilles Martin, directeur général de l'Association des fabricants de meubles du Québec, G.L. Townsend, de Vilas Industries Ltd., de Cowansville, et Russell A. Warren, de Simmons Ltd., de Montréal, visiteront l'URSS, la Suède, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, la Yougoslavie et la Grande-Bretagne.

Ils rencontreront les hauts fonctionnaires de ces pays et visiteront des installations de fabrication et de vente de meubles.

Si les hommes d'affaires québécois se rendent en Europe, les ébénistes eux, se rendent en Afrique. Les talents des artisans professionnels québécois viennent de traverser les mers avec le départ ces jours derniers de Monsieur Gaston Léonard, St-Lambert, pour Yaoundé, République du Cameroun. M. Léonard qui, jusqu'à sa retraite, avait été le fondateur et le propriétaire des Ameublements G. Léonard à Ville St-Michel, fera un séjour de 6 mois dans ce coin éloigné de l'Afrique. Répondant à un appel du Service administratif canadien outre-mer (SA-

CO) son mandat est d'aller apporter aux indigènes ses vastes connaissances dans les métiers d'art et l'ébénisterie avancée.

M. Léonard est d'ailleurs déjà très connu dans cette partie du monde où il a eu l'occasion au cours d'une mission précédente en 1971 d'agir comme conseiller dans les ateliers d'un modeste fabricant de portes et de châssis. C'est d'ailleurs au cours de ce premier voyage qu'il avait pu visiter les dirigeants de la Société des Saints-Apôtres — à la Mission catholique de NSimalen, et de leur enseigner comment créer et fabriquer différents morceaux d'ameublement en bois de teck, d'après des dessins originaux.

Evidemment, depuis le modeste petit atelier d'hier, les choses ont beaucoup changé à tel point qu'il a fallu à nouveau faire appel au S.A.C.O. réclamant cette fois un volontaire pour venir assister les indigènes et leur aider à acquérir de l'habileté et de l'expérience dans les travaux d'art et d'ébénisterie.

Depuis la fondation de l'organisme en 1967, par un groupe de professionnels et d'hommes d'affaires canadiens, avec le concours de l'Agence canadienne de développement international, l'objectif a sans cesse été de venir en aide aux pays en voie de développement par le recrutement d'experts et de spécialistes volontaires qui acceptent de se rendre utiles sur une base bénévole.

Une exclusivité de Ste-Thérèse



D'une silhouette surbaissée et allongée, la Monza 2 plus 2 est la première Chevrolet équipée de phares jumelés rectangulaires. De plus, la suspension entièrement à ressorts à boudin, avec bras de réaction à l'arrière, assure la tenue de route et l'isolation des bruits du roulement.

L'équipement standard de la Monza 2 plus

2 (voiture qui porte le nom du célèbre circuit automobile italien) comprend un moteur quatre cylindres de 2,300 cc alimenté par un carburateur à double corps. Aussi disponible en option, le moteur V8 de 4.3 litres. Les deux versions peuvent être équipées d'une boîte de vitesse à quatre rapports ou d'une transmission hydra-matique.

NOMINATIONS SAGUENAY SHIPPING LIMITÉE



Des nominations importantes ont été annoncées récemment, par monsieur John L. Eyre, président de Saguenay Shipping Limitée.

Le capitaine William H. Cook a été promu au poste de vice-président et directeur du service de production, monsieur Jean-Paul Vincent, vice-président et directeur du service des ventes et du trafic et monsieur Harold G. Lalonde, directeur du trafic.

En 1953, le capitaine Cook s'est joint au groupe Alcan, à Georgetown, Guyane. Durant 18 ans, il occupa des postes de plus en plus importants au sein d'une entreprise du groupe Alcan: Sproston (Guyane) Limitée. Récemment, il était adjoint au président, à Montréal.

Monsieur Jean-Paul Vincent est bien connu dans le monde de la navigation au Québec et en Ontario. Il s'est intéressé vivement au développement commercial entre les Caraïbes et le Canada — travaillant avec des organismes tels que la Chambre de Commerce de Montréal, la Chambre de Commerce de Québec et l'Association canadienne de l'exportation.

Monsieur H.G. Lalonde, au service de Saguenay depuis 1946, en plus de s'intéresser aux affaires, participe aux activités communautaires spécialement, le scoutisme.

Tel que récemment annoncé, monsieur John Bell est directeur du département de l'agence qui représente Netumar, Peruvian State Line ainsi que plusieurs autres compagnies de navigation d'outre-mer.

ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS!

LE DEVOIR

une source de documentation indispensable

ABONNEMENT SCOLAIRE

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

MODE DE PAIEMENT

chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9; (Québec).

CI-inclus, \$ pour un abonnement scolaire de mois à compter du

NOM

ADRESSE

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES

LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA \$3.00
ÉTATS-UNIS \$4.00
À CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à JOURNAL LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal H3C 3C9

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant semaines à l'adresse mentionnée ci-contre.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom:

Adresse actuelle:

.....

Adresse de vacances:

.....

Période du au inclusivement

La conférence de Bucarest adopte ses 10 principes

BUCAREST (AFP) — La séance plénière de la conférence mondiale de la population a adopté hier après-midi, sans vote, les divers amendements et recommandations présentés par les trois comités de la conférence. Ces comités étaient chargés, respectivement, des problèmes de la population et du développement économique et social, de la population et de l'environnement et enfin de la population, de la famille et des droits de l'homme.

Il a été notamment reconnu que le bien-être de la famille était étroitement lié au développement économique et social et qu'il constituait un agent important de tout changement social. L'un des buts essentiels de toute politique de développement estime en particulier un amendement, est que chaque enfant arrivant au monde doit être souhaité.

Les dix principes adoptés concernent la souveraineté nationale en matière de population, l'augmentation du niveau et de la

qualité de la vie (la Chine a demandé l'inclusion d'un passage déclarant qu'il n'y a pas de limite à la capacité de l'homme de maîtriser son environnement), l'impossibilité de parvenir au développement sans indépendance nationale, l'interdépendance entre le développement et la population, le respect de la vie humaine (principe inclus sur la demande du Saint-Siège), le droit de "tout individu et couple" de décider du nombre de ses enfants et la reconnaissance que la famille est l'unité de base de la société, l'égalité des femmes, la reconnaissance de la diversité des conditions entre les pays en ce qui concerne la population, la juste distribution des ressources et la nécessité de réformes structurelles, sociales et économiques.

D'autres amendements concernent le développement rural, les incidences des changements socio-économiques sur la population et les problèmes de l'environnement dans la formulation d'une politique de population.

Enfin, une résolution, présentée par l'Algérie estime que les problèmes de la pauvreté, des maladies, de la malnutrition et de la famine dans le monde ne sauraient être résolus par une simple diminution de la population.

De son côté, le groupe de travail a poursuivi l'examen des quelque 250 amendements qui lui ont été soumis. Il présentera l'ensemble des textes adoptés

ce matin à la conférence, après une dernière séance de nuit.

Après avoir décidé de réduire, dans le texte final, l'importance accordée au contrôle des naissances, le groupe a adopté un certain nombre d'amendements demandant notamment aux gouvernements de "faire un effort soutenu" pour que la législation concernant le statut des femmes soit en accord avec les principes des Nations unies et "réduise le fossé existant entre la loi et la coutume", en ce qui concerne leurs droits. En outre, il est indiqué que la famille doit être protégée par une législation adéquate.

Le groupe a rejeté, enfin, un amendement du Saint-Siège demandant que les gouvernements s'attachent à développer "le sens des responsabilités" en matière de mariage et de reproduction.

En marge de la conférence, un groupe de femmes favorables à l'avortement libre, ont formé hier à Bucarest une "association internationale pour le droit à l'avortement". L'initiative de cette association a été prise par Anne-Marie Dourlens-Rollier (France), présidente de l'Association nationale pour l'étude de l'avortement, Lawrence Lader (Etats-Unis), président de la Ligue nationale pour le droit à l'avortement, Jesma Blockwick, de la division de la population de l'Eglise méthodiste unie, et Faiza Slama, du comité central de l'Organisation nationale des femmes tunisiennes.

Droit de la mer

Le compromis ne sera pas atteint avant la prochaine conférence à Genève, en 75

CARACAS (AFP) — Deux des trois commissions de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer ont terminé leurs travaux à Caracas, et ont décidé de transmettre leurs dossiers à la prochaine session de la conférence, qui doit se dérouler à Genève au printemps 1975.

La première commission, qui devait étudier le régime international des fonds marins au-delà des limites des juridictions nationales, n'a pu élaborer un compromis entre les différentes thèses en présence. Cent-six pays du tiers monde, soit plus des deux-tiers des participants à la conférence, ont préconisé l'exploitation des fonds marins par un organisme international dont l'autorité, se-

rait souveraine. Les Etats-Unis avaient de leur côté proposé qu'un organisme international octroie des licences d'exploitation à des entreprises, alors que les pays de la Communauté économique européenne, sauf l'Irlande, préconisaient que les Etats soient les interlocuteurs de l'autorité internationale.

La position soviétique, qui a été modifiée au cours de la dernière semaine de la conférence, reconnaît l'autorité de l'organisme international chargé de l'exploitation des fonds marins sur les entreprises privées, et non sur les entreprises d'Etat.

Un porte-parole du "groupe des 77", qui représente les positions du tiers monde, a rejeté cette disci-

mination, chaque Etat ayant des entreprises nationales. Les avis divergent également sur les possibles répercussions d'une éventuelle exploitation des ressources métallifères des fonds océaniques. Les diplomates estiment cependant que certaines positions se sont rapprochées, et un compromis semble possible lors de la prochaine session de la conférence à Genève.

En fait, les entreprises multinationales n'attendront pas indéfiniment que la conférence sur le droit de la mer donne un cadre à leur action. Selon un représentant américain, "les gouvernements ne pourraient pas s'opposer aux initiatives prises par des sociétés multinationales situées hors de leur pays".

C'est le cas du groupe Deep Sea Ventures, au capital de 20 millions de dollars, qui regroupe Tenneco US Corp et trois firmes japonaises (Nichimen Co. Ltd, Itch And Co. Ltd et Kenematsu-Gosho Ltd), ou encore de la société américaine Kennecott Copper, liée à la firme Mitsubishi.

La troisième commission de la conférence de Caracas, chargée d'étudier les régimes de la recherche scientifique et de la pollution maritimes, a également terminé ses travaux. Aucun texte définitif de convention n'a pu être adopté. Un dernier projet, présenté par dix-sept pays dont la RFA et des pays africains comme la Haute Volta, prévoit la liberté de

toute recherche scientifique à l'intérieur de la zone économique des 200 milles marins, ce qui a provoqué les protestations de nombreux pays du tiers monde, qui souhaitent garder un contrôle exclusif sur leur "mer patrimoniale".

Le calendrier de la deuxième commission était le plus chargé, avec l'étude des limites des eaux territoriales, de la zone économique des Etats côtiers et le régime des détroits, entre autres. Cette commission n'a pas non plus été à même de dégager une convention d'accord, et ses travaux se poursuivaient encore hier, à la veille de la clôture de cette session de la conférence sur le droit de la mer.

Volontaires par excellence



Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.

Plaisirs de la Table

RESTAURACJA POLSKA

Licence complète

Pierogi, choux farcis, Nalesniki, Krokiety, Barszcz, Zupa Szczawiowa et autres plats traditionnels de la Pologne.

OUVERT 7 jours

461, St-Sulpice

Tél.: 861-2915

Restaurant Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"
Tous les jours de 11 à 11 hres
Sam. dim.: de 5 à 11 hres
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave. du Parc et Hetchison 272-4211

À Magog, une bonne adresse
L'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
Réservations: (819) 843-6521

Au Bowillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125

"Le Sabayon"
LA MAISON DE ZORBA
Saluez les pas de danse de SIRTAKI et DURLANDA
666 ouest, Sherbrooke
(coin University)
Promenade des Magasins
RES.: 288-0373
288-3872

Chez Son Père
5316, avenue du Parc, 272-8224
Déjeuners d'affaires
du lundi au vendredi de midi à 2:30 P.M.
Dîners de 6 P.M. à Minuit
Tous les jours, sauf le dimanche
Salons particuliers sans frais
DISCO BAR LE PÈRE MOUSSE
Tous les jours à partir de 9:00 P.M.
Fermé le lundi

DIONYSUS
AUTHENTIQUE CUISINE GRECQUE
Depuis plus de 3,000 ans le peuple grec connaît la plus belle vie nocturne, cette vie vous la découvrirez au DIONYSUS comme dans l'ancienne Plaka à Athènes.
L'ancienne Plaka d'Athènes
Vous allez en Grèce cette année? Commencez vos vacances grecques chez Dionysus. Et de retour de Grèce, choisissez Dionysus, qui est comme une nuit d'Athènes. Vous mangerez aux rythmes ensorcelants des Bouzoukis Grecs.
Venez manger chez Dionysus vous passerez des moments fort agréables
Ouvert de 5:30 p.m. à la fermeture
Dimanche de 4 p.m. à la fermeture
5301 avenue du Parc
277-8940
NOUS HONORONS LES CARTES CHARGE ET DINERS & AMERICAN EXPRESS.

LECTURE GRATUITE
DES LIGNES DE
LA MAIN
présenté sous le signe d'un restaurant
Maharaja
2124, rue DRUMMOND
REPAS D'HOMMES D'AFFAIRES
Tous les jours 1.85
844-5702

LES MEILLEURS FRUITS DE MER
LE HOMARD VIVANT
STEAKS SURCHOIX
MOBY DICK'S BAR LOUNGE
Un succulent
souper gourmet au
homard complet
Le Pavillon de l'Atlantique
1454A, Peel 849-1368

...les travaux
d'agrandissement
sont terminés
au poulet doré
340 EST, SAINTE-CATHERINE
861-9495

A. Gold & Sons

Chandails 100% Laine Shetland

Prix courant
\$27.95

\$16.50

Deux pour \$32.00



DEUX MODÈLES

- COL RAS DU COU
- ENCLOSURE EN V
- P.M.G. EXG

QUATRE COLORIS

- GRIS LÉGER
- BLEU POUDRE
- POIL DE CHAMEAU
- TABAC

ÉPARGNEZ \$11.45 ou \$11.95 sur ces magnifiques chandails de pure laine entièrement diminués. Si vous connaissez déjà la qualité de la pure laine 100% Shetland, vous comprendrez sans peine l'offre sensationnelle que nous vous présentons. Hâtez-vous de profiter de ces prix réduits... et achetez-en deux, pour juste un peu plus que le prix ordinaire de un.

A. Gold & Sons

• LE CARREFOUR Laval

• 388 c. STE-CATHERINE • 900 c. STE-CATHERINE

• LES GALERIES D'ANJOU • FAIRVIEW, PTE-CLAUDE